



ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DE CHÈNE-BOUGERIES, CHÈNE-BOURG ET THÔNEX



L'urbanisation des Trois-Chêne est inéluctable

Les projets d'urbanisation menés dans les Trois-Chêne mettent toujours du temps à se concrétiser. Toutefois, si l'on se réfère à cette photo aérienne – qui semble remonter aux années 60 – on perçoit les importants changements qui ont affecté l'agglomération chênoise au cours de ces dernières décennies. Dès lors, un développement, même maîtrisé, n'empêchera pas le renforcement de cette identité urbaine.

Sommaire

| | |
|-------------------------------------|----|
| Avis/Concours | 2 |
| Dossier: <i>Urbanisme</i> | |
| – Communes | 3 |
| – Patrimoine bâti | 9 |
| – Ailleurs | 10 |
| – Aménager son intérieur | 13 |

| | |
|---------------------------------|----|
| Informations officielles | |
| Trois-Chêne | 15 |
| Chêne-Bougeries | 19 |
| Chêne-Bourg | 25 |
| Thônex | 29 |
| Voirie dans les Trois-Chêne | 34 |
| Centres de Loisirs | 35 |
| Paroisse protestante | 36 |
| Sur un air de... | 37 |
| Culture | 38 |
| Vie associative | 40 |
| Sports | 42 |
| Mille feuilles | 45 |
| Pêle-Mêle | 46 |

Prochaine parution du Chênois
21 juin 2011

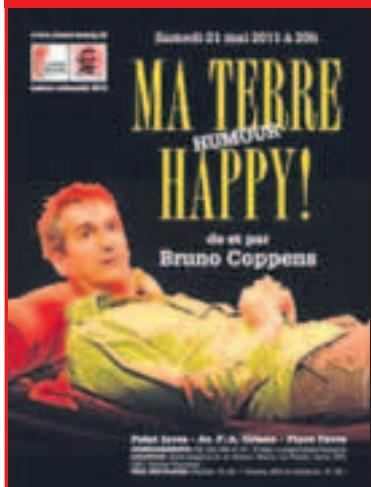


Délai rédactionnel
et publicitaire:
20 mai 2011

Le Chênois a le regret de faire part du décès de
Madame Hélène Jaquet,
 mère de
Mme Anne-Marie Jaquet,
 présidente du Comité de l'Association "Le Chênois".

Nous lui exprimons, ainsi qu'à sa famille, toute notre sympathie.

Concours "Ma Terre Happy!"



Prêts pour une heure trente de délire verbal? Alors c'est parti! Le samedi 21 mai 2011 à 20 h au Point favre, Bruno Coppens débarque pour notre plus grand plaisir! Des places sont à gagner: il vous suffit de nous envoyer vos nom(s), prénom(s), adresse, n° de téléphone, e-mail sur carte postale à:
Journal Le Chênois
concours "Ma Terre Happy!"
CP 145
1225 Chêne-Bourg,
 ou de nous écrire un message électronique à l'adresse:
lechenois@bluewin.ch

Délai d'envoi: le 18 mai 2011.

Concours "The Treatles", N° 481

Liste des gagnants

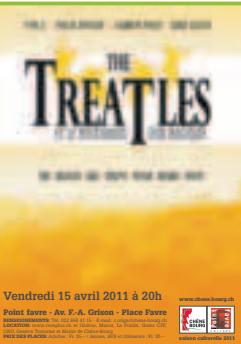
Annelise Montandon, Chêne-Bourg

Marine Pernet, Chêne-Bourg

Charles Moser, Conches

Catherine et Laurent Marti, Chêne-Bourg

Loïc Schupbach, Thônex



Le Chênois: Organe officiel des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex depuis février 1926

N° 482 – 96^e année – mai 2011 – Tirage utile: 15 400 exemplaires

Editeur responsable: Anne-Marie Jaquet, présidente (CM Thônex)

Comité de l'Association Le Chênois:

François Florinetti, vice-président (CM Chêne-Bougeries),

Enrico Castelli, trésorier (CM Thônex), Paul Annen, secrétaire (CM Chêne-Bourg),

Hélène Wyss (CM Chêne-Bougeries), Mireille Mahrer (CM Chêne-Bourg);

Béatrice Grandjean-Kyburz (CA déléguée à la culture, Chêne-Bougeries);

Pierre A. Debarge (CA délégué à la culture, Chêne-Bourg);

Philippe Decrey (CA délégué à la culture, Thônex)

Rédactrice en chef: Kaarina Lorenzini

Equipe de rédaction:

Liliane Roussy, Clarisse Miazza, Mariel et Francisco Herrera, Christelle Resvard,

Annick Roduit, Michel Bordier, Stephan Bruggmann, Jean-Pierre Chenu,

Jean Michel Jakobowicz, Frédéric Montanya, Robert Pagani, Jacques et Florence Sans

Secrétariat de la rédaction: Françoise Allaman

52, chemin du Bois-Des-Arts – 1226 Thônex – Case postale 145 – 1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 349 24 81 (répondeur) – Fax 022 349 14 81

E-mail: lechenois@bluewin.ch – Site Internet: www.lechenois.ch

Prépresse: Bernard Guignet – **Impression:** Atar Roto Presse SA

Administration (publicités): Journal Le Chênois – pub@lechenois.ch

Distribution (La Poste): tous ménages dans les Trois-Chêne

Abonnement: Frs 20.–/an

Date des prochaines parutions en 2011:

21 juin, 20 septembre, 25 octobre et 6 décembre 2011



gardez votre énergie!
 isolez maintenant*

* une maison mal isolée peut consommer jusqu'à 10x plus d'énergie

notre travail nous passionne ... biedermann-sa.com en parle

Chêne-Bougeries

«Maîtriser son développement implique de ne pas se limiter à l'aménagement de son seul territoire»

C'est le credo de Francis Walpen, magistrat en charge de l'urbanisme qui a pourtant décidé de ne pas briguer un second mandat. Avant de tirer sa révérence, il évoque les enjeux auxquels, selon lui, Chêne-Bougeries est aujourd'hui confrontée et revient sur ses réalisations.

Un bilan et une méthode

Francis Walpen a œuvré pour le bien de la commune pendant ces quatre dernières années. Avec, par exemple, à son actif: la réalisation – négociée avec tous les partis représentés au Conseil municipal – du plan directeur communal 2009 mais aussi le déblocage du dossier de l'aménagement du Cœur de village (dit Le Goulet) grâce au lancement, en 2009, d'un mandat d'études parallèle. A noter, qu'à ce jour, les propositions issues des candidats retenus dans le cadre de ce concours, remises à la Commune en mars 2011, sont en cours d'examen.

Cette politique des petits pas, on la retrouve dans le dossier emblématique de la Maison de la Gradelle qui, après avoir été très contestée, est aujourd'hui définitivement enterrée. Francis Walpen – qui n'a soutenu le projet que par sens de la collégialité – a toujours préféré envisager les choses sous un autre angle. Sa méthode: récupérer dans le complexe de La Gradelle des locaux commerciaux existants au gré des départs, fin de bail ou cessation d'activités, afin d'y accueillir des services communaux comme la ludothèque, les activités créatrices ou la travailleuse sociale hors-murs. Il espère d'ailleurs arriver de la même manière à finaliser avant son départ un ambitieux projet sur lequel il préfère, en l'état, rester discret.

«Négocier ce qui peut raisonnablement l'être»

«Vouloir maîtriser son développement consiste à mener nos projets, selon nos critères, dans les zones que nous avons choisies et, non, insiste Francis Walpen, à accepter telles quelles celles que le Canton a décidé tout seul d'aménager. Dans ce contexte, nous devons, poursuit-il, respecter le plan directeur cantonal et les différentes lois votées par le Grand Conseil



tout en négociant ce qui peut raisonnablement l'être. A l'image du réaménagement de la route de Frontenex que l'Etat veut nous faire financer alors que son seul but est de délester les autres axes routiers du trafic engendré par les Communaux d'Ambilly qui se situent bien au-delà des limites de la commune».

Avec une douzaine de Plans Localisés de quartiers (PLQ) réalisés, adoptés ou en cours (qui entraîneront, à terme, une augmentation de la population de la commune d'au moins 3700 habitants), Chêne-Bougeries est à un tournant de son développement. C'est dans la manière d'aborder cette mutation que, pour Francis Walpen, le bâti blesse.

Les raisons d'un retrait

«La Commune de Chêne-Bougeries continue à envisager son développement dans le seul cadre de son territoire sans prendre en compte ni le plan directeur d'aménagement cantonal ni le périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA) Genève-Eaux-Vives-Annemasse», explique Francis Walpen. On se retrouve ainsi dans une situation où les élus des partis représentés au Conseil administratif soutiennent, au niveau cantonal, la densification de la couronne urbaine, la loi sur les surélévations d'immeubles et l'objectif de construire à Genève 2500 logements par an, mais s'opposent à leur réalisation sur le plan communal. Ce côté, «il faut construire mais pas chez moi», relève-t-il, m'est devenu hautement insupportable».

«L'avis du Conseil d'Etat sur le plan directeur communal de Chêne-Bougeries, que nous venons

de recevoir, ne dit pas autre chose», poursuit-il. Extrait de la lettre en question: «L'Etat souhaite que la Commune se positionne sur le plan cantonal 2007. La planification directrice cantonale relative à la densification de la zone villas est contraignante pour les communes. Chêne-Bougeries, pour sa part, ne souhaite pas entrer en matière sur une densification plus importante par de nouveaux déclassements. Dès lors, le Plan directeur de Chêne-Bougeries sera sans doute adopté par le Conseil d'Etat avec une réserve concernant ce sujet».

Une décision mûrement réfléchie

«Ma décision de ne pas me représenter a été mûrement réfléchie, car être tiraillé en permanence entre mes deux mandats n'était plus tenable», tient-il à expliquer. Il me fallait défendre, en tant que magistrat communal, un îlot de verdure au cœur de la cité de Genève alors que, parallèlement, je me devais d'appliquer la politique du Conseil d'Etat visant à construire 2500 logements par an que je soutiens en tant que député. Ayant toujours admiré les artistes qui savaient quitter la scène au bon moment, je suis convaincu qu'il faut savoir ne pas rater sa sortie. Se cramponner à son poste et à ses prébendes, ce n'est pas mon style», conclut Francis Walpen. Il laisse aujourd'hui à d'autres le soin de mener à bien l'application du plan directeur communal – et son intégration dans le PACA Genève-Eaux-Vives-Annemasse – ainsi que les différents PLQ et Plans de changements de zones en cours.

Frédéric Montanya

Publicité

berthault immobilier

un suivi personnalisé pour
l'achat ou la vente de votre
bien immobilier

www.berthault.ch
0 2 2 3 4 8 6 8 8 8
26 chemin du mont-blanc
1224 chêne-bougeries

Plans localisés de quartiers et projets en cours

Route de Malagnou – Chemin de la Paumière: 180 logements.

Jean-Jacques Rigaud Nord: 150 logements.

Jean-Jacques Rigaud Sud: 200 logements.

Pré-du-Couvent: 200 logements.

La Bessonnette: 25 logements en EMS.

Chemin de Challendin: 208 logements.

Chemins Python et Falletti: 90 logements.

Chemin Cougnard: 80 logements.

Hauts de Malagnou: 130 logements.

Le Nouveau Prieuré: 34 logements.

Pré-Babel 2: 136 logements (disponibles fin 2011).

Surélévations chemin De-La-Montagne 70-134: 130 logements.

Aménagement du Cœur de village: 74 logements



Envie de bouger en toute tranquilité?

**VOYAGEONS ENSEMBLE
JPEXCURSIONS SÀRL – PRESINGE**

09.07.2011

**RIGOLETTO de VERDI
À AVENCHES
165.00**

Transport, places numérotées
Inscriptions jusqu'au **20.05.2011**

04.09.2011

**FÊTE DES SONNEURS
DE CLOCHE
À BULLE
60.00**

Transport, café dans le car
Inscriptions jusqu'au **04.08.2011**

28.09.2011

**MARCHÉ DU LIN
à ZÄZIWIL
65.00**

Transport, café dans le car
Inscriptions jusqu'au **28.08.2011**

**RENSEIGNEMENTS,
DEMANDE DE PROGRAMME
ET INSCRIPTIONS AU
022 759 10 01 ou info@jpexcursions.com**



pharmacie gouda

HORAIRES NON STOP
lundi au vendredi: 8 h à 19 h – samedi: 8 h 30 à 18 h
LIVRAISONS RAPIDES À DOMICILE

Centre commercial
Ch. De-La-Montagne 136 / Chêne-Bougeries Tél. 022 348 35 68
Fax 022 348 03 67



Alfie Chaussures

91, rue de Genève – 1226 Thônex
022 348 74 82

LIQUIDATION TOTALE!

FIN DE BAIL au 31 AOUT 2011

CHAUSSURES ITALIENNES

Haut de Gamme, tous styles:
de Frs 60.– à Frs 90.–

Un grand merci à notre fidèle clientèle.

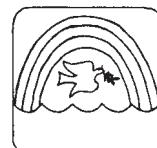


FERDINAND DESJACQUES & C^{ie} SA

ENTREPRISE DU BÂTIMENT

Maçonnerie, gypserie, peinture,
isolation de façades

Avenue de l'Aurore 7 - 1225 CHÈNE-BOURG Tél. 022 348 61 67



**ENTREPRISE
A. BAUDUCCIO**

PEINTURE ET PAPIERS PEINTS
travail soigné – devis sans engagement

6, ch. Deluc – 1224 Chêne-Bougeries
Tél. + fax: 022 349 55 26 agribau@bluewin.ch
Natel: 079 459 36 81 www.bauduccio.ch

Vente
Installation

AGENA
TV - HIFI - VIDÉO

Réparation
Dépannage

022 348 88 80

Rue de Genève 3 1225 Chêne-Bourg

Antennes et satellites

Sonorisation Vidéo-projection

Agent officiel CANAL+

Surélévation des immeubles du chemin De-La-Montagne

Un dossier mal ficelé met en émoi les habitants

Les 550 locataires des immeubles situés aux alentours du centre commercial du chemin De-La-Montagne, soit 1500 personnes environ, n'en reviennent toujours pas. C'est par une lettre, reçue le 14 décembre dernier et leur annonçant des augmentations de loyers pouvant aller jusqu'à 70% pour certains locataires, qu'ils ont appris que leurs immeubles étaient l'objet d'un important projet de transformation immobilière.

«Le ciel nous est tombé sur la tête»

En se référant aux demandes d'autorisation de construire déposées en novembre 2010 par les deux propriétaires (le Crédit Suisse et Swiss Life), ils s'aperçoivent qu'il est prévu de surélever de deux étages les immeubles existants, de réaliser des transformations intérieures et d'aménager deux parkings souterrains. Ce n'est toutefois qu'en allant consulter les plans que «le ciel leur tombe sur la tête». «Nous y avons vu que des cuisines existantes étaient transformées en pièces d'habitation et que la création de nouvelles cuisines étaient prévues dans les surfaces dévolues aux séjours, mais également que certains appartements existants étaient purement et simplement supprimés», explique Pierre Ischi, membre du Groupe Montagne (Groupe des locataires des immeubles du chemin De-La-Montagne 70 à 134, association fondée en 1969). Ce dernier découvre également l'ampleur du projet soit la création de 130 logements supplémentaires et l'aménagement, en bordure de la Seymaz, de parkings souterrains d'un total de 230 places, nécessitant l'abattage d'une quarantaine d'arbres.

Chez les habitants, souvent arrivés au terme de la construction des immeubles en 1965, c'est la stupeur et l'incompréhension, mais aussi l'angoisse qui dominent. D'autant que leurs demandes de précisions restent sans réponse et que circulent nombre d'informations contradictoires. «Il faut savoir, relève André Bretton, président du Groupe Montagne, que ces immeubles, édifiés en zone 4B de développement, ont déjà obtenu lors de leur construction dans les années 60 une dérogation permettant la réalisation de bâtiments de six étages au lieu des quatre autorisés. Déposer des autorisations de construire pour un projet de

surélévation qui doit nécessairement passer préalablement par un déclassement de zone dépasse l'entendement. Que l'Etat, garant de la légalité des projets, n'aît pas réagi, aussi!», poursuit notre interlocuteur.

Une première victoire

L'administration cantonale semble toutefois s'être aperçue de sa bêtise, puisqu'aujourd'hui une des deux autorisations déposées n'a toujours pas été publiée dans la FAO, même si l'étude du projet continue au DCTI. De son côté, la Commune, qui avait déjà donné un préavis favorable au projet, revient sur sa décision. Début février, la Conseillère administrative Béatrice Grandjean-Kyburz a ainsi envoyé, en tant que Maire de Chêne-Bougeries, un courrier au Canton et aux propriétaires concernés stipulant que «la Commune avait donné son préavis sur une base incomplète et que, dans le cas où ces projets impliquaient un changement de zone, il fallait considérer que le préavis émis était caduc». Courrier resté sans réponse à ce jour.

Quoi qu'il en soit, ce projet, mal engagé, combattu par des habitants résolus, devrait encore connaître de nombreux rebondissements et ne voir le jour, s'il se réalise, que dans de nombreuses années. D'ailleurs, les promoteurs impliqués ne semblent plus aujourd'hui très sûrs ni de leurs plans ni du coût réel de leurs projets de transformation. Du côté du Crédit Suisse, on indique que «les plans ne sont pas définitifs; le coût de l'opération inconnu; la modification des appartements encore à l'étude»*. Selon Swiss Life, les plans déposés ne seraient même que «l'esquisse grossière d'un avant-projet». Pourtant, cette même Swiss Life écrit le 3 mars 2011 à un locataire qu'elle convoquerait les habitants à des séances d'information «dès que la planification des détails sera terminée»**. Pour les habitants, échaudés par des annonces multiples et une information à géométrie variable, l'heure reste plus que jamais à la mobilisation et à la vigilance.

* Tribune de Genève du jeudi 31 mars 2011.

** La salle communale J.-J.-Gautier est déjà réservée par Swiss Life pour fin mai... 2011!

Publicité

AUTOS - PNEUS CHENOIS

MECANIQUE TOUTES MARQUES

| | |
|------------------------------|--------------|
| - REMPLISSAGE CLIMATISATION | 98.- |
| - ANTI POLLUTION | 50.- |
| - LAVAGE CHASSIS/MOTEUR | 96.- |
| - DEPLACEMENT POUR EXPERTISE | 90.- |
| - NOTRE FORFAIT VISITE | 213.- |
| - VIDANGE | 98.- |

PROMOTIONS SUR PNEUS

| | | |
|------------------------|-------------|-------------|
| - NEUF | dès | 69.- |
| - OCCASION | dès | 30.- |
| - GARDIENNAGE | | 20.- |
| - ECHANGE DE VOS PNEUS | ETE / HIVER | 80.- |
| - GEOMETRIE | | 50.- |

NOUVEAU DIAGNOSTIC ELECTRONIQUE

**DEVIS PREPARATION VISITE
GRATUIT**

**MONTAGE + EQUILIBRAGE
GRATUIT**

022 348 71 47



AMBROSIO S.A.

**CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
DETARTRAGE DE BOUILLEURS**

35, rte de Sous-Moulin
1225 CHÈNE-BOURG

POMPES À CHALEUR
PANNEAUX SOLAIRES

Tél. 022 349 85 77
Fax 022 349 46 28

Une blessure psychique ancienne

refoulée, qui se réactive à la suite d'un choc ou dans une période de stress peut gravement perturber le fonctionnement physique, psychique et intellectuel d'une personne et conduire à un état dépressif grave.

Le **Déchoquage** est une méthode thérapeutique spécifique, de courte durée, qui identifie et aide à intégrer la ou les blessure(s) ancienne(s) souvent à l'origine de la crise présente et permet de mieux comprendre et traiter celle-ci. ☎ 022 349 72 91 à Jean-Platon pour un rendez-vous.

Chêne-Bourg

Passer du concept de nouveau centre à sa réalisation est au cœur des préoccupations de la Commune



Dans l'attente de la fin du chantier du CEVA prévue pour la fin de l'année 2017, Chêne-Bourg finalise l'urbanisation de son nouveau centre qui sera édifié sur les terrains des CFF jouxtant la gare et la voie ferrée actuelles. Le démarrage des chantiers ne pouvant se faire qu'une fois le CEVA opérationnel, ce n'est, dans le meilleur des cas, qu'à l'horizon 2020 que ce quartier devrait devenir réalité. Côté CEVA, le Tribunal administratif fédéral n'a, en effet, toujours pas rendu sa décision dans le cadre des recours encore pendents. La décision, d'abord espérée en avril 2011, ne devrait finalement tomber qu'en juin prochain.

Dans ce contexte, les avancées urbanistiques tangibles sont les suivantes: le Plan de modification des zones portant sur le périmètre de la Gare de Chêne-Bourg récemment accepté (cf. ci-dessous); l'approbation définitive, le 16 mars dernier, par le Conseil d'Etat du plan directeur communal; l'emplacement définitif de l'ancienne gare qui sera déplacée du côté de l'avenue de Bel-Air.

Pour mémoire, le projet de modification des limites de zones, d'une superficie totale de 59 242 m², porte principalement sur la parcelle, propriété des CFF et correspondant à la gare de Chêne-Bourg. Ce périmètre se trouve actuellement en zone ferroviaire, en zone industrielle et artisanale, en zone de verdure, ainsi qu'en zone 5. Le déclassement de ce site en zones de développement 2 et 3, aujourd'hui occupé par l'édifice de la gare, des bâtiments industriels, des entrepôts et des bâtiments de logements, s'inscrit dans la perspective du projet de déve-

loppement immobilier qui permettra l'aménagement des terrains situés de part et d'autre de la future gare de Chêne-Bourg.

Lancement d'un concours d'aménagement

«Que les choses avancent lentement ne veut pas dire qu'elles n'avancent pas. Simplement tout prend du temps, beaucoup de temps même», relève Pierre Debargue, Conseiller administratif en charge de l'aménagement. A l'image du lancement, en partenariat avec le Canton, d'un concours demandé depuis longtemps par la Commune et destiné à définir la conception de l'aménagement des espaces publics en liaison avec la nouvelle gare de Chêne-Bourg. Ce dernier comportera deux volets. «Le premier sera un concours de projets portant sur l'ensemble de la zone qui sera réaménagée, soit celle comprise dans le masterplan CEVA/SOVACB (Société de valorisation de Chêne-Bourg). Le second sera un concours d'idées, plus axé sur la réflexion, et concernera les alentours immédiats de la gare», explique le magistrat. Le programme du concours, qui est en cours de finalisation, devrait être officiellement lancé fin mai 2011.

Le masterplan à bout touchant

On devrait d'ailleurs en savoir plus le 18 mai prochain à l'occasion de la présentation à la Salle Point favre, par le Conseiller d'Etat Mark Muller, du masterplan révisé. «En l'état, si un accord – qui doit encore être validé par la Direction générale de la mobilité (DGM) – a été trouvé pour les accès du

futur parking, de nombreux points sont encore en suspens», note Pierre Debargue. A l'image du sort de la boucle technique du tram de la place de la Gare dont les TPG étudient la possibilité de son déplacement et, le cas échéant, les impacts financiers de cette opération.

Quel que soit le choix final, la solution retenue devra être compatible avec les projets de la DGM. Notamment avec la mise en place, à proximité de la nouvelle gare, d'un garage pour vélos de 300 places nécessitant un espace de quelque 600 m². A noter que, compte-tenu des surfaces disponibles sur le domaine public dans ce secteur, la DGM juge plus approprié d'étudier la possibilité d'intégrer cet espace vélos dans le parking souterrain avec un local d'accueil en surface. Le problème se pose de manière similaire pour le parking deux-roues motorisées qui n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation précise.

«Parmi les autres questions qui n'ont pas été encore tranchées de manière satisfaisante, celle de la desserte de cette zone par les transports publics est primordiale», relève le magistrat. «Ce secteur n'étant, à ce jour, desservi que par la ligne de bus 31, il est nécessaire, poursuit-il, d'améliorer à terme la desserte du secteur pour qu'elle réponde aux besoins qui découlent de l'arrivée du CEVA». En envisageant, par exemple, le passage par la gare d'une ligne de bus régionale en direction de Mon-Idée / Puplinge / Presinge / Jussy et Monniz, selon un tracé et une fréquence qui en sont encore au stade des premières études préliminaires. «C'est pour toutes ces raisons, conclut Pierre Debargue, que nous avons impérativement besoin du concours d'aménagement tel que nous l'avons prévu pour que les différentes pistes possibles puissent être explorées sans exclusive par les candidats».

F. M.

La situation à ce jour

La modification des limites de zones est le premier pas vers la concrétisation des grandes options retenues pour ce périmètre dans le plan directeur communal. Il s'agit d'abord de donner la priorité à la réalisation de bâtiments de logements sur l'ensemble du périmètre et de privilégier l'installation de commerces et activités de services au rez-de-chaussée des immeubles. Il s'agit aussi de résérer des surfaces de bureaux, la galerie commerciale étant prévue en sous-sol du côté de l'actuelle place de la Gare. Enfin, il est également prévu de redéfinir les espaces publics en imaginant la création d'une esplanade en lien avec la voirie existante (av. de Bel-Air, av. F.-A. Grison, ch. de la Mousse, ch. de la Gravière).

Un projet de plan localisé de quartier (PLQ), actuellement en cours de finalisation, s'inscrit approximativement dans les limites de la future zone de développement 2*. Il prévoit une urbanisation conséquente du périmètre concerné. Pour ce projet de PLQ, les surfaces brutes de plancher envisagées sont les suivantes: logements (24 700 m²); commerces et services (800 m²); galerie commerciale (5000 m²); activités administratives (8000 m²) soit un total d'environ 38 500 m².

Quant à la partie nord du périmètre, sur laquelle une zone de développement 3** est projetée, il est prévu environ 8700 m² de surfaces brutes de plancher d'activités et 13 000 m² de logements, y compris les quelques bâtiments existants qui seront conservés. L'urbanisation de ce secteur, avec l'élaboration d'un autre PLQ, n'est toutefois pas encore d'actualité et se fera dans un second temps.

* La zone de développement 2 comprend les quartiers édifiés sur le territoire des anciennes fortifications et des quartiers nettement urbains contigus. Elle est destinée aux bâtiments affectés à l'habitat, au commerce et autres activités du secteur tertiaire avec un gabarit maximum, hors dérogation, de 24 mètres à la corniche.

** La zone de développement 3 comprend les régions dont la transformation en quartiers urbains est fortement avancée; elle est destinée aux bâtiments affectés à l'habitation, au commerce et aux activités du secteur tertiaire, avec un gabarit maximum, hors dérogation, de 21 mètres à la corniche.

Densification du Plateau de Bel-Air

La politique foncière du Canton inquiète habitants et Commune

Depuis quelques mois, les habitants du Plateau de Bel-Air s'inquiètent de la politique d'aménagement menée par le Canton dans la zone chemin de la Mousse, chemin de la Gravière et avenue des Vergys. En effet, dans le cadre de sa politique d'acquisition foncière, le Conseil d'Etat a récemment fait usage de son droit de préemption, mais a aussi recouru à une mesure d'expropriation pour cause d'utilité publique.

La Commune, également préoccupée par cette situation, a écrit, le 17 février et le 24 mars 2011, au Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) pour demander des éclaircissements sur la politique de densification que le Canton entendait mener dans le secteur du Plateau de Bel-Air. Dans sa réponse, datée du 4 mai 2011, le Conseiller d'Etat Mark Muller, magistrat en charge du DCTI, clarifie la position de l'Etat dans cette affaire et devrait en toute logique reprendre tout ou partie des explications que nous a fournies le DCTI dans le cadre de cet article.

Changement de cap de l'Etat

En avril 2010, le Canton expliquait «qu'il n'avait pas recours ces dix dernières années aux possibilités d'expropriation ouvertes par la Loi générale sur le logement». Et précisait que «sans exclure l'instrument de l'expropriation, il privilégiera une politique foncière fondée sur les acquisitions de gré à gré et sur un développement de l'offre de logements en partenariat avec les propriétaires et professionnels concernés»*.

Un an après, il semble que le Canton ait opéré un changement de cap (cf. encadré en p. 8). Trois dossiers ont plus particulièrement retenu l'attention de la Commune et de l'Association des habitants du Plateau de Bel-Air. L'Etat a ainsi usé de son droit de préemption pour acquérir, en décembre 2010, une parcelle de 290 m², avec une habitation mitoyenne de 72 m² et un garage de 32 m², sise à l'avenue Grands-Monts. Puis, le DCTI a refusé, en début d'année, d'autoriser la construction d'une villa jumelée à l'avenue du Rond-Point au motif que «des études sont en cours en vue d'une modification de zone visant la création d'une zone de déve-

loppelement 3**». Il soulignait par ailleurs, à cette occasion, que «la réalisation d'une villa à cet endroit serait de nature à compromettre les objectifs d'urbanisme relatifs au développement de ce périmètre». Enfin, le 18 avril dernier, le Conseil d'Etat a décidé de faire usage de son droit d'expropriation pour cause d'utilité publique dans le cadre de l'acquisition d'une parcelle, sise avenue de la Martinière, d'une surface 808 m² avec villa de deux logements et annexes (se reporter sur ce point aux explications données par le DCTI ci-dessous).

Des questions sans réponses claires

Le périmètre du plateau de Bel-Air concerné par les acquisitions réalisées par le Canton est actuellement situé en zone de développement 4B***. Toutefois, relèvent la Commune et l'Association des habitants du Plateau de Bel-Air, «s'il est prévu, dans le plan directeur communal de Chêne-Bourg ainsi que dans celui du Canton, de densifier ce périmètre qui est dans le prolongement de la zone CEVA, il n'existe, à ce jour, ni Plan directeur de quartier, ni de PLQ et encore moins de projet de construction de logements sociaux, préalables à toute modification de zones et d'affectations mais également à toute procédure d'expropriation».

Il semble toutefois que cela n'empêche pas le Canton d'anticiper la densification prévue même si elle n'est pas encore arrêtée, en recourant à son droit de préemption voire à son droit d'expropriation pour cause d'intérêt public. Le Conseil d'Etat fonde en effet l'exercice des deux droits précités sur des lois de portée générale comme la Loi générale sur le logement, la Loi générale sur les zones de développement et la Loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique. Et ce, même si, dans un second temps, l'Etat sera

obligé de présenter devant le Grand Conseil un projet de loi de changement de zones et un autre portant sur le classement en périmètre d'intérêt public le secteur dont le régime de zone aura été modifié. Ceci pour autant, souligne le DCTI, que «l'Etat décide de recourir à des mesures d'expropriation, ce qu'il n'a, en l'état, pas décidé de faire aujourd'hui». Le Canton devra également établir un Plan directeur de quartier et un Plan localisé de quartier, tous deux pourvus de leur règlement d'application.

Les précisions du DCTI

Revenant sur le recours à la mesure d'expropriation évoqué plus haut, le DCTI explique que ce dernier est «uniquement dû à un désaccord sur le prix d'achat dans le cadre de l'exercice du droit de préemption. L'arrêté pris par le Conseil d'Etat, précise le Département, vise exclusivement à saisir la commission cantonale de conciliation et d'estimation en matière d'expropriation, afin que celle-ci se détermine sur la question litigieuse du prix. Il ne s'agit donc pas d'une mesure d'expropriation en tant que telle, mais d'une procédure formelle visant à établir le prix dans le cadre de l'exercice du droit de préemption». «L'exercice du droit de préemption, poursuit le DCTI, est parfaitement conforme à la Loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL) et prend tout son sens, compte tenu de l'arrivée prochaine du CEVA et des transformations qui en découlent. Il n'est en effet plus du tout approprié de laisser perdurer de l'habitat individuel peu dense à proximité d'un pôle de transport collectif».

Un nouvel outil au service de l'aménagement

En outre, dans le document «Projets Stratégiques de développement» (PSD) du 29 avril 2011, le DCTI cite dans les PSD engagés en 2011, le PSD «Gare de Chêne-Bourg–Plateau de Chêne-Bougeries».

«Une dénomination qui paraît impropre, puisqu'à la consultation du plan annexé, note Pierre Debarge, Conseiller administratif en charge de l'aménagement, il s'agit bel et bien du secteur du Plateau de Bel-Air situé sur la commune de Chêne-Bourg». Il est à noter que, dans le cadre d'un PSP, l'Etat doit mettre en place une structure de pilotage et de concertation réunissant des élus du Canton et des communes concernées «qui formuleront des recommandations aux autorités compétentes». Etant donné les différents événements

intervenus et les difficultés récurrentes rencontrées par la Commune chaque fois qu'elle tente d'obtenir des informations précises du DCTI, cette formulation laisse perplexe le Conseil administratif de Chêne-Bourg. Il n'en reste pas moins que ce comité de pilotage est, selon le DCTI, en cours de constitution (voir également en p. 8).

Un écart de prix surprenant

Par ailleurs et sans entrer dans le détail d'affaires relevant de la sphère privée, les différences de prix – constatées lors de l'achat de parcelles par le Canton dans le cadre de l'exercice de son droit de préemption puis de son droit d'expropriation – sont incompréhensibles aux yeux de Serge Locatelli, président de l'Association des habitants du Plateau de Bel-Air. «Selon la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 24 décembre 2010, explique ce dernier, l'Etat a usé de son droit de préemption pour acquérir une parcelle de 290 m², avec une habitation mitoyenne de 72 m² et un garage de 32 m², sise avenue des Grands-Monts pour la somme de 1 390 000 francs, soit à un prix de 4793 francs le m². Or, poursuit-il, dans la FAO du 18 avril 2011, l'Etat fait valoir son droit d'expropriation pour une parcelle de 808 m² avec villa et annexes, sise avenue de la Martinière, soit dans le même secteur, pour une somme de 1 430 000 francs, soit à un prix de 1777 francs le m². C'est d'autant plus surprenant, ajoute-t-il, que le propriétaire a un acquéreur à deux millions soit à un prix de 2475 francs le m², ce qui correspond à environ la moitié du prix au m² payé par l'Etat dans la cadre de sa première acquisition, mais qui, dans ce cas-là, paraît à l'Office du logement, institution responsable au sein du DCTI des estimations des biens fonciers, «a priori élevé voire excessif». Un sujet sur lequel le DCTI ne désire pas, pour l'instant, s'exprimer.

Le Conseil administratif fâché

Après avoir pris connaissance de la lettre de Mark Muller, le Conseil administratif de Chêne-Bourg juge que les réponses apportées sont «évasives, incomplètes et inacceptables». Il déplore que ne figurent dans ce courrier que «des informations très générales, tels des arguments déjà développés dans les avis parus dans la FAO ou disponibles sur le site internet du DCTI». «Nous retenons du courrier de Mark Muller, qu'une fois de plus, le DCTI étudie unilatéralement le

* Réponse du Conseil d'Etat, lors de la séance du Grand Conseil du 29 avril 2010, à une interpellation urgente sur l'usage de son droit d'expropriation déposée par Mme Irène Buche.

** La zone de développement 3 comprend les régions dont la transformation en quartiers urbains est fortement avancée; elle est destinée aux bâtiments affectés à l'habitation, au commerce et aux activités du secteur tertiaire, avec un gabarit maximum, hors dérogation, de 21 mètres à la corniche.

*** la zone de développement 4B (rurale) est applicable aux villages et hameaux de la campagne genevoise et relève de la Loi générale sur les zones de développement; des activités peuvent y être autorisées, avec un gabarit maximum de 10 mètres à la corniche.

dossier de l'aménagement du Plateau de Bel-Air sans y associer réellement la Commune qui est pourtant la principale intéressée», relève Pierre Debarge, Conseiller administratif en charge de l'aménagement. La Commune souligne également qu'elle «souhaite toujours connaître précisément l'objectif et la planification de la politique d'aménagement que le DCTI entend mener dans ce secteur». D'autant, insiste le magistrat, que cette lettre ne nous amène aucun élément concret nous permettant de répondre aux questions légitimes que se posent les habitants concernés par cet aménagement si ce n'est que le Canton veut densifier plus que de raison et, visiblement au pas de charge, un secteur que nous, Commune, voulons aménager progressivement en lui gardant sa vocation de poumon vert et en évitant une densification prématuée ou arbitraire comme le prévoit expressément notre plan directeur communal».

F. M.

La position du Canton

En ce qui concerne plus particulièrement la zone chemin de la Mousse, chemin de la Gravière et avenue des Vergys, le DCTI souligne que «les études menées dans le cadre du Périmètre d'Aménagement Concerté d'Agglomération (PACA) Genève-Annemasse-Salève ont clairement mis en évidence un potentiel de développement d'emplois et de logements sur le secteur du plateau Bel-Air. Elles précisent également qu'une densification de ce périmètre serait de nature à conforter la centralité du quartier de la gare de Chêne-Bourg comme le projet de plan directeur cantonal, actuellement mis à l'enquête publique, le prévoit. Ce développement étant également inscrit dans le plan directeur communal de Chêne-Bourg, note le DCTI, il ne semble donc pas qu'il y ait divergence quant aux objectifs poursuivis».

En outre, relève le DCTI, «le périmètre du plateau Bel-Air figure également dans les projets stratégiques de développement (PSD). La démarche de mise en œuvre des PSD est fréquente et s'articule autour de trois axes préalables à la mise en place de plans d'affectations (plans directeur de quartier, plan localisé de quartier,

etc.): la réalisation d'une étude de programmation, l'établissement d'un plan guide et la réalisation d'une étude préliminaire d'amélioration foncière».

Par ailleurs, dans un article de la *Tribune de Genève*^{*}, Pascal Chobaz, directeur des opérations foncières au DCTI, s'exprimant sur l'exercice par l'Etat de ses droits de préemption et d'expropriation, admet «qu'une telle pratique était jusqu'ici rare, mais que cela s'était déjà fait. En zone de développement, explique-t-il, l'Etat contrôle les prix pour échapper aux règles du marché. Ce n'est qu'à cette condition, estime-t-il, que l'on pourra ensuite construire des logements d'utilité publique». Par ailleurs, Pascal Chobaz reconnaît que l'Etat a décidé de mener une politique proactive dans la zone du Plateau de Bel-Air qui est située en bordure de la future gare CEVA. «Nous considérons, souligne-t-il sans autres précisions, que le développement de tout ce périmètre a désormais pris une importance stratégique et, en conséquence, nous avons décidé d'exercer activement notre droit de préemption».

* Tribune de Genève du lundi 2 mai 2011.

Publicité

La plus ancienne pharmacie de la région

Pharmacie de Chêne-Bourg 1890

Philippe Tosi, pharmacien

10, avenue Grison

Tél. 022 348 59 20 – Fax 022 348 47 92

Livraisons à la campagne

Hygiéniste dentaire diplômée indépendante

membre Swiss dental hygiénists-
reconnaissance CRS

- contrôle annuel, dépistage caries
- détartrage doux avec ou sans ultrasons
- soins pour dents sensibles et saignements
- polissage et blanchiment

Daniela Christen
ch. du Pont-de-Ville 7
Chêne-Bougeries

022.348.42.49

Parking gratuit

Epicerie de Chêne

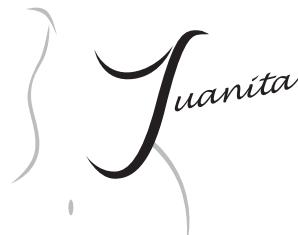
Alimentation Générale- boissons - tabacs
Spécialités portugaises

29, rue de Chêne-Bougeries
1224 Chêne-Bougeries

tél: 022 348 71 31

www.epiceriedechene.ch

Institut de Beauté



13, ch. de la Salamandre
1226 Thônex
Tél. 022 349 86 60

- Soins du visage et du corps
- Teinture cils et sourcils
- Beauté des pieds
- Epilation à la cire chaude et froide
- Epilation électrique définitive
- Dépilation définitive et réjuvenation par la lumière pulsée
- Ionisation
- Massage de liposculpture
- Massage du sportif classique
- Massage classique

escaliers

menuiserie

charpente

habitations bois

transformations

restaurations - rénovations

107, avenue de Thônex
1231 Conches Genève
Téléphone 022 703 40 90
Fax 022 703 40 98
duret.sa@duret.ch

Entreprise Duret sa

Fondée en 1871



P. LUDI
CYCLES & MOTOS
VELOS ELECTRIQUES

WWW.DLUDI.CH - 022 346 05 80

179 ROUTE DE FLORISSANT, 1231 CONCHES - DU LUNDI AU VENDREDI 8H30-12H00 et 13H30-18H30 - TPG LIGNE 8 ARRET CONCHES

MINI-MOVE
24V 10Ah Li-ion
Pliable !



ECO
24V 10Ah Li-ion



SWING
36V 11Ah Li-ion



MAMBA
36V 11Ah Li-ion
Vitesse : 30 km/h !



Thônex

«Notre opposition au projet cantonal des Communaux d'Ambilly donne ses premiers résultats»

«**S**i Thônex s'est opposée, le 14 janvier 2011, au plan localisé de quartier (PLQ) des communaux d'Ambilly, rappelle d'emblée, au nom du Conseil administratif, Pascal Uehlinger, magistrat responsable de l'urbanisme et Maire, ce n'est pas parce que la Commune s'oppose à la construction de logements, dont le canton de Genève a cruellement besoin, mais bien pour obtenir des garanties minimum de la part de l'Etat sur les questions de la mobilité et du financement des équipements publics». Par une résolution, le Conseil municipal avait d'ailleurs, bien avant cette date, conditionné son accord à l'intégration dans le projet proposé de six mesures concrètes et jugées incontournables pour aller de l'avant.

Les points litigieux

Il s'agit sur le plan de mobilité: de la régulation des carrefours Jussy-Mon-Idée et Jussy-Puplinge et de celle du carrefour Mail central-maillon routier; de l'interdiction de tourner à gauche au carrefour Mail central-Mon Idée afin de limiter le trafic sur cet axe; de la modification des carrefours Seymaz-Mirany, Mirany-Bel-Air, Jussy-Foron, Jussy-Ambilly, Jussy-Mousse, Jussy-Tronchet et Seymaz-Mon-Idée; de la rétention des véhicules au niveau des carrefours de contrôle d'accès (Jussy-Puplinge, Jussy-Mon-Idée, Jussy-Ambilly) accompagnée d'aménagements de voies de bus à l'approche des carrefours y compris la réalisation du site propre situé à la sortie de Puplinge jusqu'au carrefour de Mon-Idée; de la réalisation d'un site propre pour les transports publics depuis le futur giratoire (qui sera relié au barreau routier) jusqu'à la rue de Genève, via l'avenue Tronchet au-delà de 2017. «Pour le Conseil administratif, ces mesures sont absolument indispensables dans une commune dont la mobilité est déjà précaire et dont les axes de circulation sont systématiquement saturés», relève le magistrat. «Commencer les travaux avant la réalisation de ces aménagements, c'est provoquer une congestion permanente de la circulation dans le périmètre, au détriment de la commune, de ses habitants et de tous ceux, déjà fort nombreux, qui transitent par Thônex».

Enfin, poursuit Pascal Uehlinger, «le Conseil administratif a également repris, dans le cadre de son opposition,



la préoccupation formulée par le Conseil municipal sur la question du financement des équipements publics, dont la construction sera rendue nécessaire par l'aménagement prévu par le PLQ et dont le coût, estimé à une centaine de millions de francs, incombera à la Commune, mettant en péril ses finances communales sur le long terme».

Une opposition payante

«Le Canton ayant finalement compris que tant que les divers points qui ont motivé notre opposition au PLQ ne seraient pas résolus, nous resterions sur notre position, il a accepté de négocier», souligne le magistrat. Le Conseil administratif a ainsi déjà obtenu que le passage d'un bus en site propre le long de la nouvelle route d'accès soit étudié, mais également que cet aménagement sur le tronçon de l'avenue Tronchet soit réalisé dès l'été prochain. Une planification générale des travaux à entreprendre d'ici à 2014, date de l'arrivée des premiers habitants dans les immeubles prévus dans la première étape MICA, a par ailleurs été mise en place.

Des avancées ont également été enregistrées sur le plan financier. «Nous avons fourni au Canton des éléments concrets – comme le coût de l'école Marcellly (41 millions dont 6,5 millions d'emprunt) – et sommes partis sur la base d'un financement de 100 millions sur 20 ans, sachant que 60% de cette somme sera investi dans

les cinq premières années et le solde dans les quinze années suivantes», explique Pascal Uehlinger. «Dans ce cadre, souligne-t-il, nous devrions obtenir environ 10 millions grâce aux diverses taxes légales (équipements, écoulement, etc.). Une somme d'environ 30 millions concernant les canalisations, les équipements des espaces publics, l'éclairage et le mobilier urbain fait également l'objet de pourparlers avec les promoteurs du projet. Le solde de 60 millions devrait faire l'objet d'un emprunt sur vingt ans. Cet investissement sera totalement amorti au bout de ce laps de temps. D'autant qu'il faut prendre en compte les revenus fiscaux générés par les habitants qui s'installeront progressivement dans les quatre types de logements selon le rythme de leur réalisation». A noter, à ce sujet, que la Commune pourrait, comme demandé par une résolution du Conseil municipal, acquérir à travers sa Fondation communale pour le logement, les logements d'utilité publique (LUP) qui y seront construits.

«Tant que nous n'aurons pas obtenu satisfaction sur l'ensemble des mesures demandées, notre opposition est toujours valable, mais les résultats enregistrés tant sur les plans de la mobilité, des aménagements routiers ou du financement des infrastructures éliminent d'autant les points encore litigieux. Nous pouvons en conséquence raisonnablement

espérer, conclut notre interlocuteur, que les derniers points qui hypothèquent encore le projet tel qu'il nous a été présenté dans sa première mouture soient résolus d'ici l'été, afin de permettre un démarrage des travaux routiers fin 2011 et de l'urbanisation de cette première étape MICA en 2013».

Projets en cours et PLQ bloqué

Parmi les autres projets d'urbanisation en cours, c'est la promotion privée réalisée dans le secteur Etienne-Chenaz qui est la plus avancée, avec, à terme, la construction de 160 logements et, plus modestement, celui prévoyant la création de 16 logements à Mon-Idée. Par ailleurs, le Plan localisé de quartier de Clair-Val, situé avenue de Thônex, à hauteur du chemin Clair-Val, qui prévoit la construction de trois immeubles de quatre étages, celle d'un immeuble pour personnes à mobilité réduite et la réalisation d'un parking souterrain, longtemps bloqué par plusieurs recours devant le Tribunal administratif aujourd'hui levés, l'est toujours, un riverain ayant décidé d'aller jusqu'au Tribunal fédéral. «C'est rageant, relève Pascal Uehlinger, car ce projet correspond en tous points au concept d'urbanisation du Conseil administratif tel qu'il figure dans notre plan directeur communal, raison pour laquelle nous y prévoyons d'y réservier des surfaces, probablement pour une crèche couplée avec un D2, dont Thônex a un urgent besoin». Pour mémoire, ce PLQ a été adopté par le Conseil d'Etat en août 2009.

Mener une politique foncière ciblée

Pour le Conseil administratif, maîtriser le développement de Thônex consiste aussi à mener une politique foncière en acquérant, dans des zones à fort potentiel ou correspondant à des besoins déjà identifiés, des terrains au gré des opportunités du marché. C'est ainsi que la Commune a récemment acheté la Villa Vincent, soit une parcelle de 1042 m², située juste à côté de l'école Marcellly et classée en zone de verdure d'utilité publique. «Dans un premier temps, cette villa devrait accueillir un des services de la mairie, ce qui nous permettrait, note le magistrat, de supprimer le pavillon provisoire jouxtant la Mairie qui accueille actuellement des bureaux».

F. M.

Le plan relief Magnin en 3D!

Installé à la maison Tavel, le plan relief Magnin est un véritable témoignage architectural, historique et technique de l'époque des fortifications. C'est en 1878 qu'Auguste Magnin et son équipe d'orfèvres débutent le minutieux travail. Dix-huit années ont été nécessaires pour assembler toutes les pièces d'un puzzle de plus 30 m², réalisées en zinc et en cuivre, avec un niveau de détails remarquable et une précision inouïe.

Autre époque, autres moyens. L'opération de numérisation du relief Magnin, entamée en 2010, est destinée à reproduire le relief en 3D numérique afin de pouvoir l'interpréter et l'utiliser à des fins muséographiques et de mensuration officielle. Cette opération a fait l'objet d'une première étape, réalisée sur le quartier de la Madeleine tel que l'a représenté Auguste Magnin à son époque. Cette étape a permis de tester les équipements et les logiciels. Les éléments du plan relief ont été saisis avec un scanner industriel, ce qui a permis de repérer et d'enregistrer des millions de points avec une

extrême précision. Plus d'un millier de photographies ont été prises pour permettre une reconnaissance fine des détails du Relief. Enfin, de nombreux documents de travail, conservés au Centre d'iconographie Genevoise, ont été numérisés pour compléter la récolte de données.

Un modèle en 3D a pu être réalisé à partir de ces différents éléments. L'étape suivante a consisté à ajouter des textures, réalisées d'après photos, sur les éléments modélisés en 3D pour créer une vision réaliste des bâtiments. Pour réaliser la première phase de ce projet, pas moins de 50 intervenants ont uni leurs efforts pour résoudre les nombreux défis technologiques. Neuf corps de métiers différents ont ainsi permis la création de ce premier échantillon numérique, localisé dans le quartier de la Madeleine.

Evoluer dans la "réalité augmentée"

La seconde étape devrait permettre d'étendre l'expérience à l'ensemble du plan en relief. Laboutissement de ce projet rendrait possible une visite

au musée entre réel et virtuel, en faisant cohabiter la "vraie" maquette d'origine et l'immersion dans l'environnement virtuel de la Genève du XIX^e siècle, au temps des fortifications. Il sera également possible de se promener dans les rues de la Vieille Ville et de plonger simultanément dans une "promenade virtuelle", au moyen par exemple d'écrans fixes positionnés dans la ville, ou à partir d'un smartphone ou d'une tablette numérique, pour évoluer dans ce que les spécialistes appellent la réalité augmentée.

Un terrain d'apprentissage idéal

Outre la culture et la mensuration, cette aventure numérique concerne aussi les domaines de la formation et de l'aide à la décision. Durant le projet, des étudiants de l'HEPIA et leurs professeurs ont eu l'occasion d'expérimenter de plus près la numérisation et le traitement des données d'un projet complexe. C'est un terrain d'apprentissage, pour apprendre à se former à partir d'un cas concret. Cela permet aussi de susciter des vocations pour les nou-

veaux métiers de l'information du territoire.

Pour les collectivités publiques, la numérisation possède encore d'autres avantages: en intégrant Genève telle qu'elle existait en 1850 dans le système de mensuration officielle et le cadastre actuel, il est possible de détailler les différents éléments architecturaux qui ont perduré et ceux qui ont été partiellement ou totalement détruits au moment du démantèlement des remparts. Cela permet de déduire où sont les vestiges enfouis et d'anticiper les obstacles potentiels, pour les projets d'aménagement dans le périmètre de la Vieille-Ville.

La numérisation de Genève en 3D s'inscrit dans une politique active qui vise à valoriser les nouvelles technologies de l'information. Voir en 3D, c'est aussi mieux comprendre les enjeux des projets d'aménagement urbain. Cela permet donc de décider en meilleure connaissance de cause. Cela permet aussi d'ouvrir plus largement les consultations auprès de la population, en présentant les différentes options des projets.

Conseils pour la vente d'un bien immobilier à Genève



L'équipe de Berthault Immobilier: Valérie et Frédéric Berthault.

Lorsque l'on veut vendre son bien immobilier, l'élément le plus important est de proposer l'objet au juste prix. En effet, un prix surévalué desservira le bien à la vente et le vendeur ira à l'encontre de son objectif. Le prix d'un bien immobilier doit être fixé en fonction de critères objectifs: localisation, surface du terrain, surface habitable, année de construction, qualité architecturale, qualité des matériaux, exposition et environnement du bâtiment.

La méthode par comparaison avec d'autres biens du même secteur est très efficace à condition

que les objets soient réellement comparables et que l'on compare avec des biens vendus et non à la vente!

Le délai de réalisation de la vente a aussi une grande importance même si le vendeur n'est pas pressé. Tout bien a une durée de vie optimale sur le marché: c'est lors des trois premiers mois de mise en vente que le bien a le plus de chance de se vendre, car les nouveautés attirent les clients. Ensuite dans la période de 3 à 6 mois le bien est déjà connu et l'intérêt se trouve ralenti, puis au-delà de 6 mois c'est une phase plus lente où le bien est trop vu sur le marché et il ne suscite plus grand intérêt.

L'offre sur le marché immobilier genevois est restreinte, les objets sont donc très vite connus de tous.

Nous noterons que si le délai de réalisation dépasse les 3 mois c'est que très souvent le prix de départ n'était pas le bon.

Intervient ensuite la phase contractuelle où le vendeur et l'acquéreur doivent se mettre d'accord sur l'acte à signer: une vente, une vente à terme ou une promesse de vente en fonction des conditions de chacun. Le conseil d'un professionnel de l'immobilier permet d'éviter certaines erreurs. Il n'y a pas que le prix qui est important dans une vente mais aussi le montant du crédit si la vente ne se fait pas, le délai de mise à disposition du bien et ses conditions et encore de nombreux détails.

L'aspect fiscal retiendra aussi l'attention du vendeur, ce dernier payant un impôt sur la plus-value en fonction du nombre d'années durant lesquelles il aura été propriétaire du bien. Ce taux est dégressif, il va de 50% si l'on revend lors des deux premières années à 0% si l'on revend au bout de 25 ans...

Rédigé par Berthault Immobilier
l'agence immobilière de Chêne-Bougeries
à votre service.

Estimation et conseils gratuits
pour la mise en vente de votre bien.

022 348 68 88
www.berthault.ch

Les conseils de

Centre global d'information pour les familles - info@genevefamille.ch - 022 7524112

風水 Feng Shui, la médecine de l'habitat

Au sens littéral du terme, le Feng Shui, discipline chinoise millénaire, signifie "le vent et l'eau". Son objectif est de joindre les réussites et joies de la vie à un environnement adapté pour permettre de trouver des solutions efficaces à des problèmes concrets. Fondamentalement, gardons à l'esprit qu'il ne s'agit pas de déplacer tel ou tel meuble ou d'acquérir certains objets, mais bien d'agir sur les énergies, selon les mêmes principes que ceux utilisés par l'acupuncture, qui modifient la distribution du qi, au travers des méridiens du corps, dans un but déterminé. Et si le Feng Shui est parfois considéré comme une "médecine de l'habitat", c'est bien parce qu'il entend donner des clés pour agir sur votre environnement et l'organiser pour que le bon Chi circule.

Aménagement et bien-être de votre famille

Lorsqu'il s'agit de la famille et de la dynamique de celle-ci, le Feng Shui peut vous aider à vous créer un environnement agréable et chaleureux, propice à une relation harmonieuse avec chaque membre de votre famille. D'où la première étape qui consistera en un rangement et un nettoyage systé-

matique de votre maison, le Feng Shui ayant horreur du désordre et de l'encombrement qui font barrage à la circulation du bon Chi.

Équilibre et harmonie dans votre maison

Basé sur l'équilibre entre les forces du yin, le féminin, le calme, l'obscurité et du yang, le masculin, l'activité, la lumière, le Feng Shui est un art subtil à plusieurs niveaux de compréhension. Le premier niveau d'analyse met en place ces équilibres yin et yang dans la maison. Une chambre à coucher sera plutôt yin avec des couleurs pastel, des matières douces. Le bureau sera yang, avec une ambiance plus dynamique utilisant du métal, du verre, des couleurs fortes.

Dans la chambre d'enfant les couleurs claires, les tons verts, bleus dominent, sauf, peut-être, le mur face au bureau, qui, de couleur vive, dynamisera l'élève lors de ses devoirs. La chambre sera décorée de jolis posters, l'éclairage sera doux.

L'analyse du deuxième niveau vérifie que le processus favorable à la circulation de l'énergie positive est respecté. En Feng Shui, le feu nourrit la terre qui nourrit le métal qui nourrit l'eau

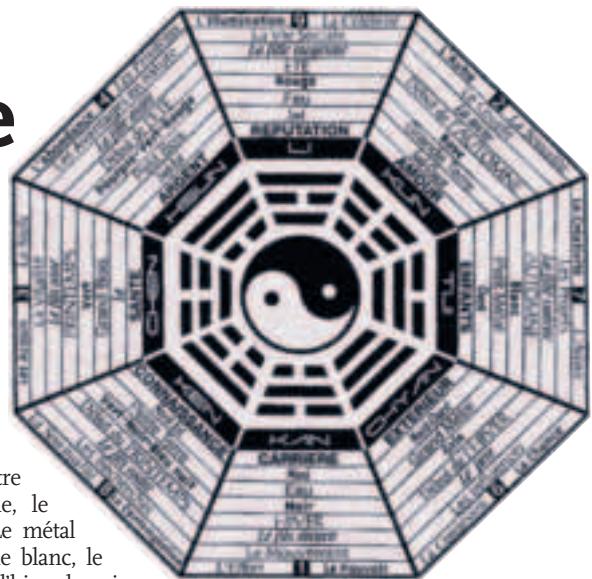
qui nourrit le bois. Le feu c'est l'été, les couleurs vives, les matières comme du carrelage. La terre c'est la saison entre l'été et l'automne, le jaune, le tissu. Le métal c'est l'automne, le blanc, le granit. L'eau c'est l'hiver, le noir. Le bois c'est le printemps, le vert.

Par exemple dans une salle de bain, eau, quelques éléments en bois sont nécessaires à la circulation de l'énergie. Dans un intérieur à dominante rouge, feu, des meubles bruns, des sculptures, des éléments terre auront leur place.

On peut ainsi pousser l'analyse Feng Shui plus loin, en s'élevant dans les différents niveaux, pour trouver la meilleure façon de placer ses meubles, la pièce la plus adaptée pour travailler, prospérer, se reposer... Selon l'une des méthodes Feng Shui existantes, méthode de la boussole, le Feng Shui va découper votre habitation en 8 orientations, s'appuyant sur les points cardinaux et semi cardinaux, plus le centre. Ce découpage correspond aux 9 énergies différentes du chi.

Si nous prenons la disposition d'une chambre d'enfant, une orientation sud-est favorisera la croissance et l'éveil. Le lit aura sa tête au nord pour le repos. Pour les parents, la position favorable du lit sera la tête au nord-ouest, le chi du nord-ouest incitant à l'autorité, aux responsabilités et à la planification.

Cette approche est bien sommaire pour envisager toute la complexité de cet art millénaire très riche. N'hésitez pas à approfondir vos connaissances en vous documentant ou en rencontrant un consultant Feng Shui qui, après une étude poussée de votre environnement, vous en proposera une disposition adéquate, favorable au "chi". Alors une énergie chaude, apaisante et dynamique vous envahira.



Décoration – Intérieur Frédy MESSMER

Meubles – Rideaux – Moquettes
Tentes – Literies

Téléphone 022 349 59 90
Télécopie 022 349 59 32

SANITAIRES - FERBLANterIE

JACQUES DALLAIS & FILS

depuis 1978

26, av. Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
T 022 348 61 91 - F 022 348 20 28
E bontuyaux@hotmail.com

RÉPARATION ET POSE DE STORES ET DE TENTES



24, rue de Chêne-Bougeries
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 349 06 29
Natel 079 200 20 48
Fax 022 349 05 69

Istanbul: tête de pont vers l'Europe

Notre collègue Clarisse Miazza vient de silloner les routes d'Asie, avec son sac à dos, ses chaussures de marche... et son carnet de route dont elle nous livre son dernier extrait.



Comme il est reposant de voyager en Europe! Etonnant ce que l'effet des pavés, des tramways, des minarets et des coupole éclairées d'une lumière douce et indirecte peuvent agir sur le moral de façon diamétralement opposée aux déchets et nids-de-poules exagérés par la lumière de guirlandes électriques. En l'espace d'un an, je peux le mesurer. Mesurer ce qui paraît amusant et exotique deux semaines, invisible lorsque l'on y est né, et qui se révèle influer profondément sur le quotidien à long terme. Mais pardon, la ville d'Istanbul, géographiquement parlant sur notre continent pour les deux tiers, ne fait pas encore de la Turquie un pays européen. C'est pourquoi cette dernière décennie, plus rien n'a été laissé au hasard, les politiques d'urbanisation se faisant l'estafette de l'enthousiasme turc pour notre "vieux continent".

Construire pour durer

Tandis que l'Europe retient du riche passé turc une image romantique et exotique, la Turquie en tire une énergie sans cesse renouvelée pour rester dans la course de l'histoire. Constantinople a été la capitale orientale de l'Empire romain, Byzance l'inspiratrice du monde byzantin, avant de constituer le fleuron d'un troisième empire, cette fois ottoman. Istanbul compte aujourd'hui écrire une page de l'histoire du pays, dont elle représente la carte de visite à l'étranger, et la tête de pont d'une modernisation passant par l'urbanisation.

Ainsi, depuis 2004, un vaste projet urbanistique se concrétise. «Le gouvernement veut faire de la ville une grande place internationale du tourisme et de la finance. Il faut donc aboutir à une image propre, identique aux canons des grands centres urbains mondiaux» explique Jean-François Pérouse, professeur à l'université Galatasaray et membre de l'Observatoire urbain d'Istanbul. Les implications d'un tel projet nous semblent familières, et les Stambouliotes n'ont eu d'autre choix que de faire preuve de la même patience que déploient aujourd'hui les Genevois. Cependant, les pierres dans le champ de la modernisation urbanistique répondent à une géologie propre: culturelle, économique et sociale.

Une diversité exacerbée

L'architecture de la ville est encore marquée par l'éclatisme. Sa diversité historique a été prolongée par le "décollage" démographique des années cinquante, et le développement métropolitain accéléré des 30 dernières années qui s'ensuivit et qui a métamorphosé la ville d'Istanbul. L'année 2010 a achevé la transformation en en faisant la capitale européenne de la culture, et une "ville-monde", selon le terme adopté pour l'occasion. Le nouveau processus de modernisation repro-

duit l'exemple international de mégapoles et de villes touristiques à succès: patine historique de villes occidentales comme Paris, faste moderne déployé par New York, Singapour ou Dubaï. Mais les récents apports correspondent-ils aux besoins du pays, au type existant d'urbanisme, et aux contingences sociales stambouliotes? Parmi les vieux défis de la ville: les occupations illégales, le développement anarchique, la variété de ses communautés et le facteur environnement. La croissance démographique galopante (le chiffre controversé de la population dépassant en tout cas 10 mio) et un exode rural massif exacerbant les phénomènes.

La folie des grandeurs

En surface, on ne peut que constater la transformation rapide de la ville, et de tout le pays. En profondeur, la société s'en trouve, elle aussi, bouleversée. Certains projets contribuent à creuser le fossé riches-pauvres: les investissements se sont concentrés sur la construction d'immeubles de luxe, de bureaux, d'hôtels cinq étoiles et de gigantesques centres commerciaux qui, avec l'arrivée du crédit, ont transformé les habitudes de consommation des Stambouliotes. Vacillant entre des zones rénovées de haut standard et des quartiers populaires en déliquescence, la municipalité a été accusée de laisser pourrir certaines zones anciennes pour en expulser les populations pauvres et procéder à une rénovation lucrative des lieux. L'intérêt collectif connaît des difficultés à percer le manteau spéculatif, et le colossal projet des Dubaï Towers (deux tours de verre jumelles hélicoïdales et hautes de 330 mètres, partenariat avec les Emirats Arabes Unis) ne fait de loin pas l'unanimité à la Chambre des architectes et auprès des associations de quartier. Et ce n'est que la pointe d'un formidable iceberg urbanistique. Il faut espérer que ce développement positif parvienne à se faire sans la prolifération annexe de ghettos en périphérie.

Quand l'archéologie s'en mêle

Dix millions de Stambouliotes, ce ne sont pas les 500 000 Genevois du canton, et le Bosphore n'est pas la Rade. La ville d'Istanbul, morcelée en trois, n'en est pas à son premier pont, et elle a récemment sauté le pas vers la construction d'un tunnel ferroviaire sous le Bosphore, destiné à relier l'Europe à l'Asie. 76 kilomètres et 75 000 passagers par heure dans chaque sens. Un chantier qui a permis de découvrir un formidable trésor archéologique. 58 000 m² de fouilles, pour un port édifié au IV^e siècle sous le règne de Théodore I^{er}, un phare hexagonal, une église, 34 bateaux byzantins aux cales remplies d'amphores et encore chargés d'une cargaison fort bien conservée! L'Unesco

garde un œil sur la conservation de la péninsule. Il a même menacé d'inscrire la ville sur une liste peu connue, qui existe pourtant depuis 1972, celle du "patrimoine mondial en péril". Cependant, lorsque l'on revient comme moi de Bombay, Istanbul semble se sortir élégamment du risque d'évolution anarchique. La prise de conscience en matière de pollution, embouteillages, saturation des réseaux et manque d'espaces verts est durablement engagée. Heureusement, car à l'heure où la modernisation par le béton semble une évidence en Turquie, on retire en Suisse les premiers tronçons d'asphalte, remettant déjà en cause l'inéluctabilité de la route.

Sus aux clichés

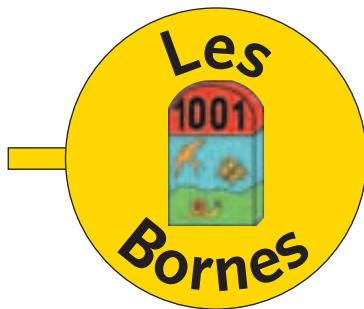
L'histoire de la Turquie est celle d'une porte faisant communiquer deux continents et où fusionnent leurs cultures. La clef d'une compréhension mutuelle est en bonne voie côté turc: Sainte-Sophie, église transformée en mosquée et inspiration de toute l'architecture religieuse qui lui succéda, en est un exemple. Le pays, creuset d'une grande variété de traditions, met à mal les clichés sur l'Islam ou les pays en développement. Revenant d'un an à travers l'Asie, mon regard est différent de celui que l'on porterait en venant d'Europe. Pas de rebuts des marchés pour faire un tapis de compost par terre, pas de vaches dans les rues, personne ne fait ses besoins en public. Ma chambre possède l'eau chaude, du papier hygiénique et même le wi-fi! Ma surprise fait sourire poliment mon hôte, jusqu'au moment où il apprend que je débarque d'Inde. «Pas vrai? J'ai un ami qui revient d'Inde demain! C'est sale, hein?!» Il poursuit, s'écriant par-dessus le muezzin: «Au fait, si vous voulez acheter de l'alcool, c'est à la Migros!»

Epilogue

On ne sort pas indemne à silloner si longtemps le monde. Peu à peu, les lieux même inconnus semblent familiers, car c'est par l'urbanisation galopante que s'introduit aujourd'hui le changement. Ouzbékistan, Chine, Mongolie, Laos, Thaïlande, Inde ou Turquie, où que je sois récemment passée, plus les villes se sont urbanisées, plus elles tendent à se ressembler, perdant autant en intérêt qu'elles gagnent dans une certaine vision moderne et occidentalisée du confort. La campagne turque présente des similitudes avec la Suisse, l'Italie, l'Espagne, ou la France, soulignant le rôle des latitudes, même à des milliers de kilomètres de distance. Je retrouve aussi un peu des cultures d'Asie centrale en même temps que ses nombreux touristes russes. Agences et tours organisés fleurissent tandis que les "backpackers" de mon espèce disparaissent, faute d'alternatives bon marché. Les dernières traces d'anachronismes, si présents dans d'autres pays d'Asie en plein développement, disparaissent. Même le bazar d'Istanbul s'est organisé, ses allées tenant plus du centre commercial que du souk, un vocable dont les évocations ne sont plus du tout adaptées à la nouvelle réalité. Une réalité qui me permet cependant de remettre avec douceur le pied sur mon continent.

Istanbul, Turquie, avril 2011

Retrouvez mes carnets de voyages et photographies sur mon site: www.xenophile.ch



Une famille chênoise sur les Routes du Monde⁽⁶⁾

Pays après pays, la diversité du décor que nous offre dame nature, ne cesse de nous étonner et de nous surprendre. Nos yeux se régalent comme des rois affamés devant un festin gargantuesque.

Après la Jordanie et ses couleurs chaudes, nous traversons à nouveau la Turquie et ses frais paysages montagneux. Bien que l'hiver touche à sa fin et que la neige nous accompagne régulièrement le long de notre route, nous restons bouches bées devant la diversité des formes et des couleurs. Si la célèbre Cappadoce accapare souvent l'attention par son aspect féerique et ses antiques villes souterraines, l'est du pays et ses centaines de rivières offrent à leur tour, aux amoureux de la nature, un espace de découvertes insoupçonnées. Les terres d'origine du Tigre et de l'Euphrate abondent en eau et en vallées fertiles.

La Perse, somptueuse terre de shahs et de sultans

Ce n'est qu'à l'approche du mont Ararat et de la frontière iranienne que le paysage se durcit et prend un ton bien plus sec... Nous prenons alors conscience que ces paysages aux formes uniques et aux mille couleurs valent, sans nul doute, les plus beaux palais des shahs iraniens. Et pourtant, l'architecture perse que nous côtoyons ses dernières semaines, nous émerveille par sa somptuosité et par son ingéniosité. Ici, chaque mosquée est un bijou tout en rondeur, parure féminine pour les villes, offrande colorée pour les dieux. Rien à voir avec les sombres mosquées turques et leurs sobres minarets pointus.

A Téhéran, chacune des diverses résidences des shahs trône dans un immense parc arboré. Véritables parasols vivants, les arbres géants garantissent toujours une ombre douce et une fraîcheur bienvenue. A l'intérieur, les murs incrustés de miroirs cherchent encore à emprisonner la lumière d'un soleil disparu. Vestiges narcissiques des rois iraniens que la révolution islamique a voilé sans remords.

A Kashan, les maisons en terre des sultans, sont moins arrogantes. Cachées dans les tortueuses ruelles de la vieille ville, elles passent complètement inaperçues. Mais, une fois franchi le seuil de leurs portes, on découvre, à chaque fois, un petit paradis de bassins, de terrasses et de cours multiples. Les bâtiments qui gardent et protègent ces trésors des regards indiscrets, communiquent entre eux par des passages et des escaliers intérieurs. Chaque résidence se transforme alors en un vrai labyrinthe de plusieurs étages, terrain de jeu favori pour les fils d'Eole, qui en se promenant et s'en gouffrant en toute liberté, rafraîchissent l'ensemble de la demeure et de ses dépendances.

A Ispahan, les ronds-points, les rues et les boulevards agrémentés d'arbres et de fleurs égagent la ville en cherchant à concurrencer les parcs et les jardins. Pour participer aux couleurs printanières, même les barrières, les trottoirs et les lampadaires se sont revêtus des peintures les plus folles: turquoise, violets, verts, jaunes s'entremêlent ainsi pour contraster avec les noirs tchadors des passantes iraniennes. Au milieu de la ville, la traversant d'ouest en est, coule la rivière Zayandeh Roud. Sur ses rives verdoyantes, les bâdauds et les touristes jouissent à pleines fleurs de cette nature retrouvée.

Puis, la route qui mène à Yazd montre son visage aride et sans vie, seul un groupe de dromadaires grignote au loin quelques épineux jaunis, comme s'il s'agissait de délicieux fruits secs. Nous nous approchons du désert et ce n'est qu'au pied de certaines montagnes râches et poussiéreuses que survivent encore des villes et des villages pompant l'eau de ces abreuvoirs de fortune.

Régulièrement nous apercevons les ruines de quelques maisons abandonnées, dépouilles déshydratées, témoignages cuisants de l'échec humain face à la sécheresse.

Villes et villages persans

Comme la plupart des voyageurs, nous sommes attirés soit par les créations humaines soit par les créations divines. Les premières se concentrent pour la plupart dans les villes et les villages quant aux secondes, indispensables substrats pour les premières, elles détermi-

à Daraa, en Syrie, lors de notre passage, peu avant les révoltes. Sans compter que, quelques fois, leur taille et leur complexité rendent les villes tout simplement monstrueuses. Devenues avec le temps les victimes de leur propre succès, elles subissent alors, de manière chaotique, leur croissance démographique. Ne laissant aux politiques nul autre recours que la langue de bois et l'hypocrite mensonge des promesses intenables. Soyons raisonnables: qui peut réellement prétendre, en toute âme et conscience, gérer une ville de plus de dix millions d'habitants?

Et tandis que les mégapoles absorbent voracement leur population dénaturée, chaque pays s'efforce de faire face aux problèmes engendrés par l'urbanisation. D'un autre côté, il est quasiment utopique, dans un contexte de croissance, d'imaginer réduire les populations des villes. Alors que faut-il faire?

En visitant l'Iran et diverses de ses villes, nous nous rendons compte rapidement des efforts fournis



ment les endroits propices au développement de la vie et régissent immanquablement leur quotidien. Ainsi le nomade du désert jordanien aura une vie bien différente de celle du vigneron haut-valaisan. Cette réflexion semble futile et tellement évidente. Cependant, elle reste tout aussi valable pour n'importe lequel des humains. Indépendamment des régimes politiques, des lois ou des religions qui influent directement sur notre condition. Nous oubliions bien trop souvent que nous dépendons avant tout du lieu et de la nature qui nous héberge.

Mais revenons aux créations humaines et plus particulièrement aux villes et aux villages. Pour le voyageur, les villages apportent la simplicité et l'authenticité locale. On y est généralement très bienvenu et on peut s'assurer de passer une nuit en toute tranquillité. L'espace à disposition ménage le visiteur de passage. Mais l'approche des villes est une toute autre affaire, certaines sont moins accueillantes que d'autres. La proximité des uns et des autres rend la vie plus compliquée et modifie le rythme de tout un chacun. On y ressent, sans aucun doute, plus fortement les tensions ou les difficultés que subissent les populations, comme

dans ce pays pour combattre la sécheresse et la chaleur. Ainsi les Iraniens sont contraints par le climat à faire pousser la végétation autant que possible. Sans elle, leur propre habitat est désormais en danger. Car au-delà des villes et des villages que nous nous efforçons de construire et de rendre agréables, il y a toujours une terre qui nous héberge. Et de la même manière que nous prenons soin de notre maison, nous devons désormais veiller sur cet environnement originel. Habitat principal auquel se doivent non seulement nos pensées, mais également nos efforts. Jardin précieux qu'il nous faut cultiver comme le plus intime des jardins. Et sans craindre de déplaire à Voltaire, en agissant de la sorte nous ne pouvons que nous enrichir en créant le plus délicieux des royaumes, celui où les créations humaines et divines ne cherchent finalement plus qu'à s'accorder.

Bien à vous,
Jacques Sans

**Vous pouvez suivre notre périple sur:
<http://www.les1001bornes.ch>**

RIVORACHA

Sur mesure

GRANGE
AGENCE IMMOBILIÈRE & CIE
DEPUIS 1869
VOTRE ADRESSE. NOTRE PASSION

Grange & Cie SA - Location, vente, mise en valeur - contact@grange.ch - www.grange.ch
Siège: 21-23, ch. de Grange-Canal - 1208 Genève - Tél. 022 707 10 10 - Fax 022 707 10 00
Agence: 9, place du Temple - 1227 Carouge - Tél. 022 827 55 55 - Fax 022 827 55 50

CAFÉ-RESTAURANT
Le Nautica
Piscine de Thônex
8, ch. Marcellly - 1226 Thônex - Tél. 022 348 34 64
Ouverture tous les jours 9 h-24 h - Terrasse ombragée
Nouvelle gérance
Cuisine traditionnelle - Pizza maison aussi à l'emporter - 2 plats du jour à choix

Diverses cartouches de toner laser et inkjet, bâton de cire pour vos imprimantes, fax des marques HP, CANON, BROTHER, XEROX, etc.

Rubans de machines à écrire et papier photocopies de haute définition au prix discount Commander aujourd'hui, livrable dans les 48 h, paiement cash

info@bdiscount.ch; www.bdiscount.ch
Mr. Dessoulavy Bureau Discount

Ecole Natation de Thônex

Cours de natation dès 4 ans
Cours d'aquagym

T.022 349 04 22
info@ecolenatationthonex.com

PISCINE de THÔNEX

8, CHEMIN DE MARCELLY - 1226 THÔNEX
TÉLÉPHONE 022 348 72 50

P Parking public couvert (entrée route de Jussy, face Rolex)

NOUVEAUX TARIFS ET HORAIRES
(dès janvier 2011)



HORAIRE PRÉ-SAISON DU 14 MAI AU 24 JUIN 2011

BASSIN COUVERT

| | |
|-----------|----------------------------|
| Lundi: | Fermé (réservé aux écoles) |
| Mardi: | de 11 h 30 à 20 h |
| Mercredi: | de 9 h 00 à 20 h |
| Jeudi: | de 11 h 30 à 18 h 30 |
| Vendredi: | de 11 h 30 à 20 h |
| Samedi: | de 9 h 00 à 20 h 00 |
| Dimanche: | de 9 h 00 à 20 h 00 |

BASSIN EXTÉRIEUR

| |
|--|
| Lundi de 11 h 30 à 20 h 00 |
| ensuite tous les jours de 9 h à 20 h 00, sauf en cas de mauvais temps |

Cours de natation:
Tél. 022 349 04 22
Club de plongée de Thônex:
079 606 35 06
dès 13 h

L'établissement ferme 30 minutes après les heures indiquées

TARIFS DE LA PISCINE DE THÔNEX (TVA incluse)

| | Tarif général | | | | | Habitants de Thônex | | Habitants de Thônex et des communes affiliées ⁽¹⁾ | | |
|---|---------------|---------------------|-------------------|-------------------|--------------------|---------------------|---------------------|--|-------------------|--------------------|
| | 1 entrée | Carte de 10 entrées | Abonnement 2 mois | Abonnement 6 mois | Abonnement 1 année | 1 entrée | Carte de 10 entrées | Abonnement 2 mois | Abonnement 6 mois | Abonnement 1 année |
| Adultes | 5.- | 45.- | 48.- | 127.- | 220.- | 4.- | 30.- | 24.- | 64.- | 110.- |
| 15 à 18 ans | 5.- | 45.- | 48.- | 127.- | 220.- | 2,50.- | 18.- | 12.- | 32.- | 55.- |
| Enfants 5 à 15 ans | 3.- | 27.- | 24.- | 64.- | 110.- | 2,50.- | 18.- | 12.- | 32.- | 55.- |
| AVS-AI / Etudiants Collégiens / Chômeurs Apprentis Cartes gigogne | 4.- | 36.- | 24.- | 64.- | 110.- | 2,50.- | 18.- | 12.- | 32.- | 55.- |

⁽¹⁾ Les communes affiliées sont les suivantes: Chêne-Bourg, Choulex, Cologny, Gy, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandoeuvres. Tous les abonnements (cartes magnétiques rechargeables) sont en vente à la piscine exclusivement. Pour les nouveaux abonnements, une taxe forfaitaire de Fr. 5.- sera perçue en plus pour la carte magnétique. Cette taxe sera remboursée lors de la restitution de la carte. Les personnes souhaitant bénéficier d'un tarif réduit doivent présenter une carte de communier établie par la Mairie de leur commune de domicile ou présenter un document officiel comportant une photo, le nom, la date de naissance et l'adresse de la personne.

Les Trois-Chêne

CAS (Centre d'action sociale) des Trois-Chêne

Hospice général, Centre d'action sociale des Trois-Chêne, chemin De-La-Montagne 136, 1224 Chêne-Bougeries, tél. 022 420 44 00, fax 022 420 44 01. Ouverture: lundi-vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Les collaborateurs du Centre vous accueillent:

- ils vous écoutent et évaluent votre situation en toute confidentialité;
- ils vous conseillent et vous orientent;

Si vous avez besoin d'aide:

- ils peuvent vous aider dans votre gestion administrative et financière;
- ils construisent avec vous un projet réaliste et adapté à votre situation (famille, santé, expériences, intérêts);
- ils évaluent avec vous votre droit à une aide financière en cas de besoin;
- ils vous suivent régulièrement jusqu'à ce que votre situation s'améliore.

Le Centre d'action sociale des Trois-Chêne dessert les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Il fait partie du réseau de centres d'action sociale de l'Hospice général. Pour plus d'informations: www.hospicegeneral.ch.

Aide et soins à domicile aux Trois-Chêne

La FSASD est chargée d'assurer des prestations d'aide, de soins et d'accompagnement social favorisant le maintien à domicile des personnes et permettant de préserver leur autonomie. Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches.

L'antenne de maintien à domicile de la région des Trois-Chêne est rattachée au CMD Eaux-Vives.

Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter la FSASD au:

Centre de maintien à domicile Eaux-Vives

Rue des Vollandes 38

1207 Genève

Tél. 022 420 20 13

Horaires: du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la ligne d'appel des demandes qui répond 24 h sur 24 h.

www.fsasd.ch

Action Trois-Chêne pour l'emploi

(Même adresse)

Permanence chômage ouverte aux communiers des Trois-Chêne et de certaines communes avoisinantes.

Horaires, du lundi au jeudi: de 8 h 30 à 12 h. Les après-midi sur rendez-vous. Fermé le vendredi.

Tél. 022 348 45 72

Fax: 022 348 45 92

E-mail: 3cheneemploi@bluewin.ch

Incendies dans les bois

Les personnes qui se rendent dans les bois sont invitées à se comporter avec la plus grande prudence. Il est interdit de mettre le feu aux herbes sèches et broussailles et de faire du feu à l'intérieur ou à distance inférieure à 30 mètres de leur limite.

Fumées et odeurs

Sont interdites les émissions de fumée ou de suies, les odeurs ou émanations incommodantes qui excèdent les limites de la tolérance que se doivent les voisins eu égard à l'usage local, à la situation et à la nature des immeubles.

Feux de déchets

Réglement d'application de la loi sur la gestion des déchets

Art. 15B⁽⁷⁾

1. L'incinération en plein air de déchets est interdite.

2. Est réservée, pour autant qu'il n'en résulte pas d'immissions excessives, ni de danger pour la circulation routière et que les directives du département en la matière soient respectées:

- a) l'incinération de plantes exotiques envahissantes figurant sur la liste noire établie par la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages. Ces plantes ne doivent pas être compostées;

- b) l'incinération de déchets agricoles, tels que les ceps de vignes ou de plantes-hôtes d'organismes nuisibles de quarantaine, les souches avec racines d'arbres fruitiers et les déchets secs naturels, pour autant qu'il s'agisse d'une quantité de moins de 3 m³. Dans la mesure du possible, le bois naturel non contaminé est valorisé sous forme de bois de chauffage.

3. Lorsque la concentration de poussières fines en suspension dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 10 micromètres (PM10) a excédé 100 microgrammes par mètre cube en moyenne sur 24 heures au cours du jour précédent, à l'une ou l'autre des stations de mesure de la pollution de l'air du service cantonal de protection de l'air et qu'une situation météorologique stable est prévue pour les trois prochains jours ou que ce seuil a été dépassé sur le territoire d'au moins deux autres cantons romands, une interdiction temporaire de toute incinération en plein air de déchets est prononcée par arrêté du département.

Tondeuses à gazon, machines de jardin

Art. 10B (Législation F 3 10.03)

1. L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit:
 - a) de 20 h à 8 h, du lundi au samedi;
 - b) les dimanches et jours fériés.
2. L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à

explosion est autorisé du 1^{er} octobre au 31 janvier. Durant cette période, il est interdit d'en faire usage:

- a) de 20 h à 8 h, du lundi au samedi;
- b) les dimanches et jours fériés;
- c) sur les chemins forestiers.

3. Il peut être dérogé, à titre exceptionnel et sur autorisation, à la restriction d'usage prévue à l'alinéa 2.

Tronçonneuses et souffleuses de feuilles

Par analogie avec les tondeuses à gazon, et par respect pour le voisinage, on s'abstiendra d'utiliser les tronçonneuses et souffleuses de feuilles à moteur à explosion avant 8 h et après 20 h, ainsi que les dimanches et jours fériés. Souffleuses autorisées du 1^{er} octobre au 31 janvier de chaque année.

Chardons, végétaux nuisibles et parasites

Les propriétaires dont les parcelles sont envahies par des éléments de nature à infecter les fonds voisins sont tenus de les nettoyer d'ici au 15 juin, selon l'article 1 de la loi sur les cultures et les fonds ruraux (M 2.10). Passé ce délai, il y sera procédé d'office aux frais des propriétaires et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Taille des haies (art. 76 de la loi sur les routes)

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 m au-dessus de ladite voie. Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés jusqu'au 15 juillet. Passé ce délai, il y sera procédé d'office aux frais des propriétaires et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Nouveau dans les Trois-Chêne

La CAVE A MUSIC a ouvert ses portes du mercredi au dimanche avec musiques et karaokés divers, portugais et latino.

Mercredi au samedi: 21 h à 2 h – Dimanche: 16 h à 21 h

136, chemin De-La-Montagne – 1224 Chêne-Bougeries – Dans le centre commercial avec parking – Bus 9

Election du Conseil municipal le 13 mars 2011

Commune de Chêne-Bougeries

Résultats nominatifs définitifs du parti 1 – Les Verts
Le parti a obtenu 7 sièges. Sont élus:

| | |
|--|-------------|
| Karr Jean-Michel | 922 |
| Spinelli Fabian | 889 |
| Gross Florian | 806 |
| Tiercy Colette | 805 |
| Wyss Hélène | 796 |
| Bauduccio Anthony | 777 |
| Messerli Dominique | 770 |
| Viennent ensuite | |
| Hunkeler Dyla Brigitte | 766 |
| Dupont Olivier | 754 |
| Lamagat Marie-Thérèse | 730 |
| Le Guern Jean | 721 |
| Total des suffrages nominatifs du parti | 8736 |

Résultats nominatifs définitifs du parti 2 – Vert'Libéraux
Le parti a obtenu 3 sièges. Sont élus:

| | |
|--|-------------|
| Perrin François | 475 |
| Heimendinger Luc | 453 |
| Hochuli Sylvia | 452 |
| Viennent ensuite | |
| Werner Jacques | 416 |
| Zeitoun Cédric | 394 |
| Total des suffrages nominatifs du parti | 2190 |

Résultats nominatifs définitifs du parti 4 – Les Socialistes
Le parti a obtenu 3 sièges. Sont élus:

| | |
|--|-------------|
| Sobanek Marion | 523 |
| Favarger Pierre-Yves | 472 |
| Bisanti Concetta | 457 |
| Vient ensuite | |
| Magdalena Laura | 457 |
| Total des suffrages nominatifs du parti | 1909 |

Résultats nominatifs définitifs du parti 5 – Les Libéraux-Radicaux
Le parti a obtenu 10 sièges. Sont élus:

| | |
|---------------------------|------|
| Grandjean-Kyburz Béatrice | 1122 |
| Locher Jean | 1074 |
| Pictet Guillaume | 1061 |
| Fassbind Marc | 1060 |
| Sommer Monika | 1048 |
| Lecour Jean-Philippe | 1035 |
| Stryienski Weisse Barbara | 1027 |
| Balmer Frédéric | 1027 |
| Ulmann Thierry | 1025 |
| Borda d'Agua Flavio | 1022 |
| Viennent ensuite | |

| | |
|--|---------------|
| Garcia-Bedetti Marion | 1015 |
| Saba Carla | 1003 |
| Martinez Lester | 1002 |
| Salerno Graziella | 1001 |
| Zocchetti Mario | 1001 |
| Florinetti François | 995 |
| Deruaz-Lombard Anne | 992 |
| Total des suffrages nominatifs du parti | 17 510 |

Résultats nominatifs définitifs du parti 6 – MCC
Le parti a obtenu 2 sièges. Sont élus:

| | |
|--|------------|
| Rappaz Henri | 423 |
| Sapey Michel | 416 |
| Total des suffrages nominatifs du parti | 839 |

Commune de Chêne-Bourg

Résultats nominatifs définitifs du parti 1 – Les Verts
Le parti a obtenu 5 sièges. Sont élus:

| | |
|-----------------|-----|
| Origa Magali | 558 |
| Freymond Pascal | 555 |
| Regard Olivier | 509 |
| Kolly Suzanne | 488 |
| Sauvain Pascal | 439 |

Viennent ensuite

| | |
|--|-------------|
| Abi Chaker Lena | 431 |
| Belkhodja Anouar | 407 |
| Laccommoff Loïc | 395 |
| Total des suffrages nominatifs du parti | 3782 |

Résultats nominatifs définitifs du parti 2 – Les Radicaux
Le parti a obtenu 3 sièges. Sont élus:

| | |
|---------------------|-----|
| Nicollin Christiane | 358 |
| Dallais Olivier | 322 |
| Borcard Hubert | 319 |

Viennent ensuite

| | |
|--|-------------|
| Delabays Jean-Louis | 294 |
| Comin Natacha | 283 |
| Annen Peter | 279 |
| Girardet Bernard Frédéric | 275 |
| Walter Michel | 272 |
| Demianow Corinne | 257 |
| Carrilho Nelson | 248 |
| Martin Orlando | 248 |
| Total des suffrages nominatifs du parti | 3155 |

Résultats nominatifs définitifs du parti 3 – MCC
Le parti a obtenu 3 sièges. Sont élus:

| | |
|--|------------|
| Antoine Jean-Marc | 294 |
| Pascarella Louise | 292 |
| Kehrli Fatima | 267 |
| Total des suffrages nominatifs du parti | 853 |

Résultats nominatifs définitifs du parti 4 – Socialistes
Le parti a obtenu 5 sièges. Sont élus:

| | |
|----------------------------|-----|
| Mahrer Mireille | 532 |
| Boesiger Jean-Luc | 524 |
| Sermet Gérard | 459 |
| Bütschi Haeberlin Danielle | 459 |
| Allisson Samira | 455 |

Viennent ensuite

| | |
|--|-------------|
| Naegeli Patricia | 439 |
| Zink Andreas | 429 |
| Total des suffrages nominatifs du parti | 3297 |

Résultats nominatifs définitifs du parti 5 – Démocrate-chrétien
Le parti a obtenu 2 sièges. Sont élus:

| | |
|-------------------------|-----|
| Debarge Pierre | 368 |
| Torello Mario-Dominique | 254 |

Viennent ensuite

| | |
|--|-------------|
| Bourdilloud Esther | 187 |
| Schnegg Jamine | 186 |
| Gabioud Brigitte | 169 |
| Spillmann Carl-André | 166 |
| Neuffer Françoise | 163 |
| Studemann Jean-Marc | 162 |
| Hidber Alain | 152 |
| Total des suffrages nominatifs du parti | 1807 |

Résultats nominatifs définitifs du parti 6 – Libéral
Le parti a obtenu 5 sièges. Sont élus:

| | |
|--|-------------|
| de Candolle Beatriz | 557 |
| Chanton Géraldine | 433 |
| Annen Paul | 412 |
| Rigot Caroline | 389 |
| Gauthier Laurent | 383 |
| Viennent ensuite | |
| Desbiolles Serge | 381 |
| de Clavière Sabine | 368 |
| Grandjean Philippe | 361 |
| De Moura Helena | 357 |
| Meyer Philippe | 356 |
| Dupertuis Claude | 355 |
| Jonzier Arlette | 342 |
| Total des suffrages nominatifs du parti | 4694 |

Commune de Thônex

Résultats nominatifs définitifs du parti 1 – Les Démocrates-Chrétiens de Thônex
Le parti a obtenu 4 sièges. Sont élus:

| | |
|--|-------------|
| Decrey Philippe | 912 |
| Forte Fabiano | 680 |
| Tomasini Jacqueline | 677 |
| Calame Philippe | 646 |
| Viennent ensuite | |
| Glauser Martine | 604 |
| Saudan Guy | 596 |
| Arpidone Andrew | 569 |
| Demierre Philippe | 541 |
| Simoes José-Carlos | 535 |
| Total des suffrages nominatifs du parti | 5760 |

Résultats nominatifs définitifs du parti 2 – PLR – Les Libéraux-Radicaux
Le parti a obtenu 9 sièges. Sont élus:

| | |
|-------------------|------|
| Uehlinger Pascal | 1293 |
| Détruche Claude | 1215 |
| Constantin Marcel | 1110 |
| Jaquet Anne-Marie | 1073 |
| Casadei Christine | 1069 |
| Kilcher Marc | 1027 |
| Roth Hans Rudolf | 1022 |
| Nicolet Alain | 1010 |
| Singh Ashwani | 1007 |

| | |
|--|---------------|
| Viennent ensuite | |
| Binder Frédéric | 999 |
| Bene Jacques | 994 |
| Gautier Patrick | 988 |
| Labhart Marc | 969 |
| Fivaz Françoise | 955 |
| Avigdor Daniel | 954 |
| Roulet Jean Rémy | 954 |
| Ferka-Zazou Noureddine | 921 |
| Bouchakhchoukha Lamine | 908 |
| Dupont Josée-Alix | 897 |
| Total des suffrages nominatifs du parti | 19 365 |

Résultats nominatifs définitifs du parti 3 – UDC Ma Commune Ma Maison
Le parti a obtenu 2 sièges. Sont élus:

| | |
|--|-------------|
| Knörr Stephen | 455 |
| Chablais Pascal | 403 |
| Viennent ensuite | |
| Antiochus Paul | 398 |
| Pittier Christian | 387 |
| Furrer Jeanne-Rose | 372 |
| Total des suffrages nominatifs du parti | 2015 |

Résultats nominatifs définitifs du parti 4 – Les Socialistes
Le parti a obtenu 3 sièges. Sont élus:

| | |
|--|-------------|
| Castelli Enrico | 579 |
| Gomes Dias Aguigah Fidelina | 550 |
| De Sainte Marie Romain | 527 |
| Viennent ensuite | |
| Camuglia Joseph | 493 |
| Schanne Gérard | 466 |
| Total des suffrages nominatifs du parti | 2615 |

Résultats nominatifs définitifs du parti 5 – MCG – Mouvement Citoyen Genevois
Le parti a obtenu 3 sièges. Sont élus:

| | |
|-------------------|-----|
| Villette Jean | 573 |
| Zaugg Philippe | 512 |
| Villette Danielle | 473 |

Viennent ensuite

| | |
|--|-------------|
| Tranchant Bernard | 459 |
| Gonthier Laurent | 458 |
| Hzami Nassima | 425 |
| Ahmad Ismad | 421 |
| Hzami Hossen | 407 |
| Total des suffrages nominatifs du parti | 3728 |

Résultats nominatifs définitifs du parti 6 – Les Verts et Vivre à Thônex

| | |
|---|-----|
| Le parti a obtenu 6 sièges. Sont élus: | |
| Dupraz Alain | 909 |
| Loutan Guy | 876 |
| Haldimann Marc André | 802 |
| Noël Philippe | 800 |
| Dietrich Katia | 795 |
| Junet Marc | 792 |

Viennent ensuite

| | |
|--|-------------|
| Delarue Olivier | 772 |
| Macchiavelli Marta | 768 |
| Meynet Yves André | 754 |
| Total des suffrages nominatifs du parti | 7268 |

Elections administratives du 17 avril 2011

Commune de Chêne-Bougeries

Suffrages nominatifs des candidats:

| | | |
|---------------------------|------|------|
| Karr Jean-Michel | Elu | 1384 |
| Grandjean-Kyburz Béatrice | Elue | 1186 |
| Locher Jean | Elu | 1139 |
| Garcia-Bedetti Marion | | 976 |
| Perrin François | | 527 |
| Rappaz Henry | | 446 |

Commune de Chêne-Bourg

Suffrages nominatifs des candidats:

| | | |
|---------------------|------|-----|
| Debarge Pierre | Elu | 915 |
| de Candolle Beatriz | Elue | 911 |
| Nicollin Christiane | Elue | 818 |
| Mahrer Mireille | | 774 |
| Neuder Isabelle | | 356 |

Commune de Thônex

Suffrages nominatifs des candidats:

| | | |
|------------------|-----|------|
| Uehlinger Pascal | Elu | 1811 |
| Decrey Philippe | Elu | 1725 |
| Détruche Claude | Elu | 1637 |
| Dupraz Alain | | 1249 |
| Villette Jean | | 777 |

Remise du 3^e Prix littéraire chênois



Comme chaque année depuis trois ans, les Trois-Chêne, très actifs dans le domaine culturel, ont organisé un concours d'écriture. Cette année, le thème était le "conte". La lauréate est une jeune femme de vingt-trois ans, M^{me} Laura Etienne. La remise du prix littéraire a eu lieu le mercredi 9 mars au foyer du Point favre, à Chêne-Bourg, en présence des autorités chênoises. C'est M^{me} Béatrice Grandjean-Kyburz, Maire de Chêne-Bougeries, qui a joué la maîtresse de cérémonie, en sa qualité de Présidente du Comité de Coordination Culturel Chênois (CCCC).

S. Bruggmann

Le Prix littéraire chênois consiste en une publication aux Editions chênoises que toute personne intéressée pourra se procurer dans le courant du mois de septembre. M. Jean-Luc Boesiger, président de cette association, a promis un ouvrage de bonne tenue aux pages agrémentées d'illustrations qui égayeront pour la première fois un prix littéraire chênois. Gageons que ce magnifique livre contribuera, par le talent qu'il révèle, au rayonnement culturel des Trois-Chêne.

La lauréate de cette année est une jeune femme peu banale. Titulaire d'une maturité, d'un diplôme de praticienne de santé et musicienne, Laura Etienne est par ailleurs une végétalienne convaincue, c'est-à-dire qu'elle ne mange ni chair animale, ni produits dérivés tels qu'œuf ou fromage. Mais ce qui surprend le plus, si l'on observe cette jeune femme, c'est son amour immoderé pour la Formule 1. En effet, depuis huit ans, elle ne manque pas un Grand Prix, se déplaçant parfois sur le lieu des courses, afin de vivre sa passion en direct. Comme quoi, l'humain n'est pas monolithique! Le prix littéraire qui vient de lui être accordé lui a ouvert des perspectives inespérées et la jeune Thônésienne espère à présent poursuivre sa route sur le chemin de l'écriture. Souhaitons-lui bonne chance, son avenir est ouvert.

Etaient présents

M^{me} Béatrice Grandjean-Kyburz, Maire de Chêne-Bougeries et Présidente du CCCC

M. Pierre Debarge, Conseiller administratif délégué à la culture de Chêne-Bourg

M^{me} Béatrice Dupont Carrilho, Conseillère administrative de Chêne-Bourg

M. Jean-Luc Boesiger, Président des Editions chênoises

MM Guy Verneret et Roger Schorer, membres du comité des Editions chênoises

M^{mes} Géraldine Chanton, Mireille Mahrer, Magali Origa et M. Gérard Sermet, Conseillers municipaux de Chêne-Bourg

M. Alain Dupraz, Conseiller municipal de Thônex

M^{me} Anne Deruaz-Lombard et M. Pierre-Yves Favarger, Conseillers municipaux de Chêne-Bougeries

M^{me} Fabienne Fol et M. Jean-Martin Tchaptchet, membres du jury du prix littéraire

M^{me} Laura Etienne, lauréate du 3^e prix littéraire et ses parents, Mireille et Jean-Marc Etienne.

Etaient excusés: M. Philippe Decrey, Conseiller administratif délégué à la culture de Thônex et M^{mes} Doris Constantin et Anne-Marie Jaquet, Conseillères municipales de Thônex.

Publicité

meubles *Barbey* **BARBEY**

Tel: 022 349 02 18
Fax: 022 349 01 72
95-97 Rue de Genève
CH-1226 Thônex-Genève
www.meublesbarbey.ch

Tram 12 & 16 arrêt place Gravesson
info@meublesbarbey.ch

bico **Elite** **TEMPUR**

Votre centre officiel Stressless Genève, La Côte

Nouveau:

airflow

Le lit qui respire.

Le système airflow soutient et soulage toutes les anatomies. La libre circulation de l'air contribue à instaurer un climat propice au repos. La housse est lavable à 60° C.

Le sommier airflow pour une parfaite circulation de l'air pendant le sommeil.

Chêne-Bougeries



Fermetures officielles

La mairie sera fermée le jeudi 2 juin 2011 (Ascension) ainsi que le lundi 13 juin 2011 (Pentecôte).

Le Conseil administratif reçoit

Le Conseil administratif rappelle l'organisation d'un accueil personnalisé pour les communiers qui souhaiteraient rencontrer les autorités. Ces dernières seront disponibles, en leurs bureaux, à la mairie, les **jeudis 19 mai, 22 septembre et 24 novembre 2011**, de 17 h à 19 h (sans rendez-vous au préalable).

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries-Voirons

L'état civil Chêne-Bougeries-Voirons ouvre ses portes le **mardi de 8 h à 16 h non stop** et les autres jours de la semaine, **lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30**.

- Formalités d'état civil des habitants des communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge, Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant des mois de février, mars et avril 2011:

| | |
|-------------|-----|
| Mariages: | 6 |
| Naissances: | 129 |
| Décès: | 23 |

Attention – Fermeture déchetteries

Le dépôt des matériaux électroniques ainsi que des peintures diverses n'est plus possible dans les bennes précédemment installées dans l'enceinte du service des Parcs et Promenades. Ainsi, vous avez la possibilité de déposer lesdits matériaux dans les trois espaces de récupération cantonaux (ESREC) mis à la disposition des particuliers, à savoir La Praille, Site de Châtillon et Les Chânaux, ou de les rapporter chez les revendeurs. (voir tableau "Voirie des Trois-Chêne").

Locaux communaux

Il est rappelé à la population qu'il est possible de louer les locaux suivants:

➤ **Salle communale J.-J. Gautier** – route du Vallon 1 (rez: jusqu'à 500 places assises).

Possibilité de louer également les locaux situés au sous-sol:

- le carnotzet (maximum 12 places assises)
- la salle de société (maximum 50 places assises).

➤ **Espace Nouveau Vallon** – route du Vallon 8 (40 places assises)

Ces locaux sont plus particulièrement destinés à des expositions et réceptions.

➤ **Locaux communaux** – chemin du Pont-de-Ville 26 (50 places assises)

Locaux situés en sous-sol; salles nettoyées, rangées, rendues pour minuit.

➤ **Salle polyvalente école du Belvédère** – chemin De-La-Montagne 71 (150 places assises; salle nettoyée, rangée, rendue pour minuit).

➤ **Salle de la Colomba** – école de Conches (70 places assises, pas de repas; salle nettoyée, rangée, rendue pour minuit).

Pour tous renseignements et réservations, les personnes intéressées voudront bien s'adresser au secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Médailles pour chiens

Le 17 juin 2007, les Genevois ont approuvé en votation les modifications de la loi relative à l'élevage, l'éducation et la détention des chiens.

Ainsi, depuis le **lundi 3 janvier 2011 et jusqu'au 31 mai 2011**, les résidents de Chêne-Bougeries, détenteurs de chiens, devront payer l'impôt cantonal et acquérir la médaille 2011 au guichet de la mairie (8 h-12 h/14 h-17 h) ou auprès de la caisse de la Trésorerie générale de l'Etat, située au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances, rue du Stand 26 (9 h-16 h non stop).

Tarifs

CHF 50.– pour le premier chien

CHF 70.– pour le deuxième

CHF 100.– dès le troisième chien.

A ces montants s'ajoutent des taxes (CHF 3.– pour l'assurance contre les dommages causés par les chiens errants et CHF 4.– pour le fonds cantonal des épizooties).

Documents à présenter:

- pièce d'identité
- attestation d'assurance-responsabilité civile pour 2011
- certificat de vaccinations avec vaccin contre la rage obligatoire (validité 2 ans), excepté les vaccins DEFENSOR 3, RABDOMUN, RABISIN et NOBIVAC RABIES, dont la validité est de 3 ans
- feuille ou carte d'enregistrement de la société ANIS à Berne, à défaut la vignette prouvant l'inscription de la puce électronique ou du tatouage.

Carte journalière commune

Le Conseil administratif vous informe que **9 cartes journalières** sont mises à disposition au guichet de la mairie (**aucune réservation possible, merci de votre compréhension**).

Il est rappelé que seules les personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Chêne-Bougeries peuvent en bénéficier. Toutefois, 24 h. avant la date du voyage prévu, les cartes journalières encore disponibles peuvent être vendues à des habitants des communes Arve et Lac.

Les avantages qui vous sont offerts:

- Vous pouvez voyager en 2^e classe, pendant toute la journée de validité de la carte sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics.
- Une famille a droit à un maximum de 6 cartes par mois.
- Les cartes sont disponibles pour le mois en cours ou le mois suivant.
- Il n'est pas nécessaire, après usage, de rendre la carte journalière à la mairie.

Prix d'une carte journalière:

CHF 35.–

Les cartes journalières ne seront délivrées que sur présentation d'un document de légitimation. Aucun échange ou remboursement possible.

Pour tous renseignements complémentaires: secrétariat de la mairie 022 869 17 17.

Transports publics genevois - Cart@bonus

Au vu du succès remporté par la vente des cart@bonus Unireso à un tarif préférentiel de CHF 20.– au lieu de CHF 30.–, les autorités de la commune de Chêne-Bougeries, ont décidé de poursuivre cette action.

100 cartes sont en vente chaque mois au guichet de la mairie. Toutefois, ces dernières sont réservées exclusivement aux communiers en âge AVS, ceux-ci ne bénéficiant plus de quelconque tarif senior de la part des TPG. Les personnes intéressées concernées voudront bien se présenter au guichet de la mairie, munies d'une pièce d'identité.

ATTENTION: aucune réservation ne sera effectuée.

Taxe professionnelle communale

Mise à jour du rôle des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions

publiques (art. 301 à 318C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujettis à la taxe professionnelle communale:

- a) les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, qui exercent sur le territoire communal une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale;
- b) les personnes morales qui ont une activité lucrative ou qui entretiennent, sur le territoire communal, un siège ou un établissement stable, étant précisé que par établissement stable on entend tout local commercial, même si le siège de la société est domicilié dans une autre commune genevoise;
- c) les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons.

Tous les contribuables assujettis à cette taxe communale sont tenus, selon la loi (art. 309 LCP), de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou en téléphonant à la mairie de leur commune respective.

Anniversaires de mariage

Les couples domiciliés sur la commune de Chêne-Bougeries qui souhaitent être fêtés par les autorités communales dans le cadre de leur 50^e, 60^e ou 70^e anniversaire de mariage sont priés de bien vouloir s'annoncer auprès du secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

Anniversaires des ainés

Le maire a le très grand plaisir de fêter les communiers atteignant leur 80^e anniversaire et de rendre visite à celles et ceux atteignant leur 90^e anniversaire.

Les personnes ayant célébré leur 80^e anniversaire sont:

- Pour le mois de mars: M^{mes} Roselyne Brandt, Simone Cameliique, Rachel Gaon, Madeleine Ramsay, Janine Vaage; MM. Jean Empeyta, Andrea Pecoraro.

Les personnes ayant célébré leur 90^e anniversaire sont:

- Pour le mois de mars: M^{mes} Madeleine Dunant, Elsa Galley

(Suite en page 20)

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs voeux de bonne santé.

Requêtes en construction et démolition

APA 33686/2-2 – M. et M^{me} Bricheux – Remplacement des fenêtres et d'une véranda, escalier d'accès au sous-sol, construction d'un abri de jardin – 101, route de Chêne.

APA 34191-2 – M. et M^{me} Ossent – Pavillon de jardin, terrasse – 13, chemin du Pâquier.

APA 34374-2 – M. et M^{me} François et Ken-You Ferrero – Aménagement d'un cabinet de psychiatrie – 67, chemin De-La-Montagne.

APA 34384-2 – M^{me} Béatrice Mazzuri – Couvert à voitures, abri de jardin – 18, chemin des Crêts-de-Florissant.

APA 34191-2 – M. et M^{me} Ossent – Pavillon de jardin, terrasse – 13, chemin du Pâquier.

APA 34409-2 – M. Luis Javier Lopez Bregel – Installation d'un abri à voitures – 5, route du Vallon.

DD 99613/3-2 – M. Jean-Philippe Bucher – Transformation et agrandissement d'une villa, reconstruction partielle et rénovation d'une annexe et d'une serre, transformation de la serre – 14, route de Villette.

DD 103532/2-2 – M. Richard Martinez – Construction d'une villa, piscine, pool house et garage, installation des sondes géothermiques, panneaux solaires, modification et agrandissement du projet initial (Minergie 21.1%).

DD 103672/2-2 – Permagest SA – Construction d'une villa contiguë (HSE 27%), d'une véranda, de panneaux solaires, modification du projet initial, dépendance, jacuzzi, bassin – 151C, route de Malagou.

DD 104116-2 – M. et M^{me} Fabrice Lombard – Construction d'une maison unifamiliale, garage, piscine, installation de panneaux solaires – 14, chemin Calandrini.

M 6546-2 – M. et M^{me} Olivier et Michela Tempia-Caliera – Démolition d'un garage – 46, chemin Naville.

Compte rendu de la séance du Conseil municipal du 30 mars 2011

Lors de sa séance ordinaire du 30 mars 2011, le Conseil municipal de la ville de Chêne-Bougeries a décidé par 12 voix favorables, soit à l'unanimité des membres présents, d'adresser, sur proposition du Bureau, le texte figurant ci-dessous à l'Assemblée constituante, ceci à titre de prise de position dans le cadre de la consultation publique sur l'avant-projet de nouvelle constitution genevoise du 13 janvier 2011.

«Madame, Monsieur,

1. A titre préliminaire, la commune de Chêne-Bougeries tient à saluer le travail de fond effectué par l'Assemblée constituante dans l'élaboration de l'avant-projet susmentionné.

2. Vu le caractère encore fragile de certaines dispositions proposées dont il y a lieu – à teneur des propos des constitutants qui se sont aimablement déplacés pour une présentation de leurs travaux – d'espérer qu'elles évolueront encore, notre Conseil souhaiterait avoir une nouvelle occasion de s'exprimer sur les modifications qui interviendraient avant que ne soit figé le texte dans sa teneur définitive.

3. Ceci serait particulièrement important concernant les dispositions relatives à l'organisation territoriale, à l'organisation des communes et aux droits politiques dans celles-ci.

4. Sur le fond, nous souhaitons rappeler l'attachement de la commune de Chêne-Bougeries à l'art. 160e de l'actuelle Constitution relative à l'énergie nucléaire, attachement qui s'est notamment manifesté en avril 1989 par le vote unanime d'une résolution chargeant le Conseil administratif de se joindre aux démarches visant à faire arrêter le surgénérateur Superphénix de Creys-Malville. Nous souhaitons voir des dispositions au moins équivalentes à l'art 160e susmentionné figurer dans le projet de Constitution qui sera soumis au peuple genevois.

- 5. Concernant la teneur du projet article par article, notre examen s'est d'abord attaché à identifier ceux de ces articles qui feraient plus particulièrement l'objet d'un examen en raison de leur pertinence directe.
- 6. Il s'agit des articles 15 (personnes handicapées)¹, 45, 47 (éligibilité des étrangers), 53, 55, 69 (initiative), 70, 71, 72, 73, 75, 76, 77, 78 (clause d'urgence), 120, 121, 124 à 127, 128, 129, 130 à 137, 140, 166, 167, 169, 174, 185, 192 et 208.
- 7. Nous avons ensuite cherché un point de consensus afin de savoir quels articles recueillaient l'assentiment de l'ensemble des représentants des groupes siégeant au Conseil municipal. Par le nombre de voix ci-dessus, nous approuvons la teneur proposée des articles: 15, 45, 53, 70, 71, 73, 75, 120, 128, 166 et 185.
- 8. Par ailleurs, un consensus s'est dégagé concernant notre position relative aux articles suivants:
 - 8.1. art. 78: nous nous opposons aux dispositions relatives à une clause d'urgence qui pourraient constituer un oreiller de paresse, ou quelque chose de plus dangereux encore, et dont l'usage serait de nature à attiser des tensions entre conseils.
 - 8.2. art. 125: nous demeurons attachés à une durée de législature de quatre années.
 - 8.3. au titre IV, il manque selon nous une référence aux autorités communales.
 - 8.4. art. 121 ainsi que 124 à 127: il est décidé unanimement de ne pas se prononcer sur ces articles.
 - 8.5. art. 130 à 137: nous souhaitons unanimement la sauvegarde des communes et de leurs compétences.
 - 8.6. art. 169: l'instauration de mesures d'exception visant une situation structurelle et quasiment normative constitue de fait un équivalent de loi martiale, dont le but avoué serait d'amoindrir encore le

¹ A cet égard, nous nous interrogeons toutefois sur la portée pratique pour la commune de l'alinéa 4 de cet article 15.

rôle des autorités municipales dans le cadre de l'aménagement de leur territoire. Au surplus, de telles dispositions qui n'auraient selon nous pas leur place dans une loi ne l'ont a fortiori pas dans un texte de rang constitutionnel.

8.7. art. 208: nous exprimons notre opposition formelle à cette disposition. Nous pourrions comprendre que des communes de plus de 10 000 habitants fassent l'objet de compétences supplémentaires, notamment en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions, et estimons que c'est par le biais d'une augmentation de compétences des communes ainsi dimensionnée que pourrait venir l'incitation au regroupement. La mesure de contrainte envisagée est à notre sens indigne.

9. Pour conclure, il nous semble que le projet de Constitution est par moment si spécifique qu'il vise à remplacer en bloc non seulement un texte ayant passablement évolué depuis 1848, mais également de lier les mains du législateur à l'avenir, qui devra d'une part revoir un nombre considérable de lois pour les mettre en conformité tout en ayant largement les mains liées par la teneur du texte proposé. Il nous semble au contraire que le texte émanant de l'Assemblée constituante gagnerait à se calquer, en ce qui est du niveau de détail s'entend, sur les options prises dans la nouvelle Constitution du canton de Fribourg.»

Date de la prochaine séance du Conseil municipal

Le jeudi 23 juin 2011.

Toutes les séances ont lieu à 20 h 30 à la villa Sismondi, rte du Vallon 4.

Les procès-verbaux approuvés par le Conseil municipal sont également disponibles sur www.chene-bougeries.ch



RIVOIRE

votre fleuriste

Remercie sa très fidèle clientèle et l'informe que son magasin sera définitivement fermé au 1^{er} juillet 2011
Horaires: 8h - 12h; 14h - 18h30 – Samedi: fermeture à 17h.
Chemin de la Gradelle 70– CHÊNE-BOUGERIES Tél. 022 348 59 30 Parking facile

7-8 et 14 avril 2011 – Journées citoyennes

Les élèves de 6P des quatre écoles ont découvert les rouages de l'administration municipale et rencontré les élus.

Les matinées des 7 et 8 avril ont été consacrées à la visite des services municipaux, leur permettant de connaître l’“arrière du décor” de notre ville”: ils ont ainsi rencontré les responsables de la sécurité (pompiers, sauveteurs auxiliaires et police municipale), du service des parcs et promenades, avec visite des serres, de la chaufferie à bois, système qui les a beaucoup impressionnés. Chaque représentant des services leur a donné force informations et a répondu à leurs questions.

Après la pause bienvenue car il faisait chaud, faim et soif, les classes ont été accueillies par le secrétariat de la mairie, les services financier et culturel, la visite se terminant par le service de l'état-civil.

Ces visites ayant suscité certaines questions et propositions, les élèves ont travaillé ensuite en classe pour préparer leur rencontre avec les membres du Conseil administratif et du Conseil municipal, le 14 avril. En séance, dans la salle du Conseil municipal, les classes ont posé à tour de rôle leurs questions et exposé leur opinion aux élus, sur des sujets qui leur tiennent à cœur: la fête des Promotions, les restaurants scolaires, les aménagements dans les écoles, par exemple.

Cette première approche de la citoyenneté est toujours très appréciée tant des enfants que des enseignants.



Ludothèque de Chêne-Bougeries "Le coffre à jouets"



Un petit tour à la ludothèque ?

Désireux d'offrir un lieu favorisant le goût du jeu de société et dans le but de stimuler les liens intergénérationnels et interculturels, nous vous proposons de venir partager seul(e) (enfants accompagnés), en groupe ou/et en famille un moment agréable.

Les petits pourront découvrir le jeudi matin, nos activités avec leurs parents, grands-parents, nounous... pour un moment d'échanges et de partage autour de différents jeux et jouets.

PRÊT - ANIMATION (TOUT PUBLIC)

Mardi 16h00-18h30

Mercredi 14h00-18h30

Jeudi 9h30-11h30

Soirées jeux 1 x par mois de 19h30 à 22h00, se renseigner à la ludothèque.

T. avenue des Chevaliers - 1224 Chêne-Bougeries
tél. 022 348 49 51

L'Inca 21-11 a été baptisé ce samedi 16 avril, en présence des Autorités et de la population invitée

L'Inca 21-II est rouge et rutilant. C'est le nouveau "bébé" de la Cie 21 des sapeurs-pompiers et il pèse 10,8 tonnes!

Car l'Inca 21-II est le tout nouveau véhicule tonne-pompe des sapeurs pompiers, doté de toutes les avancées techniques nécessaires à la sécurité des habitants de Chêne-Bougeries (voir photos et texte en encadré).

Ce samedi 16 avril, ses "parents" l'ont officiellement et fièrement présenté à la population de Chêne-Bougeries, pour la plus grande joie des enfants qui ont pu l'admirer, le toucher et, même pour certains, monter dans sa cabine.

Dès 11 h, les autorités communales ont été accueillies en musique par la Lyre de Chêne-Bougeries: M. Emile Biedermann, conseiller administratif délégué au feu et M. Christophe Liberek, président de la commission Sport-Secours du Conseil municipal, accom-

pagnés de M. Alexandre Duvoisin, commandant de la Cie 21 des sapeurs-pompiers, ont prononcé les traditionnels discours d'inauguration.

En premier lieu, M. Alexandre Duvoisin a présenté le nouveau véhicule, ses données techniques et les grandes possibilités qu'il offre pour les interventions de secours, rappelé l'historique de son acquisition et remercié les autorités communales pour leur soutien financier.

M. Emile Biedermann a ensuite fait part de «la grande satisfaction que j'ai connue au cours des huit dernières années en qualité de conseiller administratif délégué au feu». C'est non sans émotion qu'il a rappelé ses trente-deux années passées au sein de la Cie 21 et souligné son évolution durant ces décennies, devenue plus «professionnelle» – témoin en est ce nouveau véhicule – puisque «quand j'avais rejoint la Compagnie, le seul engin dont disposait

cette dernière était constitué d'une simple échelle incendie».

Puis, parole a été donnée à M. Christophe Liberek. Ce dernier, en sa qualité de président de la commission Sport-Secours, a rappelé l'importance des différents intervenants de la sécurité publique – pompiers, protection civile, samaritains et, plus particulièrement, la Cie des sauveteurs auxiliaires dont il a rappelé les valeurs traditionnelles: amitié, partage et dévouement à la collectivité. Il a rappelé que leur engagement est volontaire et bénévole et a engagé les personnes présentes à rejoindre la Cie 21 ou la Cie des sauveteurs auxiliaires, ceci à l'aube d'un développement démographique qui verra notre population s'accroître de 30 % passant de 10 000 à 13 000 habitants.

Ce fut ensuite le baptême au champagne, Inca 21-II est devenu "Le Bougerie" et M. Emile Biedermann a officiellement remis la clef du véhicule au commandant Alexandre Duvoisin.

Après l'apéritif offert à la population et le repas en musique, les enfants ont pu s'adonner aux jeux installés pour l'occasion: structures gonflables, trampoline et mur de grimpe les ont réjouis, alors que tous pouvaient admirer les démonstrations de feux organisées par les pompiers.

Un tirage au sort a sélectionné quatre enfants qui ont eu la grande joie de faire un tour assis à l'arrière de "Bougerie", conduit pour l'occasion par M. Emile Biedermann en personne! Ces heureux gagnants se sont également vus remettre chacun un billet d'entrée au prochain festival BimBadaBoum, qui aura lieu au mois d'août prochain.

Une après-midi récréative pour tous, afin de fêter dignement ce nouveau véhicule bien utile à nos valeureux et dévoués pompiers.

Inca 21-11 est arrivé!

Le 31 août 2010, le nouveau tonne-pompe est arrivé dans les locaux de la compagnie des sapeurs-pompiers de Chêne-Bougeries, après plus de trois ans de travail acharné.

Une étude approfondie

Un groupe de travail a été constitué afin de définir le cahier des charges du futur véhicule tonne-pompe léger, tout en respectant les règles du marché public. Notre intention était de concevoir un véhicule qui soit le plus adapté aux missions du concept sapeur-pompier XXI, pour la sécurité des habitants de la ville de Chêne-Bougeries dans le domaine du feu, et de pouvoir le rendre mobile au maximum avec le matériel opérationnel dont dispose notre compagnie, en définissant les éléments devant être embarqués dans ce nouvel engin.

Cabine superstructure

La double cabine du 21-II permet d'embarquer six personnes, dont quatre porteurs PR, grâce aux sièges arrière où sont intégrés les quatre appareils de protection respiratoire.

Données techniques

Motorisation – Il s'agit d'un véhicule tonne-pompe léger Feumotech type Man TGL 10.220 4x4 BB châssis double cabine avec moteur Euro 5, avec boîte robotisée.

Dimensions – Longueur hors tout 7,60 mètres (avec dévidoir à roues), largeur 2,30 mètres et hauteur 3,16 mètres pour un poids total de 10,8 tonnes.

Système d'extinction – 1400 litres d'eau et 60 litres d'émulsfiant avec une pompe d'un débit de 2000 l/min. à 10 bar pour intervenir rapidement sur des feux de containers, haies, détritus, etc...

Protection respiratoire et matériel – Quatre appareils de protection respiratoire Dräger PSS 90 permettant de travailler dans les poisons respiratoires lors des diverses interventions et une cagoule de sauvetage Dräger PACER-Saver CF 15 afin de pouvoir évacuer des gens dans des locaux enfumés.

Nouvelle formation et instruction

Afin de pouvoir utiliser ce nouveau véhicule dans les conditions optimales, une formation a été dispensée sur une journée par la maison Feumotech, le samedi 4 septembre 2010.

L'officier auto a dû adapter ses cours et dispenser une nouvelle instruction afin de former les chauffeurs sur le travail du machiniste et les sapeurs sur l'engagement du tonne-pompe.

Il a également fallu former quatre membres de la compagnie pour l'obtention du permis Cr à l'OCAN afin de renforcer le groupe des chauffeurs. Cette formation a nécessité environ 43 heures (Cours préparatoire théorique de 18 heures, dispensé par la gendarmerie à la sécurité civile cantonale et cours de conduite de 25 heures, dispensé par le Plt Siffert).

Premier-lieutenant Siffert Pascal
Officier APR CP 21



1. MM. Alexandre Duvoisin et Emile Biedermann

2. Apprenti pompier

3. Le baptême

4. Les autorités

5. Jeux pour les enfants

6. "Le Bougerie"





Depuis quelques années, Maison Kultura, Fédération d'une soixantaine d'associations, offre plusieurs prestations relatives à l'intégration des migrants et dispose d'un espace formation certifié EduQua.

Elle collabore avec d'autres partenaires sur des activités interculturelles dans le but de favoriser le mieux vivre ensemble et de promouvoir les relations entre immigrés et autochtones.

Dans ce processus, elle propose des locaux, lieux de rencontres et de créations, espaces de réflexions et offre un accompagnement personnalisé aux jeunes en panne d'intégration.

Dans le cadre de la lutte contre le racisme, la fédération organise le Festival d'ici et d'ailleurs, au Parc des Crochettes. Un des axes de cette lutte est de promouvoir la diversité de notre ville afin de réduire les frontières dans les mentalités, les discriminations, et de développer la tolérance entre les communautés.

Il a paru nécessaire à la Fédération Maison Kultura, carrefour des migrants et autochtones, de s'impliquer à travers une action populaire contre les stéréotypes, afin de valoriser certaines cultures pour déconstruire les idées préconçues et les préjugés. Cela donnera l'opportunité aux enfants, jeunes, seniors et familles de se retrouver pour la même cause.

Notre deuxième édition du Festival d'ici et d'ailleurs contre le racisme aura lieu **du 27 au 29 mai 2011** avec plusieurs animations. Ces événements seront précédés par une exposition dénommée l'Autre.

Nous tenons à remercier la ville de Chêne-Bougeries qui nous soutient par sa contribution financière et nous invitons le public de la commune à venir nombreux participer à cette manifestation et lutter ensemble.

Didier Nsasa
Coordinateur



**la fête
des voisins**
PRINCIPALES DES VILLE

Mardi 31 MAI 2011
INVITEZ VOS VOISINS POUR UN
MOMENT DE CONVIVIALITÉ !

La mairie prête tables et bancs et distribue T'Shirts et ballons aux organisateurs.
Vos photos numériques sont les bienvenues !

INSCRIPTION
A LA MÉRITOIRE DE CHÊNE-BOUGERIES
TEL: 022 869 17 37

ChêneBougeries



L'ATELIER THÉÂTRE DE CHÊNE-BOUGERIES ET DE LA COMÉDIE DE GENÈVE PRÉSENTE

HEAVEN

Comédie satirique sur le monde du travail
Montage de textes de
Débrayage de Rémi De Vos,
Top Dogs de Urs Widmer
Eléments moins performants de Peter Turrini
Sous la glace et *Le Système* de Falk Richter

Mise en scène: Nathalie Cuenet,
Xavier Fernandez-Cavada et Valérie Poirier
Scénographie: Florence Magni

Abus de pouvoir, cynisme, déshumanisation?
Aliénation, dégraissage? Quand le monde du travail perd la tête, un seul mot d'ordre: l'humour. *Heaven* nous emporte dans le délire sauvage de la gestion d'entreprise en y injectant une cocasserie et un comique à toute épreuve.

Créé avec succès en 2008, le spectacle est repris pour cette onzième édition de l'Atelier-Théâtre, revu et augmenté.



MERCREDI 8 JUIN

A 20H00

ENTRÉE LIBRE

Salle communale Jean-Jacques Gautier
Route du Vallon 1

Rens. Ville de Chêne-Bougeries, service culturel
Tél. 022 869 17 37 - www.chene-bougeries.ch

A la Comédie de Genève:

Samedi 4 juin

18h30: Projection du film *Atelier-Théâtre 2009/10*, réalisé par Samantha Granger

20h00: représentation de HEAVEN

Entrée libre

ATELIER THÉÂTRE DE CHÊNE-BOUGERIES ET DE LA COMÉDIE DE GENÈVE

Le DVD du film réalisé par M^{me} Samantha Granger
à l'occasion des

10 ANS DE L'ATELIER THÉÂTRE

est en vente à l'accueil de la mairie de Chêne-Bougeries

Prix: CHF 10.–

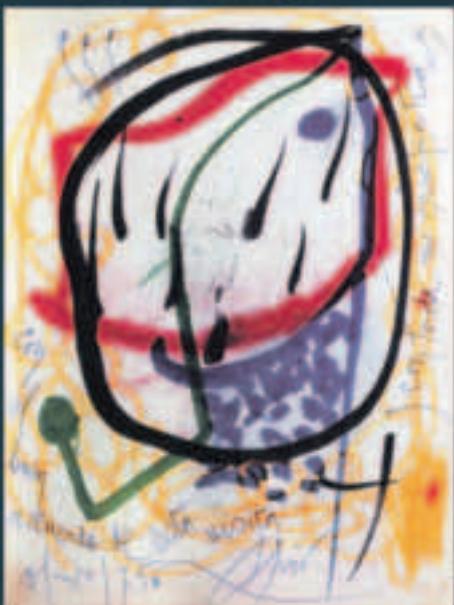
Rens.: 022 869 17 17



La Ville de Chêne-Bougeries accueille
à l'Espace Nouveau Vallon

Editart: 40 ans d'édition

Exposition rétrospective



Du 4 au 22 mai 2011

Mardi-Dimanche : 15h-20h

ENTRÉE LIBRE

Espace Nouveau Vallon
Route du Vallon 8
Chêne-Bougeries

EDITART
www.editart.ch

ChêneBougeries
www.chene-bougeries.ch

Editart est invitée par la Ville de Chêne-Bougeries, le temps d'une exposition-rétrospective, afin de fêter ses 40 ans d'activité consacrée à l'édition d'art, ainsi que sa présence à l'Espace Nouveau Vallon, lors d'expositions annuelles, depuis 1995.

L'exposition 2011 sera l'occasion de faire une rétrospective de ces 40 années d'activité et comprendra une sélection de gravures et d'éditions originales illustrées par des peintres et des poètes contemporains, édités par Dolores et Orlando Blanco depuis la création d'EDITART.



D. et O. Blanco - EDITART

Fondée à Genève en 1971, EDITART a su demeurer à la hauteur de ses ambitions: exposer, proposer des œuvres de grands maîtres et d'artistes contemporains, offrir une vision aussi large que possible et toujours innovante de l'art graphique... mais aussi être un lieu où se rencontrent les créateurs et le public, où spectateurs et lecteurs dialoguent avec ceux qui dessinent, qui gravent, qui écrivent, un centre de création, une sorte de laboratoire international où peintres, écrivains et imprimeurs échafaudent des entreprises communes, sous la discrète impulsion d'un éditeur non moins doué que dévoué, poétique, comme son nom l'indique, EDITART est également une maison d'édition.

Organisation: www.chene-bougeries.ch - www.editart.ch

ENFANCE

Dans cette île que dévorait Colombe
Le présent pour une promesse du Cathay
Qui il ne revit de cœur qu'il y a rencontré
Qui des farfadets et quelques vocables
Migant dans la merrimac où chauffent les aya
Qui viennent ensuite adoucir les Alpes d'Europe
J'ai souvent les marmes à toutes les poches
Qui grossit le vent dans les champs d'odeurs

ADOLESCENCE

Mon cœur brûlait comme les bûches des cigares
A peine couché par les cordes élastiques
De la chandelle que j'appelais à l'aide
A travers toutes les routes chat concourant
Dans mes peil toute l'électricité des arômes
Qui évoquaient les plantations de mon enfance
Et les rues de la grande ville enfin découvertes
Avec ses enseignes jaunes et violettes

ÉDITION

Sur le bord d'un lac dans le doux astuce
Des montagnes survolées par des avions
Qui trouvent leurs trajets sur le coude du ciel
Comme des stylés ou bureau tendus que
Sur les vœux fixés comme du papier
Avec le grain que donne la bûche asperge
L'imprime l'essive qu'il suffit de relire
Dans le livre des fleurs en préparant le menu

EXPOSITION

Orientée à la fois amoureuse et curieuse
Chevalièrement juché sur l'hippogreffe
Des inventives les plus imprévisibles d'aujourd'hui
Mais venir de bien avant l'âge des caravelles
Je me souviens toutes ces pages comme des sites
Allé de leur faire traverser les usages du temps
Pour entrer dans le coquillage des assauts
Aborder au vent de notre mer des crues

Michel Butor
pour Orlando Blanco

La Ville de Chêne-Bougeries propose

CONFÉRENCE JEAN-JACQUES GAUTIER

«*Internet, sécurité informatique
et droits humains*»

Jeudi 26 mai 2011, à 20h30

*Internet: dignité,
identité et dérives?*

Sous la direction de M^{me} Solange Ghernaouti-Hélène

Salle communale J.-J. Gautier - 1, route du Vallon

ENTRÉE LIBRE - Collation offerte

Parking - Accès trams 12-16-17 arrêt Chêne-Bougeries

A l'occasion des portes ouvertes
de l'Atelier de

Antoinette Deley,
venez découvrir ses sculptures
et ses peintures.

Bienvenue le:
samedi 21 mai 2011
de 14 h à 19 h 30
dimanche 22 mai 2011
de 11 h à 18 h 30



Vénus des Neiges – Marbre de Paros.

© Antoinette Deley

Organisation:

Ville de Chêne-Bougeries
en partenariat avec DIVERSITÉS
Rens. Tél. 022 869 17 37


ChêneBougeries
www.chene-bougeries.ch

Adresse de l'Atelier:

24, route J.-J. Rigaud,
1224 Chêne-Bougeries
Tél: 022 349 33 07 ou 079 503 10 26
www.adart.org
antoinetteedeleyley@bluewin.ch

Chêne-Bourg



Fermeture de la Mairie

La Mairie sera fermée toute la journée:

le jeudi 2 juin 2011: Ascension;
le lundi 13 juin 2011: Pentecôte

Arrondissement de l'état civil de Chêne-Bourg- Thônex-Veyrier

Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 2 mars au 6 avril 2011:

| | |
|---------------------|----|
| Mariages: | 5 |
| Partenariat: | 0 |
| Naissance: | 0 |
| Reconnaissances: | 7 |
| Déclaration de nom: | 0 |
| Décès: | 36 |

Vignettes vélo

Les vignettes vélo sont en vente à la mairie au prix de Frs. 6.—.

Déchets ménagers

Les habitants qui souhaitent se procurer une poubelle verte de ménage (17 l), ont la possibilité de l'acquérir à la réception de la Mairie, au prix de Frs. 15.—.

Cartes journalières CFF

6 cartes journalières des CFF sont toujours disponibles au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg.

Attention! Les billets non retirés 10 jours avant la date prévue seront sans autre remis en vente.

Le prix est de 35 francs par jour et par carte.

Nous vous invitons donc à profiter largement de ces abonnements généraux et, pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à la mairie, tél. 022 869 41 10.

Autorisations de construire

APA 34139-2 – 3895, 3896 – Société immobilière du complexe de Chêne-Bourg ABCD – Aménagement intérieur d'une arcade commerciale pour un kiosque – 6, rue Peillonnex.

APA 34011-2 – 4520 – Punch SA – Agrandissement d'une villa – 76bis rue de Genève.

APA 34186-2 – 393 – MM. Michel et Claude Floquet – Modifications des vitrines et transformations d'une arcade – 16, rue de Genève.

APA 34252-2 – 3563 – Mme Jacqueline Schopfer – Transformation d'un restaurant – 15, rue François-Perréard.

DD 103537/2-2 – 2936 – Monsieur Georges Dubouchet – Transformation d'une villa, création d'une terrasse, création d'une fenêtre – 62, avenue de Bel-Air.

Plan directeur communal

Le Conseil administratif a le plaisir d'informer que le Conseil d'Etat a approuvé le plan directeur communal lors de sa séance du 16 mars dernier, mettant ainsi un terme à une longue mais très intéressante procédure de réflexion sur l'avenir de la commune de Chêne-Bourg.

Présentation publique

du masterplan du quartier de la gare

Comme convenu lors de la présentation du plan directeur communal, une séance spéciale a été mise sur pied pour la présentation publique du masterplan et du plan localisé de quartier qui en découle. Celle-ci aura lieu le mercredi 18 mai prochain à 20 heures au Point favre. A cette occasion, Monsieur Mark Müller, président du Conseil d'Etat ainsi qu'un membre de la direction de CFF Immobilier présenteront ce projet et répondront aux questions des habitants.

Communaux d'Ambilly

Lors de sa séance du 30 mars 2011, le Conseil d'Etat a transmis un rapport au Grand Conseil l'invitant à rejeter l'opposition au plan localisé de quartier des Communaux d'Ambilly aux motifs que la mise en œuvre des conditions contenues dans la délibération du Conseil municipal du 12 octobre 2010 restaient indépendantes à l'adoption du PLQ. Le Conseil administratif attend maintenant de connaître le détail de ce rapport et la suite que le Grand Conseil entend lui donner.

Circulation à la rue Antoine-Floquet

Une pétition munie d'une centaine de signatures a été adressée au Conseil administratif qui demande l'installation de ralentisseurs dans cette rue très fréquentée par les enfants.

Le problème est connu des APM qui ont déjà effectué plusieurs contrôles de vitesse avec le Visispeed. La construction d'un seuil de ralentissement avant le petit parc public est commandée et sera réalisée prochainement dès la réception des autorisations ad hoc.

Dépôts sauvages de déchets

Comme vous l'avez certainement remarqué, les rues de notre commune subissent de plus en plus de dépôts sauvages de déchets en tout genre. Aussi, le Conseil administratif a commandé trois trio-pans qui seront installés aux endroits sensibles de la commune. Ces éléments comporteront des slogans rappelant que la rue n'est pas une décharge publique et que le dépôt de déchets sauvages est passible d'amendes.

Association des communes genevoises

Selon les nouvelles dispositions de l'article 6oC de la loi sur l'administration des communes genevoises, les Conseils municipaux doivent désormais être informés des décisions prises par l'assemblée générale de l'ACG concernant la modification de ses statuts, du montant des contributions annuelles des communes en sa faveur et des domaines de subventionnement du Fonds intercommunal.

Naturalisations

Depuis la séance du mois de mars, le Conseil administratif a préavisé favorablement 4 dossiers de candidatures à la naturalisation genevoise.

Décisions

- accepter les crédits supplémentaires du budget de fonctionnement 2010 pour un montant de Fr. 1 369 892.27;
- ouvrir au Conseil administratif un crédit d'étude de Fr. 250 000.– destiné à organiser un concours d'étude de projets au sens de la norme SIA 142 pour l'agrandissement de l'école De Haller;
- ouvrir au Conseil administratif un crédit de Fr. 132 000.– afin de terminer le remplacement progressif des installations de l'éclairage public communal.

Les communications du Conseil administratif, ainsi que les délibérations du Conseil municipal sont également disponibles sur www.chene-bourg.ch

Publicité

MAX LOCATELLI SA

VOTRE ELECTRICIEN SUR LES TROIS-CHENE

Téléphone 022 348 33 55

3, rue de Genève – 1225 - Chêne-Bourg

Fax 022 860 80 19

swisscom
Partner

Email: info@locatellimax.ch

Réception des jeunes citoyens

A l'occasion de leur accession à la majorité civique, les autorités de la commune de Chêne-Bourg ont reçu à la Mairie les jeunes citoyens de 18 ans. Lors de cette soirée, ils ont pu rencontrer les élus de leur commune au cours d'une réception avant de rejoindre le Théâtre du Léman où se tenait une soirée officielle pour l'ensemble des jeunes du canton. ■



Travail de fin de formation de l'apprenti

Dans le cadre de ses examens de fin d'apprentissage, Philippe Mellone, notre apprenti horticulteur option paysagiste a effectué son TPI (travail professionnel individuel) dans le parc Floraire. Déjà au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité d'horticulteur option floriculture, Philippe a conçu et réalisé son projet dans son intégralité. L'aména-

gement réalisé a consisté à restructurer une plate bande du parc Floraire avec la construction d'un muret siège polygonal de cinq côtés et quatre sommets. D'une conception de trois jours, cet ouvrage saura être apprécié du nombreux public qui sillonne le parc. Toutes nos félicitations. ■



Publicité



**INSTALLATIONS SANITAIRES
DEPANNAGES**

Carballa

Jésus Carballa
3, route de Cornière
1241 Puplinge
Tél: 022 349 66 70
ou: 079 467 92 80
Fax: 022 349 66 72

**Pharmacie de
Chêne-Bougries**

PARKING CLIENTS – LIVRAISONS À DOMICILE

OUVERTURE NON STOP: Lu-Ve: 8h00 à 19h00; Sa: 8h30 à 18h00

38, rue de Chêne-Bougries – Tél. 022 860 26 60 – Fax 022 860 26 61



Ivan Hamsag, pharm.



Transvoirie est le partenaire idéal pour une gestion efficace de vos déchets

Tél. 022 306 15 15 - www.transvoirie.ch

Dans le cadre de la première partie de la saison musicale, les prochains spectacles proposés se dérouleront:



**Le samedi
21 mai 2011 à 20 h**

Ma Terre Happy!

Nouveau délire verbal! Une zygomatique-thérapie à la sauce belge! Un duel entre un patient qui entend des voix et son souffleur de théâtre, Cap'tain Mémo, qui poussera son adversaire à établir ses sentiments. Une séance psycho-très-rapide qui dérape en cri primal, slam, chanson, hommage à Devos, menée tambour battant par le talentueux "verbo-moteur" belge, chroniqueur radio en Suisse (les dico-deurs).

Une coproduction Atelier Théâtre Jean Vilar, le Festival de Théâtre de Spa, le Service langue française Wallonie-Bruxelles et sprl Esquis Mots.

Durée: 1h30

**Le vendredi
27 mai 2011 à 20 h**

Ensemble vocal Florigèle

Zigeunerlieder de Brahms

Chœurs de la Vie parisienne d'Offenbach

Chœurs de Carmen de Bizet



Une quinzaine de chanteurs issus de divers chœurs de Genève se réunissent sous la direction d'Alexis Chalier, pour réaliser des projets musicaux en petite formation. Cette phalange de chanteurs, réunis depuis plus de quatre ans, se crée, au fil de ses prestations, un répertoire aussi varié que possible. Plus exigeante, cette forme d'art chorale apporte beaucoup de joie aux choristes qui désire la partager avec le public. Pour pouvoir réaliser au mieux ce programme, il a été fait appel à quelques renforts!

Plus d'informations en temps voulu sur ces concerts et spectacles sur le site Internet de la commune: www.chene-bourg.ch

Programmation de Chêne-Bourg pour la Fête de la Musique 2011



Vendredi 17 juin

Place Favre en collaboration avec le Centre de loisirs

1, rue Fr.-A. Grison
Buvette et restauration sur la place
Par n'importe quel temps

- | | | |
|------|------------------|-----------------------|
| 18 h | Dandy's Baedid | Muzic avec des pattes |
| 19 h | Stoots Flight 61 | Chanson française |
| 20 h | Chicken Wings | Funk |
| 21 h | Wup | Pop-rock |
| 22 h | Chuchischächli | Punk-rock |
| 23 h | Pouffy Poup | Ska |

- | |
|-----------------------|
| Muzic avec des pattes |
| Chanson française |
| Funk |
| Pop-rock |
| Punk-rock |
| Ska |

Point favre, salle communale

6, rue Fr.-A. Grison

Par n'importe quel temps

20 h Orchestre de la Madeleine et Saint-Jean

Sergeï Prokofiev et
Dmitri Shostakovich

Samedi 18 juin

Place Favre en collaboration avec le Centre de loisirs

1, rue Fr.-A. Grison
Buvette et restauration sur la place
Par n'importe quel temps

- | | | |
|------|--|----------------------|
| 15 h | Association africaine "Génération David" | Musiques d'Afrique |
| 17 h | Association bosniaque "Solidarité Bosnie" | Musiques de Bosnie |
| 19 h | Association kurde "Centre kurde des Droits de l'Homme" | Musiques kurdes |
| 21 h | Association algérienne "Nour" | Musiques algériennes |

Point favre, salle communale

6, rue Fr.-A. Grison

Par n'importe quel temps

- | | | |
|---------|---|---------------------------------|
| 13 h 30 | Chorale des écoles Petit-Senn et Floraire | Chants des élèves |
| 14 h 15 | Chorale des écoles Petit-Senn et Floraire | Chants des élèves |
| 15 h | Giocosino | Musique de chambre |
| 16 h 15 | Ensemble à vent du Conservatoire populaire de musique | 2 contes musicaux avec récitant |

- | |
|---------------------------------|
| Chants des élèves |
| Chants des élèves |
| Musique de chambre |
| 2 contes musicaux avec récitant |

Publicité

Optic 2000 Charmilles

1, place des Charmilles

2^{ème} SOLAIRE
pour CHF 1.- de plus

1203 Genève
Tél. 022 340 37 97

* Selon conditions en magasin.



Optic 2000 Chênebourg

2, place de la Gare

2^{ème} SOLAIRE
pour CHF 1.- de plus

1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 349 11 89



la fête des voisins

Immeubles en fête

31 mai 2011
Chêne-Bourg
022 869 41 10
www.chene-bourg.ch



Noctambus

Horaires des Noctambus au départ du centre-ville et en direction des Trois-Chêne

N9 (→ Petit-Bel-Air)

| | | | | | |
|------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Gare Cornavin | 0 h 31 | 0 h 51 | 1 h 11 | 1 h 31 | 1 h 51 |
| Place Eaux-Vives | 0 h 38 | 0 h 58 | 1 h 18 | 1 h 38 | 1 h 58 |

N16 (→ Moillesulaz)

| | | | | | |
|---------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Gare Cornavin | 0 h 22 | 0 h 42 | 1 h 03 | 1 h 23 | 1 h 50 |
| Bel-Air Cité | 0 h 28 | 0 h 48 | 1 h 09 | 1 h 29 | 1 h 55 |
| Rive | 0 h 30 | 0 h 50 | 1 h 11 | 1 h 31 | 1 h 59 |
| | | | | | 3 h 15 |

N20 (→ Moillesulaz)

| | | | | |
|--------------|--------|--------|--------|--------|
| Bel-Air Cité | 0 h 50 | 1 h 17 | 1 h 37 | 3 h 02 |
| Rive | 0 h 52 | 1 h 24 | 1 h 41 | 3 h 09 |

Tarifs et titres de transports: les Noctambus bénéficient de la même grille tarifaire que le réseau de jour, sans suppléments.

Les abonnements mensuels et annuels, les abonnements hebdomadaires, les cartes 24 heures, les tickets à l'unité, l'abonnement demi-tarif CFF, etc., sont acceptés à bord des véhicules Noctambus. Les titres de transport sont vendus uniquement aux points de vente TPG et aux distributeurs.

ECOCUP

Dans le cadre de sa politique en matière de développement durable, le Conseil administratif a décidé d'instaurer, dès cette année, un système de gobelets consignés lors de toutes les manifestations communales (fête des écoles, 1^{er} Août, marché de Noël, etc.).

Cette pratique, qui a déjà fait ses preuves lors d'autres grands événements festifs, tel que le Paléo Festival, permettra de diminuer sensiblement le volume de déchets produits lors des fêtes populaires.



Danse en famille

tisser des liens nouveaux entre un enfant et l'adulte.

A travers cette expérience sensible et intergénérationnelle, la créativité de chacun rencontre celle de l'autre dans la danse.

Infos pratiques

Pour chaque atelier:

- 1 enfant (de 4 à 12 ans) = 1 parent (dès 18 ans).
- Dimanche matin de 10 h à 12 h.
- Prévoir une tenue de sport et un goûter.
- Le nombre d'inscriptions est limité en fonction de la salle.



Un atelier de danse pour parent (oncle, tante, grand-parent, etc.) et enfant de Chêne-Bourg le 19 juin 2011 au Point favre avec Prisca Harsch et Pascal Gravat de la compagnie Quivala.

Le principe est simple: chaque parent vient avec son enfant, afin d'explorer ensemble, le temps d'une matinée, le mouvement.

Toucher, porter, enlacer, danser dans un cadre artistique sous les directives de professionnels sont autant d'actions qui permettent de

Comment s'inscrire?

La participation à un atelier Danse en famille est de Frs. 5.– par personne. Le paiement est à effectuer lors de votre venue à l'atelier.

L'inscription se fait directement auprès de la commune de Chêne-Bourg: culture@chene-bourg.ch ou 022 869 41 15.

Inscrivez-vous vite!



maçonnerie - béton armé - gypserie - peinture - décoration

9, ch. du Pâquier
1231 Conches
T 022 347 20 22
info@spinelli-ge.ch
www.spinelli-ge.ch

Thônex



Fermetures officielles

Les bureaux de l'administration communale seront fermés les:
jeudi 2 juin 2011 (Ascension);
lundi 13 juin 2011 (Pentecôte).

Saison symphonique des Trois-Chêne

Les orchestres de la Madeleine et de Saint-Jean vous proposent un concert de **Musique russe**, sous la direction d'Arsène Liechti, le **mardi 7 juin 2011 à 20 h 30**, à la salle des fêtes de Thônex. Entrée libre.
 Répétition publique: samedi 28 mai 2011 au Point favre, Chêne-Bourg.

Un voyage à travers le cinéma d'ici et d'ailleurs

Après la Suisse, l'Italie, le Brésil, Singapour, le Mali, la Turquie et l'Egypte, nous continuons notre périple à travers le Japon, l'Inde, la Bosnie Herzégovine, l'Argentine, la Corée du Nord et la Russie.

Jeudi 9 juin 2011 de 14 h 30 à 16 h 30 à la salle des fêtes de Thônex

Rusalka – Mermaid

Anna Melikian–Russie – 2008

«Il était une fois...», ainsi débutent généralement les contes de fées qui nous ont fait rêver durant nos enfances. L'un d'eux, de Hans Christian Andersen, s'appelait "La petite sirène". C'est celui que la cinéaste azerbaïdjanaise a choisi d'adapter librement afin de raconter à sa manière son propre conte de fée.

Requêtes en construction et démolition

DD 103286/2-2 – parcelles 4002, 4015, 4022, – fe 35 – M. José Cacheiro, architecte pour M. Francesco Bisanti – Surélévation d'une villa et construction d'un couvert à voiture, agrandissement du sous-sol et pose de sondes géothermiques – 1, chemin Plein-Sud

APA 34373-2 – parcelles 6068, 6069 – fe 14 – M^{me} Sylvie Margot, architecte pour M. et M^{me} Yves et Françoise Donati – Surélévation et transformation d'une villa (Minergie 21,6%), installation de panneaux solaires en toiture – 21, avenue des Verchères.

DD 104153-2 – parcelle 4701 – fe 67 – M. Jean-Charles Raetz, architecte pour HUG, Etat de Genève "HUG" – Aménagement d'un plateau de radiologie – 3, chemin de Pont-Bochet.

APAT 5690-2 – parcelle 5515 – fe 32 – Piscine et Spas Arnold SA pour M. et M^{me} Pastore – Construction d'une piscine – 12, chemin des Verdiers 12.

APA 33927/2-2 – parcelle 4170 – fe 32 – Easy Piscines Sàrl pour M. Philippe Auer – Modification de l'implantation de la piscine – 7, chemin Plein-Sud.

APA 34068-2 – parcelle 3950 – fe 33 – M. Serge Serafin, architecte pour M. Noël Diviney – Pose d'une citerne de gaz propane enterrée – 98B, route de Jussy.

APA 34412-2 – parcelle 6371 – fe 16 – M. Stéphane Iso pour lui-même – Construction d'une véranda, 63B, chemin du Bois-Des-Arts.

DD 102469/2-2 – parcelles 2944, 6372 – fe 16 – M. W. Eicher, architecte pour M. Walter Lo Conte – Construction de 5 villas contiguës (Minergie 27,4%), garages, rajout d'une porte basculante à un couvert existant – 63, 63A, 63B, 63C, 63D, chemin du Bois-Des-Arts.

APAT 5689-2 – parcelle 5955 – fe 32 – Prisme Créations pour M^{me} Valérie Lopez Perez – Crédit d'un couvert – 2, chemin des Sillons.

APA 34440-2 – parcelle 4494 – fe 34 – Progaia SA M. Jacques Boissonnas pour M. Philippe Bourgeois – Installation de panneaux solaires en toiture et de sondes géothermiques – 12, chemin des Tourterelles.

APA 34489-2 – parcelles 4080, 5520, 4646, 4654 – fe 19 – M. F. Conti, architecte pour SIG et SPG-PPE – Installation d'une pompe à chaleur avec sondes géothermiques – 7-9, chemin des Deux-Communes.

Le comité des fêtes remercie ses bénévoles

Mercredi 16 mars 2011, dès 19 heures, une cinquantaine de bénévoles du comité des fêtes se sont retrouvés dans l'annexe de la salle des fêtes de Thônex pour un apéritif dinatoire d'ouverture de saison en remerciement de l'engagement constant, tout au long de l'année.

Dans une courte allocution, le maire nous a détaillé ce que bénévolat signifiait, que ses origines proviennent du latin qui veut dire "toute personne pratiquant une activité non rémunérée au service d'une collectivité", ce qui devient, au jour d'aujourd'hui, de plus en plus difficile à trouver.

C'est donc avec un grand plaisir que l'on constate qu'à Thônex un grand nombre de personnes sont encore à disposition pour ces manifestations; et ce sont souvent les mêmes qui se dévouent.

Un grand merci à la mairie de relever ces gestes de solidarité de la part de certains communiers et de les remercier par ce repas.

Thônex est toujours et encore une commune où il fait bon vivre.

José Fischer

manifestations ne pourraient pas se faire.

C'est certainement aussi grâce à la reconnaissance et aux remerciements des autorités de la commune ainsi que de gestes comme celui-ci qu'ils se sentent reconnus et appréciés.

Pour cette année, le travail ne manquera pas car les autres activités habituelles, qui se déroulent dans la commune, demanderont également la présence de bénévoles.

J. F.

Repas de clôture des fêtes communales 2010 de Thônex

C'est afin de remercier les bénévoles pour l'aide apportée lors des diverses manifestations organisées par la commune au cours de l'année 2010 que la mairie a convié ceux-ci, le mercredi 2 mars, à une soirée "fricassée" à l'auberge de Chêne-Bouggeries, chez Lorenzo Sofia; invitation à laquelle environ 80 bénévoles ont répondu.

Précédée d'un apéritif, c'est en présence du maire, Pascal Uehlinger, et de ses deux collègues, Philippe Decrey et Claude Détruche, conseillers administratifs, de la présidente du Conseil municipal, Anne-Marie Jaquet, de conseillères et conseillers municipaux ainsi que d'anciens membres des autorités communales et du secrétaire général, Philippe Guex, entouré de ses adjoints, que s'est déroulée cette sympathique soirée.

C'est dans une salle magnifiquement agencée – tables ovales, bou-

gies rouges sur nappes blanches –, que la soirée s'est déroulée devant un copieux menu, bien arrosé avec un service attentionné.

Dans une courte allocution, le maire nous a détaillé ce que bénévolat signifiait, que ses origines proviennent du latin qui veut dire "toute personne pratiquant une activité non rémunérée au service d'une collectivité", ce qui devient, au jour d'aujourd'hui, de plus en plus difficile à trouver.

C'est donc avec un grand plaisir que l'on constate qu'à Thônex un grand nombre de personnes sont encore à disposition pour ces manifestations; et ce sont souvent les mêmes qui se dévouent.

Un grand merci à la mairie de relever ces gestes de solidarité de la part de certains communiers et de les remercier par ce repas.

Thônex est toujours et encore une commune où il fait bon vivre.

De nombreuses bonnes volontés seront donc nécessaires, soit pour les loger, pour assurer le service des repas ou les entourer lors des diverses manifestations prévues.

Il a remarqué que, souvent, des personnes d'autres communes s'étonnent que Thônex possède autant de bénévoles pour toutes les activités qui se déroulent sur son territoire.

Profitant de son intervention, il a encore remercié chaleureusement tous les bénévoles sans qui certaines

PUBLICITE

Pompes Funèbres Générales Genève S.A.
Maison Funéraire
JOUR ET NUIT
022 342 30 60
CAROUGE & ST-GEORGES
www.pfg-geneve.ch

Réception des nouveaux citoyens à Thônex



Mercredi 9 mars 2011 a eu lieu, comme chaque année, la réception des jeunes gens et jeunes filles ainsi que des nouveaux citoyens, en présence des autorités communales ainsi que des dirigeants des sociétés locales.

Lors de la partie officielle, le maire, Pascal Uehlinger, a salué la présence de ses deux collègues du Conseil administratif, Claude Détruche et Philippe Decrey, ainsi que de la présidente du Conseil municipal, Anne-Marie Jaquet, un membre de la constituante, les conseillers et conseillères municipaux, le secrétaire général de la commune et ses adjoints, la direction des écoles, les représentants des corps constitués et, enfin, les jeunes et nouveaux citoyens.

Dans son allocution, il cite, pour ceux qui n'ont pas eu le privilège de le rencontrer, au théâtre du Léman, Stéphane Hessel, 93 ans, ancien résistant, l'un des rédacteurs de la Déclaration des Droits de l'Homme, charte fondatrice de l'organisation des Nations Unies, le 10 décembre 1948.

Pour lui, «le motif de base de la résistance, c'était l'indignation».

«Avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, c'était la première fois, entre autres, que chaque être humain devait avoir le droit à une nationalité.

C'est donc ce droit que nous célébrons aujourd'hui avec vous et dès aujourd'hui vous avez la possibilité de choisir celles et ceux qui présideront aux destinées de votre commune pour les quatre prochaines années.

Une déclaration qui me tient à cœur trône sur le mur de mon bureau:

- Vous ne pouvez pas créer la prospérité en décourageant l'épargne!

- Vous ne pouvez pas donner la force au faible en affaiblissant le fort!
- Vous ne pouvez pas aider le salarié en anéantissant l'employeur!
- Vous ne pouvez pas favoriser la fraternité humaine en encourageant la lutte des classes!
- Vous ne pouvez pas aider le pauvre en ruinant le riche!
- Vous ne pouvez pas éviter les ennuis en dépensant plus que vous ne gagnez!
- Vous ne pouvez pas forcer le courage en décourageant l'initiative et l'indépendance!
- Vous ne pouvez pas aider les hommes en faisant ce qu'ils devraient faire eux-mêmes!

Déclaration d'Abraham Lincoln devant le Congrès américain en 1860 et toujours d'actualité.

Mesdames et Messieurs, engagez-vous dans cette vie de citoyen en prenez conscience de votre liberté et de votre privilège et merci de votre attention.»

Lors de l'appel nominatif des jeunes et nouveaux citoyens par le secrétaire général, la nouvelle édition du livre sur Thônex ainsi qu'un stylo ont été remis à chacun par la présidente du Conseil municipal.

En seconde partie, la parole a été donnée au conseiller administratif, Philippe Decrey, pour procéder à la remise du Mérite thônésien 2011:

«Pour définir l'association qui va recevoir ce soir ce mérite, je dois constater que les actes les plus simples de la vie quotidienne mettent trop souvent la personne handicapée devant le choix de recourir à l'assistance d'une tierce personne ou de renoncer.

De la rencontre de trois personnes, Sonja Desclouds, Michèle Mathy et Daniel Chevrier, est née une nouvelle méthode de formation de chiens pouvant apporter leur aide aux handicapés.

Une association a été également créée: l'«Autre regard»; son but est de collaborer avec les personnes atteintes de cécité partielle ou totale, de surdité, de myopathie, paraplégie, hémiplégie ou tétraplégie.

Thônex peut donc être fier d'avoir sur sa commune une association telle que «L'Autre regard».

Je tiens, au nom des autorités de Thônex, à féliciter particulièrement Madame Sonja Desclouds et j'ai le plaisir de lui remettre ce Mérite thônésien 2011.

En troisième partie, le conseiller administratif, Philippe Decrey, a procédé à la remise du chèque provenant des sommes récoltées lors de la manifestation de ThôNoël début décembre sur la place du Chêne-Vert.

C'est par hasard que la remise de ce chèque était également destinée à un même type d'association, soit «Chiens-Guide-d'Aveugles», une œuvre s'occupant également de former des chiens d'aveugle, la décision ayant été prise avant celle du Mérite thônésien.

C'est avec émotion que le représentant de l'association a remercié les participants de ThôNoël et la commune pour ce magnifique geste en sa faveur.

La soirée a continué avec un apéritif dinatoire parfaitement organisé par l'équipe de l'auberge de la salle des fêtes de Thônex.

José Fischer



Vin d'honneur des sauveteurs de Thônex

Le 12 mars 2011, en fin de matinée, le Corps des sauveteurs auxiliaires a convié ses membres à son traditionnel vin d'honneur de printemps.

Lors de la partie officielle, le chef, M. Alain Berger, dans son allocution, a salué et relevé la présence de Mme Anne-Marie Jaquet, présidente du Conseil municipal, de M. Pascal Uehlinger, Maire, de M. Claude Détruche, conseiller administratif, de M. Enrico Castelli, président de la commission du feu, de M. Claude Rufener, vice-président de la Fédération cantonale, de M. François Charvoz, secrétaire de la Fédération et chef des sauveteurs de Chêne-Bougeries, des chefs des corps et de leurs états-majors, des représentants de la police municipale et du poste de Chêne, de la représentante des samaritains ainsi que de Mme Jacqueline et M. Pierre-Edouard de Bay, présents en souvenir de M. Yves-Pierre de Bay, ancien chef des sauveteurs.

Quelques absents: MM. Philippe Decrey, conseiller administratif,

Philippe Guex, secrétaire général, et ses adjoints, ainsi que M. Michel Hagmann, président de la Fédération des corps de sauveteurs auxiliaires, tous retenus par d'autres obligations.

Le corps comptait, au 31 décembre 2010, 22 membres actifs et 5 membres honoraires.

Une minute de silence a été demandée en souvenir de deux membres décédés dernièrement, Michel Chenaux, membre d'honneur, et Michel Joerin, membre actif, dont l'épouse se trouve parmi nous. Tous conserveront un souvenir lumineux des heureux moments passés ensemble.

En 2010, une démission a été enregistrée, compensée par deux nouvelles admissions: Mme Evelyne Gerber qui reçoit la montre distinctive des sauveteurs, et Mme Fidelina Gomes Dias, conseillère municipale, absente pour raisons professionnelles.

Une récompense a été remise à Daniel Perisset, sous-chef, pour ses 20 ans d'activité dont 13 à l'état-major,



Evelyne Gerber, nouvellement entrée, et B. Stoja, nouveau membre de l'état-major.

et à Pascal Richard, également pour ses 20 ans d'activité et de participation. Depuis le 1^{er} mars, l'état-major accueille Budimir Stoja en qualité de brigadier et trésorier.

En 2010, s'il n'y a pas eu d'intervention suite à une alarme, la gestion des parkings lors des 15 concerts donnés à la salle des Fêtes, a représenté tout de même 360 heures d'activité.

Les manifestations communales ont également mobilisé un certain nombre de sauveteurs: le cortège lors de l'élection d'Isabel Rochat, la fête des écoles ainsi que la fête de l'Escalade.

Ces diverses interventions ont eu lieu dans un excellent esprit, en présence de la police municipale et cantonale.

Les opérations de nettoyage des locaux ainsi que l'entretien des véhicules se font régulièrement.

Après les remerciements, pour conclure, le chef a levé son verre à la devise: "Amitié et dévouement!".

La partie officielle a été suivie d'un copieux apéritif proposé par des membres du corps des sauveteurs. ■

José Fischer



Ecoute attentive.

Publicité



SERRURERIE
Renato LAZZARONI
DÉPANNAGE
ENTRETIEN • PORTES BLINDÉES
POSE SERRURES DE SÉCURITÉ **FICHET**
COFFRES-FORTS

Avenue de Bel-Air 47A
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 349 37 39
Fax 022 349 52 72

Atelier:
Tél. + fax 022 781 56 26
Natel 079 431 66 29



Fermé le lundi
Tél.: 022 750 15 62

Arrêt bus 33 & 34. 
115 route de Choulex
1244 CHOULEX



AutoCenterGenève

Rue François Jacquier 14, 1225 Chêne-Bourg
Véhicules d'occasion à partir de CHF 3900.–
expertisés du jour et garantis

Tél. 022 733 15 15 – www.autocentergeneve.ch

Loto des Aînés de Thônex

Pour la 3^e fois cette année, des Aînés de la commune se sont retrouvés ce 30 mars dans les annexes de la Salle des Fêtes dès 15 heures pour jouer au loto.

Malgré le beau temps, une bonne centaine d'Aînés de Thônex, sont venus participer à cette activité organisée et offerte par la commune, qui met à disposition la salle

et offre une magnifique planche de lots pour ce loto.

Parmi les lots, Pâques approchant, on remarquera les œufs et lapins en chocolat, et bien sûr les traditionnels saucissons avec une bouteille de vin rouge, les fromages à raclette ou à fondue avec du vin blanc; il y avait aussi 2 cartes journalières CFF valables toute l'année,

le livre sur l'histoire de Thônex, des couteaux suisses, ainsi que de magnifiques arrangements floraux réalisés par l'apprentie fleuriste de l'équipe des parcs et promenades de la commune.

Le loto fait partie des nombreuses activités proposées aux Aînés durant l'année et nous remercions ici l'équipe de bénévoles, coor-

donnée par François Diserens, qui ont participé à son organisation et aussi les personnes qui se mettent à disposition spontanément pour distribuer les cartes et les lots.

Tous les Aînés qui passent ainsi chaque année un excellent après-midi saisissent l'occasion de cette parution pour en remercier encore chaleureusement la mairie!

J. F.

Repas des aînés



Ce n'est pas moins de 530 aînés qui se sont trouvés à la Salle des Fêtes de Thônex pour le traditionnel repas offert par la commune, le 7 avril dès 18 heures.

Réceptionnés et salués à l'entrée par le Conseil administratif au complet, ils ont pris place à table pour l'apéritif en musique avec l'orchestre "Arpège" avant d'entendre le message des autorités de M. Philippe Decrey, entouré sur scène par M. Pascal Uehlinger, maire, M. Claude Détruche, conseiller administratif, M^{me} Anne-Marie Jaquet, présidente du Conseil municipal, et du secrétaire général, M. Philippe Guex.

En résumé, il a relevé dans son allocution qu'il n'y avait en réalité par de grandes différences entre la jeunesse et la vieillesse car chaque moment de la vie peut apporter son lot de joie, de plaisir et que l'on doit s'adapter continuellement à une situation nouvelle, souvent différente, tout en sachant en profiter pleinement.

Le repas concocté par l'équipe de l'auberge a été servi par les 90 bénévoles mobilisés pour

l'occasion et chaleureusement remerciés par les autorités et les aînés dans la salle.

Le menu se composait d'un feuilleté de saumon comme entrée, suivi d'une piccata de veau avec spaghetti napolitaine, de fromage et d'un flan caramel comme dessert, suivi du café, arrosé pour certains, le tout accompagné en vin d'un Domaine du Crest en blanc et d'un Domaine des Ménades en rouge, sans oublier les eaux minérales.

La suite du programme s'est poursuivie par un spectacle humoristique du "Docteur Silac" qui a amusé la salle durant plus d'une heure avec un spectacle hilarant sur quelques thèmes dans une ambiance typiquement suisse primitive.

Dès 22 h 30, la soirée s'est poursuivie en musique avec, à nouveau, l'orchestre "Arpège".

Il faut encore une fois remercier la commune et ses employés ainsi que les nombreux bénévoles pour tout le travail accompli qui a contribué au succès de cette soirée réussie.

A l'an prochain, avec des aînés toujours jeunes et, surtout, en bonne santé!

José Fischer

Thônex
Salle des Fêtes
18, avenue Tronchet

Mercredi 25 mai 2011
de 14h30 à 19h30

Org. Section Samaritains Trois-Chêne
Mairie de Thônex

Don du sang

Collecte de sang à Puplinge

La Section des Samaritains des Trois-Chêne participe également à la collecte de sang organisée par la Mairie de Puplinge, en collaboration avec les Dames Paysannes de Puplinge, le mercredi 15 juin 2011 de 15 h à 20 h, à la Salle de Rythmique, chemin de la Brenaz.

Publicité

VENTE DE MEUBLES DE STYLE
à prix très intéressants

Tél. 022 348 61 80
e-mail: mottu-sa@bluewin.ch
internet: www.mottusa-thonex.com
chez Mottu SA - 14, chemin du Foron à Thônex

Auberge Communale de Thônex

Alain et sa sympathique équipe vous accueillent chaleureusement dans un décor entièrement refait. Ils vous feront découvrir les saveurs de leur nouvelle carte très variée (potence, entrecôte thônençienne, filets de perche meunière et encore beaucoup d'autres surprises, mets de saison, boudin, longeole, choucroute, etc...).

Deux plats du jour à choix, avec une salade, du lundi au vendredi (Fr. 17.-).
Salle pour mariage et banquet (max. 500 personnes) - Assuré devant et derrière l'Auberge - Accès facile pour handicapés
Avenue de Tronchet 14 - Thônex - Tél. 022 348 76 70 - Fax 022 348 00 15 - www.aubergedthonex.ch

Les Compagnons de la tulipe noire



Cette année, pour sa saison 2011, ce groupement théâtral nous a présenté un spectacle en six tableaux, intitulé "Les impromptus", de René Obaldia.

Né à Hong Kong au début du siècle dernier, devenu critique littéraire, il a écrit une douzaine de récits et poèmes ainsi qu'une vingtaine d'œuvres théâtrales, dont "Les impromptus".

Partenaire de Louis Jouvet, il a été élu en 1999 à l'Académie française.

Les six tableaux joués sont de petits bijoux d'esprit: ils traitent l'information, l'appât du gain, les retrouvailles, le désir de connaître l'avenir, la haine, l'amour, et enfin l'imagination dans "Le défunt".

Voici les titres des tableaux mis en scène par Yvan Muller, dans les décors réalisés par Dominique Zaugg, Marguerite et Rodolphe Steiner, Samarah Vayani et Jean

Guerin, avec, à la régie son et lumière, Henri Schaefer, Frédérique Zesiger et Dominique Zaugg.

En première partie les titres suivants nous ont été proposés: "Edouard et Agrippine", "Merci d'être avec nous" et "Les jumeaux"; suite à l'entracte en deuxième partie: "Extra lucide", "Les retrouvailles", et "Le défunt".

Ces divers thèmes ont été magistralement interprétés par Isabelle Baltzinger, Gaby Kung, Dei Macilla, Sabine Meisser, Jacqueline Nicolas, Hubert Claude, Philippe Lechaire et Jean Martak.

Une soirée théâtrale qui aurait encore une fois mérité un plus nombreux public, l'entrée étant gratuite et offerte par la commune de Thônex à ses habitants.

Certainement plus de spectateurs l'an prochain avec une information au public plus soutenue! ■

José Fischer



présentent

GRAND CORPS malade
3^e temps
Un spectacle coproduit par OLYMPIA, AZ et RACHIDOU MUSIC.

VENDREDI 27 MAI
20H30 - Caisse et portes à 19H00

Producteur délégué : JFB Prod EURL – siège social 76 rue de la Pompe – 75116 Paris.

SALLE DES FÊTES DE THÔNEX / GENÈVE - 2011

Partenaire Principal



Co-sponsors



Partenaires médias annuels



Locations: Fnac: magasins, www.fnac.ch et réseau FranceBillet www.thonex.ch

[PRINTHOME](http://www.printhome.ch)

www.thonex.ch

Publicité

NIKADECOR

Tapisserie courtepointière

Katarina Rimac Bozic

Réfection de sièges

Confection de housses, rideaux, etc.

Rue Peillonnex 3
Chêne-Bourg

022 349 36 06
079 774 25 64

AUBERGE de la ROUTE BLANCHE

(à côté de l'église et de la mairie de Thônex)

M. et Mme J.-L. BOBILLIER

Plat du jour – Cuisine soignée – Terrasse

Ouvert tous les jours sauf samedi et dimanche
73, ch. du Bois-Des-Arts – 1226 Thônex – Tél. 022 348 56 22

Dates des prochaines levées. Autres détails: prière de consulter l'«Annuaire chênois», rubrique voirie, pages 127 à 139 de l'édition 2011.

| Chêne-Bougeries | | Chêne-Bourg | | Thônex | |
|---|--|---|--|---|--|
| Résidus ménagers | | Levée chaque lundi, mercredi et vendredi. | | Lundi, vendredi. Capsules Nespresso: conteneurs à disposition au centre de voirie et à la route de Sous-Moulin. Déchetteries 2, 3, 10 et 11. | |
| Levée des gros objets pour les particuliers exclusivement | | Levée le 2 ^e jeudi du mois. | Tous les 2 ^e mardis du mois. | 2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Bacocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée. | |
| Ramassage du papier | | Levée les 1 ^{er} et 3 ^{er} jeudis du mois. Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: ch. de l'Eperon. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école ch. de la Colombe. ① Conches, place de Conches, 14, ch. du Pont-de-Ville. | Tous les mardis à l'emplacement des poubelles + déchetteries. | Chaque mercredi dans les immeubles le 1 ^{er} et le 3 ^{er} mercredi de chaque mois dans les zones villas, et dans les mini-déchetteries 1 à 13 (selon liste ci-dessous). | |
| Levée du verre | | Levée le 4 ^e jeudi du mois. ① | 1 ^{er} et 3 ^{er} mardi du mois. | 2 ^e et 4 ^e mercredi à l'emplacement des poubelles et dans les mini-déchetteries 1 à 13, (selon liste ci-dessous). | |
| Levée de la ferraille | | Levée le 2 ^e jeudi du mois. | Tous les 2 ^e mardis du mois. | 2 ^e jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Bacocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée. | |
| Huiles végétales | | Petites quantités: à mettre dans une bouteille en plastique que l'on fermera avant de la déposer dans la poubelle ordinaire (max. 1 litre par sac). Grandes quantités: à déposer dans l'un des trois Espaces de récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Bernex; Les Chânaux, ch. des Chânaux, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge. Pour Chêne-Bougeries: Centre de récupération, avenue A.-M. Mirany. | | | |
| Huiles minérales | | Ne doivent en aucun cas être déversées dans les canalisations ou dans la nature! A rapporter dans un brico-loisirs ou dans l'un des trois Espaces récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Bernex; Les Chânaux, ch. des Chânaux, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge. Pour Chêne-Bougeries: Centre de récupération, avenue A.-M. Mirany. | | | |
| Déchets de jardin | | Levée chaque mercredi des mois de mai et juin, ainsi que les lundis 30 mai et 27 juin. Déchetterie verte dans l'enceinte des Parcs et Promenades, entrée route de Chêne 132. Horaire: (sauf jours fériés) lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h + samedi de 14 h à 16 h. Carte d'accès en vente à la mairie. | Lundi et vendredi dans des sacs vendus à la Mairie (à l'emplacement des poubelles) toute l'année. | Centre de voirie: 54, chemin du Bois-Des-Arts (voir page 125 de l'«Annuaire chênois») + du 01.03 au 15.12: levée le lundi et le jeudi dans les conteneurs livrés par la commune. | |
| Piles | | Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon. Conches, école: chemin de la Colombe. | Déchetterie place de la Gare + Plateau + commerces. | Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6 à 12 (selon liste ci-dessous). | |
| Aluminium et fer blanc | | Un container pour les capsules à café Nespresso est à disposition au centre de récupération, av. A.-M. Mirany, au chemin de l'Eperon à la Gradelle, ainsi que sur la place de Conches. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe. ① | Déchetterie, place de la Gare + Plateau. Un container pour les capsules Nespresso est à disposition à la déchetterie de la place de la Gare. | Aluminium et fer-blanc: conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6, 7, 11 et 12 (selon liste ci-dessous). | |
| Bouteilles PET | | Matériel électrique: Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânaux, ainsi que chez les revendeurs. | Déchetterie place de la Gare + Plateau + commerces. | Conteneurs spéciaux dans les mini-déchetteries N° 1 à 4, 6 à 9, 11 et 12 (selon liste ci-dessous). | |
| Matériel électronique | | | Retour vendeur. | Retour au vendeur ou au Centre de voirie de 7 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi. | |
| Médicaments | | Les pharmacies reprendront volontiers les médicaments non utilisés ou échus. | | | |
| Ampoules économiques, vitres, miroirs | | | | | Centre de voirie ou Espace récupération du canton. |
| Textiles | | Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon. | Parking école du Plateau – place de la Gare – Rue J.-Pelletier. | Mini-déchetterie 1, 2, 6, 8 et 11 (selon liste ci-dessous). | |
| Peintures diverses | | Espaces de récupération du canton (ESREC) La Praille, Site de Châtillon, Les Chânaux, ainsi que chez les revendeurs. | Brico-Loisirs MM parking sous-sol pour les particuliers exclusivement. | Retour vendeur, Centre de voirie ou Espace récupération du canton. | |
| Déchets organiques | | Levée chaque mardi du mois. | Tous les mardis et vendredis dans les immeubles locatifs. | | |

① Centre de récupération, ch. De-La-Montagne / av. A.-M.-Mirany, réservé uniquement aux habitants de Chêne-Bougeries, ouvert selon l'horaire suivant: hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8 h à 17 h été (du 1^{er} avril au 30 septembre) du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8 h à 19 h

Emplacements des mini-déchetteries de Chêne-Bougeries

- Ch. de la Colombe: verre – piles – PET – papier – capsules Nespresso – ordures ménagères
 Ch. De-La-Montagne 136: verre – papier – alu, fer blanc – PET
 Ch. de l'Eperon:
 Rondeau/Conches: verre – piles – papier – PET – textiles – capsules Nespresso – ordures ménagères
 verre – piles – papier – PET – alu, fer blanc – capsules Nespresso – ordures ménagères

Emplacements des mini-déchetteries de Thônex

- 1 Route de Mon-Idée (Denner).
 2 Centre de loisirs (39, route de Jussy).
 3 Chemin de Marcellly.
 4 Chemin des Deux-Communes.
 5 148, rue de Genève.
 6 Chemin des Cyprès.
 7 Villette.
 8 Chemin des Mésanges.
 9 Chemin de la Pierre-à-Bochet.
 10 Route de Sous-Moulin.
 11 Centre de voirie (54, chemin du Bois-Des-Arts).
 12 Chemin Edouard-Olivet.
 13 20, chemin du Foron.

Centre de Loisirs et de Rencontres de Chêne-Bourg

Edito

Les jours se sont rallongés... lumière dans les yeux, lumière dans les coeurs! Pour partager cette allégresse et cette vitalité nouvelles avec vous, le Centre de Loisirs et de Rencontres organise deux événements festifs en plein air au mois de mai et juin. A découvrir dans les lignes qui suivent, votre agenda à la main afin de nous rejoindre à tout prix!

Horaire d'accueil au public

Lundi: 14 h-21 h; mardi: 14 h-22 h; mercredi: 9 h-19 h; jeudi: 14 h-21 h; vendredi: 14 h-22 h; samedi et dimanche selon activités.

Ouverture du secrétariat

Lundi de 8 h 30 à 12 h (permanence téléphonique) et de 14 h à 16 h 30; mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Enfants

Centre aéré d'été

Pour les enfants de 6 à 12 ans.

Sorties, visites, jeux et baignades sont proposés tout au long du mois de juillet.

Quand: du lundi 4 au vendredi 29 juillet.

Horaire: accueil de 8 h à 18 h, activités de 9 h à 17 h.

Prix: de CHF 40.– à 295.– la semaine en fonction du revenu familial.

Inscription: dès le 3 mai.

Adolescents

Centre aéré adolescents et préadolescents

Pour les jeunes dès la 6^e primaire jusqu'à la fin du cycle.

Destinations variées et surprenantes pour deux semaines hautes en couleurs!

Quand: du lundi 4 au vendredi 15 juillet.

Horaire: accueil de 10 h à 19 h (cet horaire peut varier en fonction des activités)

Prix: CHF 150.– la semaine, possibilité d'arrangement financier.

Manifestations

Fête du Centre

Samedi 28 mai de 12 h à 22 h à la Place Favre.

Au programme: jeux pour les enfants et les adolescents, animations musicales, animations de rue, buvette et restauration.

Sur scène, présentation des divers ateliers de danse proposés au Centre de loisirs: démonstration de danse hip-hop, break, danse africaine.

Le même jour dès 9 h, "Faites de la place" – vide grenier des habitants de Chêne-Bourg. La place Dechevrens est réservée pour le marché des enfants.

Audition des cours de musique

Samedi 11 juin dès 14 h.

Batterie, percussion, flûte à bec, guitare classique et moderne, basse et atelier musical: venez assister à l'audition des élèves des cours de musique donnés au Centre de loisirs!

Fête de la musique

Vendredi 17 juin de 18 h à minuit et samedi 18 juin de 15 h à minuit (sous réserve de modification d'horaires) à la Place Favre.

Cette manifestation est organisée par le Centre de Loisirs avec le soutien de la Commune de Chêne-Bourg. Amateurs de bonne musique et d'ambiance surchauffée, ne manquez sous aucun prétexte cet événement!

Restauration et buvette non-stop.

Entrée libre.

Spectacle tout public

"La petite fille de Monsieur Linh"

par la compagnie Teatrito, d'après le roman de Philippe Claudel

[Attention ce spectacle s'adresse à un public à partir de 14 ans.](#)

Afin de sauver sa petite fille, Monsieur Linh fuit son village dévasté par la guerre, et se réfugie dans un nouveau pays. Après un long voyage en bateau, il débarque dans une nouvelle ville, avec des centaines de réfugiés qui ont tout perdu, comme lui. A partir de ce moment une vie nouvelle commence. Un texte engagé, qui nous invite à regarder au-delà des apparences, à entendre au-delà des mots et à comprendre au-delà des langages.

Quand: vendredi 20 mai à 20 h 30.

Réservation: au numéro de téléphone 022 788 12 02 ou par courriel: compagnie_teatrito@yahoo.fr

Exposition

Benjamin Sorrentino

Photographies numériques.

Exposition du 11 au 27 mai.



Rue François-Perrard 2, 1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 348 96 78
Fax 022 348 96 75
e-mail cl.chenebourg@fase.ch

Centre de Rencontres et de Loisirs de Thônex

Horaires d'accueil au public

Lundi: fermé; mardi: de 14 h à 22 h; mercredi: de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h; jeudi: de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h; vendredi: de 14 h à 22 h; samedi: de 14 h à 18 h.

Nous vous présentons ci-dessous uniquement les manifestations et activités ponctuelles que nous proposons ces prochaines semaines. N'hésitez pas à passer nous voir ou à nous contacter pour de plus amples renseignements sur les cours, les accueils enfants et ados, les rendez-vous réguliers pour les familles et les aînés ou autres.

Si vous souhaitez partager avec d'autres vos passions, vos compétences, vos coups de foudre ou de cœur, peut-être que là aussi nous pouvons vous donner un coup de pouce ou de main...: il n'y a pas d'âge pour avoir des projets d'expositions, de conférences-débats, de petits spectacles, etc...

Enfants de 5 à 11 ans

Centre aéré d'été :

Du mardi 2 au vendredi 26 août. Pour inscrire votre enfant, il est nécessaire d'amener avec vous:

- le carnet de vaccination de votre enfant,

- son numéro d'assuré maladie et accident,
- l'attestation de votre revenu familial (ou revenu imposable),
- une photocopie de sa carte d'identité,
- un acompte de 20 CHF à verser sur place.

Cours de poterie

Il reste encore une ou deux places disponibles pour le cours de poterie du mercredi après-midi (15 h-16 h 30).

Préadolescent(e)s et adolescent(e)s de 12 à 18 ans

Pour discuter, jouer ou lire, autour d'un billard, d'un baby-foot, d'un ping-pong et d'autres jeux de société. Tous les jeux sont gratuits et le sirop aussi.

Mercredi: de 14 h à 20 h; vendredi: de 16 h à 22 h; samedi: de 14 h à 18 h.

Soirée disco (12-15 ans)

Le vendredi 24 juin, de 19 h à 22 h.

Adultes-Familles-Aînés

Baby-Gym (parents-enfants)

Pour les enfants de 2 à 4 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents: tous les jeudis matin de 9 h à 12 h. Il reste quelques places.

Renseignements et inscriptions au Centre.

Ludothèque

Soirées de jeux en groupe ou/et en famille le **mardi 14 juin, de 19 h à 22 h**. Possibilité de manger nécessitant de s'inscrire jusqu'au vendredi précédent.

Cours de poterie adultes

Il reste encore une ou deux places disponibles pour la poterie le mardi après-midi.

Repas aînés

Nous cherchons toujours des personnes bénévoles pour participer à la confection de repas avec des aînés un vendredi midi par mois. Venez nous rejoindre. Renseignements au Centre.

NOUVEAU

Vue l'importante demande pour le cours-atelier d'informatique pour les aînés, nous cherchons une ou plusieurs personnes bénévoles disponibles et compétentes comme formateurs.

Calendrier des événements

Samedi 28 mai à 20 h 30

Bullenscène présente **Frictions**, comédie jouée par la Compagnie El Diablo. Entrée CHF 25.–

(CHF 20.– pour étudiants, chômeurs, AVS et moins de 18 ans).

Samedi 4 juin

Grande fête "Portes Ouvertes" des activités du Centre avec présentations et expositions des activités de l'année et des propositions pour l'année prochaine. Poterie, vélos, baby-gym, jeux enfants et tout public, musique, etc... Entrée libre, boissons et alimentation sur place.

Vendredi 1^{er} juillet

Promotions des Ecoles de Thônex, le Centre sera présent comme chaque année avec son stand de crêpes et de sirops.

Du lundi 8 au vendredi 26 août

Le Centre se déplacera dans les quartiers comme les années précédentes: Adrien-Jeandin, Graveson, et Curé-Desclouds.



Route de Jussy 39
Tél. 022 348 75 32 – Fax 022 348 31 90

Vivre l'œcuménisme et la rencontre des cultures

Chères habitantes et habitants des Trois-Chêne!

Ah quel beau mois que le mois de mai! Période de l'année marquée par le réveil de la nature et par une vigueur surabondante: chaque jour les feuilles et les herbes poussent. Tout se tourne vers le soleil et on espère que cette énergie solaire nous aidera aussi à guérir et à retrouver une joie profonde.

Les religions ont de tout temps été à l'écoute de la nature, preuves en sont les calculs qui sont faits pour marquer certaines étapes; dans la tradition juive, on compte 50 jours jusqu'à la moisson depuis la Pessah; et pour les chrétiens, il y a également 50 jours qui séparent Pâques de la Pentecôte.

Pendant cette belle période, les deux paroisses de Chêne, la paroisse catholique romaine et la paroisse protestante, profitent de l'élan de la nature pour se mettre en marche ensemble. Nous en avons besoin: quatre siècles de séparation, depuis la Réforme, ont laissé leurs traces et leurs blessures. Raison pour laquelle nous cherchons à nous rapprocher pour mieux nous connaître et mieux témoigner de la grâce du créateur. Ensemble nous aimerions également



Temple de Prangins.

cultiver le dialogue avec nos voisins juifs et musulmans.

Depuis plus de trois décennies, les deux paroisses ont décidé de mettre à part le quarantième jour qui suit Pâques pour vivre une journée

entièbre ensemble. C'est le jour de "l'Ascension du Christ", fête qui nous rappelle l'universalité de la présence d'un Dieu bienveillant, qui souffre avec sa création menacée, mais qui, en même temps, cherche à la relever.

Cette année nous vous invitons le jeudi 2 juin pour la 32^e édition (!) de notre sortie œcuménique. Venez participer (seul ou en famille... enfants et jeunes bienvenus!) à cette belle occasion de découvertes et de rencontres.

Nous nous rendrons au Château de Prangins, près de Nyon: ateliers en pleine nature dans le vieux potager, marche méditative, découverte du Musée national et de l'histoire culturelle et spirituelle du Château. La journée se terminera avec une célébration œcuménique dans le Temple de Prangins... Chacun est le bienvenu!

N'hésitez pas à vous joindre à cette belle aventure! Vous trouverez de plus amples renseignements et des bulletins d'inscriptions soit à la paroisse protestante de Chêne, soit à la paroisse catholique Saint-François à Chêne-Bourg.

Avec beaucoup de joie et de reconnaissance pour tous ceux qui préparent cette journée je vous invite chaleureusement!

Pour la paroisse protestante de Chêne,
Donata Dörfel,
pasteur

Publicité

FAM CUISINES ÉLECTROMÉNAGERS

SUPER SOLDES

Lave-vaisselle SMS 50 E 02 BOSCH

745.- au lieu de 1495.-

13 couverts.
5 Programmes: Intensif 70 °C, Normal 65 °C, Eco-50 °C, Rapide 45 °C. Prélavage. Classe énergétique A. Option : Demi-chARGE. Départ différé: 1-24 h. Affichage de temps restant. Système auto 3in1: détection lessiveuse automatique. Capacité variable Automatique qui reconnaît la charge de vaisselle. Système Super Brillance, conserve l'état des verres.

Lave-linge WOT 20352 BOSCH

690.- au lieu de 1590.-

Capacité variable automatique: 1.1 à 5.5 kg. Vitesse d'essorage: 1000 - 100 t/min. Classe énergétique A. Programmes spéciaux: Mix, Laine, Lavage à la main, Délicat/Soin. Sélecteur pour vitesse d'essorage et Arrêt cuve pierre. Touches: Prélavage, Rinçage plus, Repassage facile. Départ différé de 1 à 18 h et Affichage du temps restant. Affichage déroulement du programme. Roulettes escamotables H 90 x L 40 x P 60 cm.

Cuisinière vitrocéram HCE 853920 BOSCH

1198.- au lieu de 2298.-

Table de cuisson vitrocéramique 4 feux Quick-Light – Four multifonction Nettoyage pyrolyse – Porte froide 4 vitres 8 modes de cuisson. Programmeur électronique EPS (Électronique Professionnelle Simplifiée). 24 programmes automatisques – Boutons escamotables. Tiroir de rangement coulissant. Dimensions (H x L x P): 85 cm x 60 cm x 60 cm.

CORNavin
3, rue de Cornavin
Tél. 022 738 83 83

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
Tél. 022 786 04 02
Commande par internet:
www.famcuisines.ch • info@famcuisines.ch

CHÊNE-BOURG Centre des Trois-Chêne
2, rue de Peillonnex (angle rue de Genève)
Tél. 022 349 12 12 / Fax 022 786 04 06



Maurice Ravel

(Ciboure, 1875-
Paris, 1937)

W. Ravel

Compositeur français; fit ses études au Conservatoire de Paris (avec Fauré pour la composition). Il se vit refuser le Prix de Rome à plusieurs reprises, à cause de son "modernisme", scandales qui, cependant ne desservirent en rien sa carrière. Ravel mena une vie retirée du monde.

En 1934, une maladie cérébrale commença à paralyser ses forces. Son nom fut souvent associé à celui de Debussy (son aîné de 13 ans), avec une tendance marquée à le présenter comme son épigone. Pourtant, s'il fut à ses débuts influencé par Debussy, il ne tarda pas à exprimer sa forte personnalité, de telle sorte que la musique de son époque en garde l'empreinte.

D'une intelligence supérieure, d'un esprit réservé, aristocratique, il est doué d'un tempérament fougueux qu'il domine cependant par une lucidité sans cesse aux aguets. Par son désir de perfection et sa recherche de la simplicité, Ravel est un classique. Doué d'un esprit critique aigu, ne négligeant aucun

détail, il travaillait lentement, minutieusement.

Parmi ses compositions, nous citerons:

Oeuvres lyriques: *l'Heure Espagnole*, *l'Enfant et les sortilèges*;

Oeuvres symphoniques (ou ballets): *La Valse*, *Boléro*, *Daphnis et Chloé*;

Oeuvres pour piano: *Concerto pour la main gauche*, *Pavane pour une infante défunte*, *Miroirs*, *Sonatine*, *Gaspard de la Nuit*, *Valses nobles et sentimentales*, *le Tombeau de Couperin*, *Ma mère l'Oye* (à quatre mains);

Musique de chambre: *quatuor à cordes*, *sonate pour violon, trio*;

Mélodies: *Histoires naturelles*, *Poèmes de Mallarmé*, *Chansons Hébraïques*, *Shéhérazade* (choeur avec orch.), etc.

M. Weber - F. Herrera

Bibliographie:
Encyclopédie de la musique
Frank Onnen
Ed. Sequoia, 1960

La Valse "Fascination"

Manuel Rosenthal (1904-2003) a laissé entendre que Ravel avait occasionnellement fait le "nègre" pour un compositeur à succès nommé soit F.D., soit Raoul Marchetti. De 1904 daterait, sur des paroles de Maurice de Feraudy, une chanson connue de tous et qui serait, en fait, de Ravel: *Fascination*, valse tzigane. Le plus troublant c'est que Marchetti n'est aujourd'hui joué qu'à travers cette chanson et beaucoup plus rarement pour "La Captivante", une valse viennoise. On en vient ainsi à se demander si cette "Captivante" ne fit pas partie des esquisses de cet hommage à la valse viennoise d'une conception «antérieure à la *Rhapsodie espagnole*» (voir Ravel, *Esquisse autobiographique*, 1928) que Ravel eut en projet.

Le musicien aura sans doute quelque peu regretté d'avoir cédé le joli thème, un peu parodique, de *Fascination* qui, aujourd'hui encore, fait partie des "standards". Pour mémoire les enregistrements de Florelle, Richard Tauber, Danielle Darrieux ou Suzy Delair, et jusqu'à Nat King Cole, ainsi que son usage dans le film *Ariane (Love in the afternoon*, Billy Wilder, 1957, avec Gary Cooper, Audrey Hepburn et Maurice Chevalier).

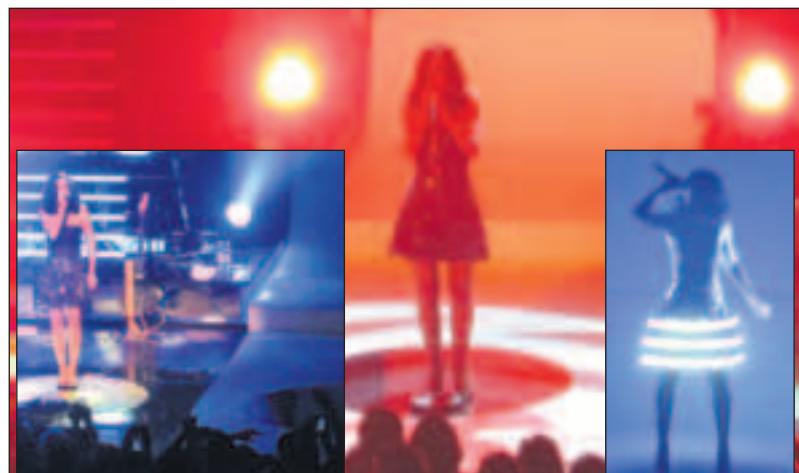
Extrait de Maurice Ravel de Marcel Marnat, pp. 158-159 / Ed. Fayard, 1986.

Jenifer

Ils étaient une trentaine d'irréductibles à attendre Jenifer à l'entrée des artistes de la Salle des Fêtes de Thônex. Après une heure d'attente, elle était là souriante, pimpante et toute revigorée après son show d'une heure et demie électrique devant un public conquis. Fidèle à sa réputation, elle a signé des autographes tout en répondant à ses fans, avec douceur et générosité. Ces mêmes fans qui, pendant le spectacle, l'ont gratifiée de boîtes de chocolat suisse, de

messages et même d'un tableau qu'elle a embarqués dans le gigantesque bus avec lequel elle sillonne la France en ce moment. Tant la chanteuse que ses musiciens ont livré une prestation sans faute, accompagnés de jeux de lumière efficaces habillant avantageusement la scène et la salle. Le public l'a ovationnée, elle a promis de revenir très vite sous nos latitudes: ses fans l'attendent déjà avec impatience.

Kaarina Lorenzini



Ici & Là

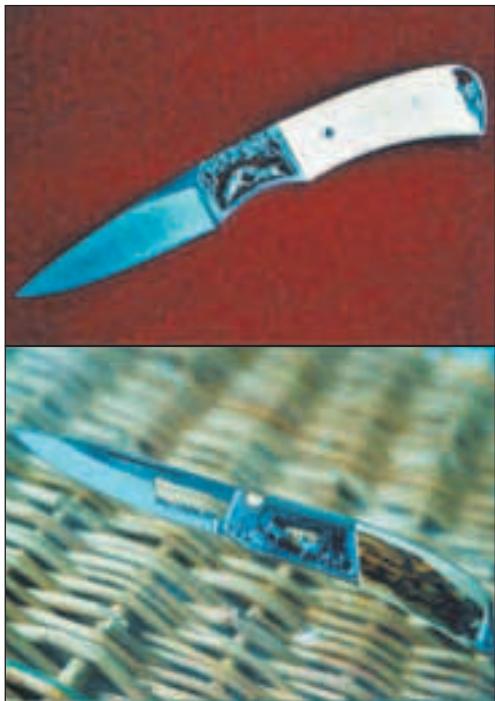
5 expositions simultanées dans 5 lieux dédiés à l'art contemporain sur le territoire genevois.

La Galerie La Primaire à Conches, La Villa du Jardin Alpin à Meyrin, La Villa Dutoit au Petit-Saconnex, La Pinacothèque à la rue de Montbrillant, La Ferme de la Chapelle au Grand-Lancy s'unissent pour un événement unique à découvrir par un parcours d'un lieu à l'autre, à travers 5 expositions d'art contemporain. Situées sur le réseau des transports publics genevois, ces 5 galeries sont accessibles par tram ou par bus. Les expositions présentées dans chacun des lieux questionnent de façon plurielle la relation

atelier / lieu d'exposition, privé / public, intérieur / extérieur. Il en résulte un éventail de propositions haut en couleur qui s'égrène ici et là sur le territoire genevois. Ces expositions ont lieu du 7 au 22 mai 2011 (jusqu'au 29 mai pour La Ferme de la Chapelle et la Villa du Jardin Alpin).

Rendez-vous festif commun vendredi 20 mai dès 19 h à la Villa Dutoit: raclette (sur réservation au 022 342 94 38). La Villa Dutoit se trouve chemin Gilbert-Troillet 5, 1209 Petit-Saconnex.

La Galerie La Primaire présente jusqu'au 22 mai trois artistes travaillant dans des domaines très divers:



Charles Roulin, coutellerie d'art.

Charles Roulin crée entièrement les couteaux, dont la particularité consiste avant tout dans les lames en acier sculptées avec une minutie exceptionnelle et une totale liberté dans les sujets.

«Tous mes couteaux sont des pièces uniques. La personne qui possède une de mes pièces possède un peu de mon âme....»

Publicité



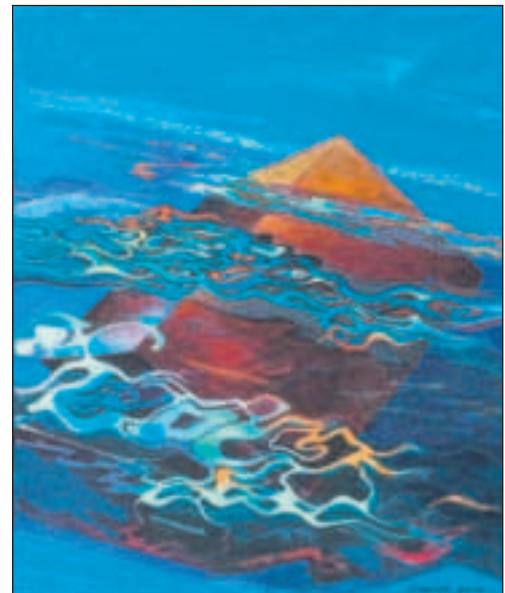
Titane Lacroix, "Mémoires déposées", installation. La galerie La Primaire retrouve avec plaisir et bonheur une artiste qui y a présenté ses œuvres il y a très longtemps et que la créativité fait désormais parcourir des chemins tout à fait nouveaux.

«Une suite de souvenirs qui resurgissent du passé. Enrobés de douceur, ils s'entassent dans l'espace comme ils sont entassés dans ma mémoire.»

Dominique Zbinden, peinture.

Cette artiste puise pour l'exposition à La Primaire dans ses trésors une série de tableaux d'une magnifique variété, aux couleurs fascinantes.

«Dans ma peinture, je cherche à dévoiler la part cachée de l'être à travers des espaces: l'intérieur d'une boîte ou le fond de l'eau, ainsi que leur enveloppe, fragile comme une peau ou rigide comme la carapace de la montagne.»



Galerie La Primaire

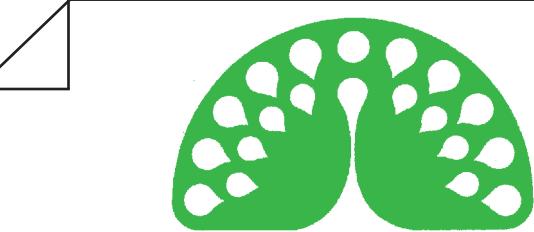
7, chemin de la Colombe – 1231 Conches – 022 347 03 18

Heures d'ouverture:

samedi et dimanche de 14 h 30 à 17 h et mardi de 18 h à 21 h

galerielaprimary@gmail.com

Bus 8: arrêt Conches – Bus 20, 27: arrêt Vallon



REYMOND DÉCORATION S.A.

Revêtements de sols – Parquets – Moquettes –
Papiers peints – Peinture – Décoration d'intérieur –
Recouvrement de meubles – Rideaux – Tentures murales

57, avenue de Thônex

1226 Thônex

Tél. 022 348 32 33 • Fax 022 348 81 08 • E-mail: rdeco@bluewin.ch

Cycle d'Orientation BERSOT 
école privée

- 7^e, 8^e et 9^e niveau A pré-gymnasial
- Encadrement chaleureux et suivi personnalisé
- Cours de 8 h 15 à 16 h 30, repas et devoirs compris
- Appuis de 16 h 45 à 17 h 45 ouverts à tous

134-136, rue de Genève
1226 Thônex (tram 12-16)
www.bersot.ch
www.agep.ch
Tél: 022 349 10 10

Cours de vacances
fr, all, angl, math, phys, biol
5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e
du 15 au 26 août 2011

vendredi 17 juin, à 20 h

Concert au Centre paroissial protestant de Chêne



En préambule au week-end de la Fête de la Musique, l'Orchestre Praeclassica se produira sous la baguette de Stéphane Boichut. Au programme, le Concerto pour piano en fa mineur de Jean-Sébastien Bach, avec en soliste Luis Semeniuk, Elégie extrait de la Sérénade pour cordes de Peter-Ilitch Tchaikowsky et Simple Symphony de Benjamin Britten.

L'Orchestre Praeclassica, fondé en 1963, est un des rares orchestres composé uniquement d'instruments à cordes. Son répertoire est essentiellement tourné vers la musique baroque, mais, comme on peut le voir dans le programme de la soirée du 17 juin, il ne s'interdit pas des incursions dans la musique classique ou

contemporaine. De plus, nous donnons l'occasion à de jeunes étudiants en musique de s'intégrer dans l'orchestre et de se familiariser avec le travail en groupe, ce qui manque bien souvent à la formation des jeunes musiciens.

Luis Semeniuk enseigne le piano à Genève et poursuit une carrière internationale de soliste. Stéphane Boichut enseigne également le violon à Lausanne et Genève et se produit comme soliste et comme chef d'orchestre au niveau international ■

Centre paroissial protestant de Chêne
77, rue de Genève

Publicité

Pierre Rosso éclaire aussi vos œuvres d'art.



Pierre Rosso
encadrements
mise en valeur d'œuvres d'art

4, rue François Perréard
CH-1225 Chêne-Bourg
Tél.: +41 (0)22 349 43 50
www.rossoencadrements.com
rossoencadrements@bluewin.ch



Cabinet de Consultation Nicole Fleury

Psychothérapeute, praticienne de santé, formatrice à Thônex

- * Psychothérapie, soutien, coaching
- * Libération d'événements traumatisants
- * Consultation conjugale et familiale (enf.-ado.)
- * Médecine naturelle: réflexo-chromothérapie, reiki, équilibrage énergétique
- * FORMATIONS
 - chromothérapie-réflexochromie (rec. ASCA)
 - Antenne de Lecher

www.nfleury-therapies.ch
Tél. 022 349 58 09

Remboursé par de nombreuses assurances maladie complémentaires

Fête de la musique aux EPI

Au restaurant de l'Espalier avenue Adrien-Jeandin 34 – 1226 Thônex

Samedi 18 juin de 14 h à 17 h

14 h-14 h 45

15 h-15 h 30

15 h 45-16 h 30

Intermèdes:

Restauration, buvette

Gospel

Rap "GUESHTOYOU"

Samba "Samba Na Raiz"

Chorale "le Coeur des EPI"

Jacqueline Pellizzer

EPI-Etablissements Publics pour l'Intégration
Secteur Culture et Loisirs

LE FOYER DU VALLON

(EMS POUR PERSONNES ÂGÉES AVEUGLES OU MALVOYANTES)

Route du Vallon 16, 1224 Chêne-Bougeries

Présente
les aquarelles de Fredy Boesch



De Rochefort-sur-Mer à Martigny via Genève

Exposition du 20 avril au 26 juin

Vernissage le 20 mai 2011 de 16 h à 20 h

Ouverture: tous les jours de 10 h 30 à 17 h 30



Créateur de bijoux



Achète or et vieux bijoux

Agent
GUESS
TISSOT

Théâtrochamp fête ses 30 ans

Quand les enfants racontent l'Afrique

Le 29 mars dernier, l'association Théâtrochamp a entamé les festivités liées à son 30^e anniversaire, par le biais d'un spectacle consacré à l'Afrique. Créé par Anouchka Chenevard Sommaruga, comédienne et metteur en scène de formation, ce théâtre destiné aux enfants et aux adolescents a su s'imposer dans la durée, grâce aux efforts et à l'enthousiasme de sa fondatrice. Cette année encore, ce sont près de 80 jeunes âgés de 5 à 22 ans, répartis en quatre groupes, qui s'investissent au fil des cours donnés par cette Thénésienne de longue date: «Tous sont invités à prendre en charge une partie de la préparation des spectacles, notamment les plus grands qui participent activement à l'écriture de leurs pièces».

Des spectacles dont la thématique porte toujours sur des sujets touchant de près à leurs préoccupations et intérêts: «Depuis sa création, Théâtrochamp a notamment pour objectif de sensibiliser les jeunes aux problèmes du quotidien. Que ce soit par exemple l'homosexualité chez les ados ou la protection de la nature, avec la pièce "L'oiseau du matin" qui a tourné dans les classes des Trois-Chêne et qui est en lice pour le prix du développement durable».

L'Afrique jouée par les 5-9 ans

Les Pouss-Toc, les plus jeunes élèves du Théâtrochamp, ont ainsi pu transmettre le 29 mars le fruit d'un travail qui a duré plus d'une année. C'est devant un public nombreux, réuni dans l'une des salles de l'école de la place Favre, à Chêne-Bourg, qu'ils ont joué leur spectacle intitulé "Titète et Ticorps". Un conte africain aux tonalités envoûtantes, écrit par Henri Gougaud, dont le texte a été découpé pour que chacun puisse avoir un rôle: «Avec mon assistante Fanny Cochard, qui a fait ses débuts chez les Pouss-Toc, il y a plus de 15 ans, nous avons parlé entre nous de ce sentiment de racisme qui ruisselle dans notre canton. Nous avons proposé aux enfants cette thématique, afin de leur montrer une ouverture sur d'autres cultures et l'importance du partage... Sans imaginer les événements qui s'y déroulent actuellement!», raconte Anouchka Chenevard Sommaruga.

Chacun a donc, tout d'abord, travaillé sur le pays de son choix, sa capitale, son drapeau, sa gastronomie pour constituer un petit dossier. Les enfants ont ensuite appris les chants en dialecte composés par Raphaël Gardiol et mis en musique par Olivier Martin, puis travaillé les danses qui pouvaient l'accompagner... Non sans



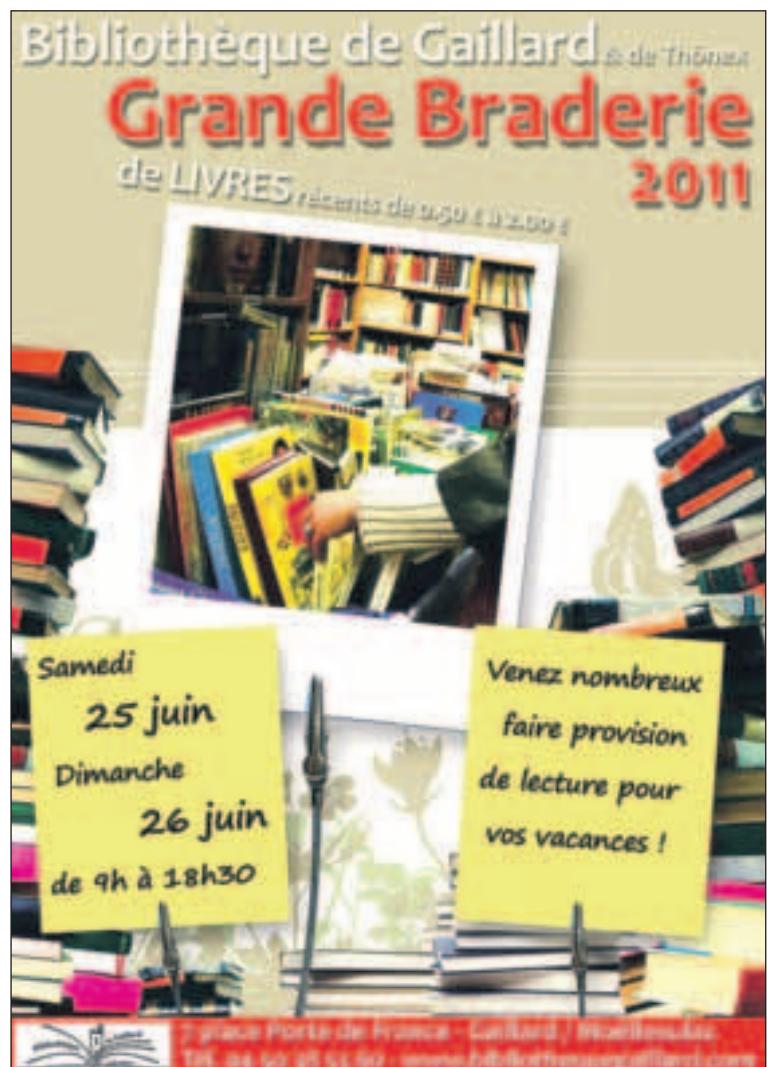
générer une certaine émotion au sein du public, en particulier pour les familles venues les soutenir et les admirer!

C'est un conteur burkinabé, Timoko Traore et ses histoires très imaginées, aux tonalités philosophiques, qui a ensuite pris le relais et la soirée s'est poursuivie avec un grand buffet canadien aux saveurs de l'Afrique: «Je remercie nos amis africains des Trois-Chêne qui ont préparé ces délices! Nous tenions en effet à aller jusqu'au bout de la démarche, dans l'esprit de cette ouverture à l'autre, de l'importance de la convivialité», précise Anouchka Chenevard Sommaruga. Elle a également saisi cette occasion pour remercier les communes chênoises et leurs autorités, ainsi que les bénévoles qui aident son théâtre. Comme Josette Gallay qui depuis 15 ans la seconde dans la conception de costumes et décors ou Margaret «une grand-maman des Trois-Chêne qui a donné un grand coup de main pour ce spectacle».

Une affaire à suivre, puisque les célébrations vont se poursuivre dès octobre avec "Ça me saoule", spectacle entièrement écrit par les ados autour du thème de l'alcoolisme chez les jeunes. Il sera le fruit, une fois encore, d'un travail de recherche, d'écriture et d'un important investissement personnel.

C. Resvard

www.theatrochamp.ch
Tél. 022 349 49 82



Cirquenchêne/Enfants-Bonheur, 2 associations = Cirquenbonheur 2011

Suite au succès remporté l'an passé par la célébration du 20^e anniversaire de Cirquenchêne, Cirquenbonheur organise une nouvelle fête sur le terrain de la Gradelle.

Les bénévoles des Associations Enfants-Bonheur et Cirquenchêne s'activent pour vous offrir une journée pleine de joie et de distractions.

Autour et à l'intérieur du chapiteau, dès 11 h 15, vous pourrez applaudir Jacky Lagger, compositeur et chanteur pour enfants.

A 14 h et 16 h 30, les enfants de l'Ecole de cirque se réjouissent de vous présenter leurs deux spectacles annuels.

Et tout au long de la journée, vous pourrez flâner entre les stands d'animations, de jeux, de pâtisserie, buvette et nourritures diverses. Il y aura également une tombola.

Notez la date dans votre agenda:

jeudi 2 juin 2011.

Le portail s'ouvrira à 11 h et ne se refermera qu'à 18 h.

Que la fête commence!
Venez nombreux!

Vous trouverez le chapiteau
de Cirquenchêne au
41, chemin de la Gradelle
1224 Chêne-Bougeries
Bus 9 – Arrêt "Eperon"



Pétanque de Thônex

Jeudi 2 juin 2011

Championnat genevois tête-à-tête toutes catégories.

L'après-midi, grand concours open en doublettes ouvert à tous.
CHF 20.– par équipe.

Vendredi 3 juin 2011

Dès 19 h 30, grand concours populaire en doublettes ouvert à tous.
Tous les participants feront 3 parties.

Belle planche de prix en nature. CHF 20.– par équipe.

Samedi 4 juin 2011

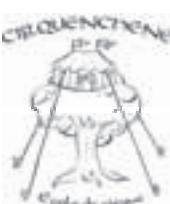
Coupe genevoise seniors en triplettes et coupe genevoise féminine en doubllettes.

Dimanche 5 juin 2011

Championnat genevois doublettes mixtes dès 9 heures.

Toutes ces manifestations se dérouleront sur les terrains du Cycle du Foron à Thônex. Buvette, restauration sur place.

Publicité



COURS DE CIRQUE (DÈS 4 ANS)
Ecole de Chêne-Bougeries

STAGES SOUS CHAPITEAU
(EN ÉTÉ)

Renseignements : www.cirquenchene.ch
Tel : 079/213 54 13

Pierre Del Bon

ELECTRICITE • TELEPHONE • CHARGE INFORMATIQUE

1224 CHÊNE-BOUGERIES • TÉL. 022 348 56 06

Beauté Divine



- ❖ Soins du corps & du visage
- ❖ Epilation cire & définitive
- ❖ Manucure & beauté des pieds
- ❖ Pose d'ongles :
- Gel
- Acrylique
- Nail arts

Institut de beauté & Onglerie
Rue de Genève 6 Chêne-Bourg • Tram 12 & 16, arrêt Place Faure

Tel. 022 348 19 88

Judo

Dominique Hischier: direction Londres

Né le 23 décembre 1978, Valaisan originaire de la vallée de Conches (Obergoms-pays merveilleux pour le ski de fond), mais bien Genevois, Dominique Hischier est membre des clubs de judo des Eaux-Vives et de Thônex, club avec lequel il participe au championnat interclubs de LNB cette saison. A huit reprises champion de Suisse individuel, son emploi du temps est assez chargé dans l'optique de la préparation des JO de Londres à l'été 2012 (27 juillet-12 août), si l'on songe qu'il suit des études d'histoire contemporaine à l'Université de Fribourg (4^e semestre), se destinant plus tard à l'enseignement une fois sa carrière sportive terminée. Il s'entraîne très souvent à Zurich, où il reste parfois plusieurs jours lors de stages de préparation, là où vit le coach national Giorgio Vismara. Le Genevois songe aussi à travailler pour la Fédération suisse de judo (FSJ) dans quelques années.

Ces dernières semaines, les voyages ont été nombreux avec plusieurs stages. Le futur sélectionné olympique explique: «La sélection en vue des championnats d'Europe à Istanbul est tombée et je suis retenu en moins de 90 kg. La préparation a été effectuée en plusieurs étapes avec des camps d'entraînement au centre olympique d'Ankara, ainsi qu'à Paris au centre national du judo avec les équipes nationales de France, de Grande-Bretagne et de Belgique. Ce sont des entraînements de très haut niveau et c'est très enrichissant. Au retour de Paris, nouveaux stages physiques à Liestal avec tout le cadre national suisse et aussi à Brugg en Argovie au centre national de performance. Et puis, nous retournerons en Turquie pour Pâques à l'occasion des cham-



pionnats d'Europe». Durant cette phase de préparation (lors des entraînements), les Suisses ont eu l'occasion d'affronter la redoutable sélection de Géorgie. Dans les pays de l'Est européen, le judo est presque une religion et les Suisses ont bien progressé à cette occasion.

Interclubs

En mars, Dominique Hischier a combattu avec le club de Thônex FWT et il a gagné les deux combats disputés face à Nippon Berne, mais cela n'a pas empêché le club thônesien de s'incliner pour la deuxième fois de la saison: 6-14 face à JJC Berne et 8-12 contre Nippon Berne, le néo-promu. Il reste encore cinq matches interclubs cette saison; chaque rencontre comprend cinq combats et se dispute en aller-retour dans la même salle. Il y a donc

dix combats pour un match interclubs. Les Thônesiens reçoivent le club des deux Bâle le samedi 14 mai, puis se rendront à Yamara Zurich le 25 juin, avant d'aller à Chiasso le 17 septembre et aussi à Cortaillod le 29 octobre. Le but cette saison: la promotion en LNA, manquée de peu en 2010. Dominique Hischier étant très occupé avec sa carrière individuelle et avec l'équipe nationale, il ne peut être présent chaque fois dans le dojo du sous-sol de Sous-Moulin.

Grâce à un sponsor, le judoka genevois se rend souvent à Fribourg et à Zurich en voiture pour des entraînements basés sur la technique et la physique, deux facteurs de base en judo. Sur le plan international, les règlements ont été modifiés par la Fédération. Il est maintenant possible à une nation d'aligner deux athlètes dans la

même catégorie de poids. Dominique Hischier confie: «Précédemment, j'ai été barré par Serge Aschwanden en vue de la qualification olympique en 2000. Cette fois-ci, j'espère bien que tout ira bien, si je songe qu'en 2004 et en 2008, j'étais en plus blessé... Après les Européens en avril à Istanbul, il y aura les championnats du monde à Paris à fin août. J'ai donc une très belle année devant moi! Avec les membres de l'équipe nationale, nous enchainons les tournois et les déplacements à l'étranger».

A mi-mars le Genevois a remporté avec brio l'Open de Genève, qui s'ajoute à ses trois podiums en coupe du monde l'an dernier et à une 7^e place aux Mondiaux 2009. Cette année, il va aussi disputer des tournois de coupe du Monde.

Michel Bordier

Football

Mustapha Yaghcha rentre au Maroc

A 69 reprises International marocain, ayant également disputé les Jeux olympiques de Munich en 1972, Mustapha Yaghcha (1952), qui a évolué au CS Chênois de 1974 à 1979, au Servette de 1980 à 1983 avec plus de 200 buts marqués, à Neuchâtel Xamax (en LNA) et aussi à Wettingen et à Etoile Carouge (LNB), a décidé de rentrer à Casablanca avec sa femme Naïma, après avoir passé 37 ans en Suisse. Ces dernières années, il a dirigé des équipes de juniors au

CS Chênois et aussi arbitré de nombreux matches du championnat cantonal. Il fut un des meilleurs joueurs étrangers de Suisse à l'époque. Ses trois enfants et trois petits-enfants restent à Genève. On n'oubliera pas sa gentillesse et son dévouement.

Toujours souriant et affable, Mustapha Yaghcha a connu le privilège de jouer au sein d'une très belle équipe du Servette FC, animant le milieu du terrain avec talent et sachant monter dans le camp adverse pour marquer de

jolis buts. Avec l'équipe nationale du Maroc, outre les JO, il a disputé des matches de Coupe du monde et d'Afrique des nations avec les Lions de l'Atlas. Surnommé la "Perle brune", il s'est signalé par une combativité de tous les instants et un tir affûté. Après cette belle carrière, ce jovial joueur s'est lancé dans l'arbitrage des matches de juniors pour commencer, puis des actifs, avant d'entraîner des jeunes et des adultes. Il confie: «Des dirigeants du football genevois m'ont

demandé de commencer l'arbitrage, car ils voulaient que d'anciens joueurs se reconvertisse dans ce domaine. J'ai eu beaucoup de plaisir à diriger des matches, et autant à entraîner et mener des équipes. Je ne pourrai jamais oublier toutes ces belles années passées en Suisse». Héros dans son pays vu son beau parcours avec l'équipe nationale, il consacrera aussi du temps au football dès son retour au Maroc.

M. B.

Echos sportifs



Natation

Spécialiste en eaux libres, Swann Oberson (1986) se trouve en pleine préparation en vue des championnats du monde à Shanghai du 24 au 31 juillet, sur lesquels elle concentre ses efforts, car ils sont qualificatifs en vue des JO de Londres 2012.

Elle nagera en Chine sur 10 km et peut-être aussi sur 5 km, le programme étant établi de telle manière que la course sur les deux distances soit possible pour les athlètes en fonction de la récupération que cela demande. Sa priorité est quand même la plus longue distance – au programme, il y aura d'abord les 10 km –, là où aux Jeux de Pékin en 2008 elle a obtenu un diplôme olympique avec une 6^e place. Pour cette raison, elle n'a pas participé aux championnats de Suisse aux Vernets à Genève sur de plus courtes distances (800 et 1500 mètres nage libre) en mars dernier. Elle s'est contentée de venir encourager ses coéquipiers de l'équipe nationale.

Pour l'heure, elle est partie pour Santos au Brésil afin de disputer une épreuve de Coupe du monde, suivie d'un nouveau camp d'entraînement en Arizona, avant de nager à Cancun au Mexique lors d'une autre épreuve de Coupe du monde. En Bavière où elle s'entraîne, soit à Würzburg, elle nage quand même la distance impressionnante de près de 90 km par semaine, lors des grosses périodes de préparation! Et elle ne compte plus les voyages.



Hockey sur glace

L'assemblée du HC 3 Chêne fut longue et filandreuse! Trois heures de débats abscons et finalement l'élection à la présidence de Marc Hinni (1966), ancien joueur du HC Genève/Servette en LNA, qui a aussi pratiqué le patinage de vitesse, par 47 voix à 43 et 8 abstentions. Les programmes présentés par les deux candidats à la présidence et comités élargis étaient assez semblables, suite aux démissions du président en fonction Florian Baciocchi et aussi du responsable technique Charles Lambelin. De cette soirée, sans micro dans la salle de l'école du Belvédère, ni même buvette on retiendra des palabres parfois confus et des attaques personnelles totalement inutiles. Le club compte quelque 220 membres et une autre assemblée, ordinaire celle-là, se tiendra le lundi 23 mai. Il y avait environ 100 membres présents. Le budget du club est de 300 000 francs et le nouveau président veut s'investir dans la formation des jeunes, tout en s'impliquant dans le HC Genève Futur, regroupement des HC Genève/Servette, de sa section des jeunes et du CP Meyrin. «Il y a un potentiel aux Trois-Chêne avec cette magnifique patinoire et je veux transmettre ma passion, tout en rendant au hockey sur glace ce que ce sport m'a apporté. Une charte des joueurs sera mise en place», a notamment expliqué le nouveau président.

La première édition du tournoi international junior de Genève organisé par le HC Genève Futur, HC Genève/Servette, sa section de jeunes, ainsi que les HC 3 Chêne et CP Meyrin sur les pistes des Vernets, de Sous-Moulin et de Meyrin (Bois Carré) a remporté un grand succès avec 22 équipes en lice dans trois catégories de jeu. Cindy Burwell (Pupplinge), coordinatrice de cette manifestation, et dont les trois fils jouent au hockey sur glace, nous confie: «Ce fut un grand succès avec des finales de haut niveau. Nous organiserons une seconde édition l'an prochain».



Moto

Le samedi 9 juillet se disputera la deuxième édition du rallye moto "A la bonne franquette" pour trois catégories: 125 cc à 300 cc, 300 cc à 800 cc et plus de 800 cc. Le départ se fera au Centre Sportif Sous-Moulin (arrière de la patinoire, côté parc) avec réunion obligatoire des pilotes à 9 h 30 (café et croissants dès 8 h 45). Le parcours se situe entre 200 et 250 km. L'arrivée sera jugée au même endroit. Une paella mettra un terme à ce rallye. Renseignements auprès de Didier Demianow: didier.d@sunrise.ch. Tél.: 078 632 83 56. Les inscriptions sont enregistrées jusqu'au 27 juin.



Tennis de table

Au Bois-des-Frères ont eu lieu récemment les championnats nationaux des jeunes avec plus de 220 concurrentes et concurrents en lice. La jeune Kimmy Costa (moins de 11 ans) a remporté le titre de la catégorie. Elle est membre du club UGS/CS Chênois. En double jeunes filles, cette joueuse a terminé au 3^e rang. En double mixte (moins de 18 ans), Mirko Dunner (UGS/CS Chênois) associé à la Valaisanne de Martigny Alexandra Tchalakian a pris la deuxième place de cette catégorie.



Judo

Juliane Robra (1983) a terminé au 3^e rang du récent Grand Prix de Düsseldorf en moins de 70 kg. A mi-mars, elle n'a pas participé au Swiss Open à Genève, car elle se trouvait en pleine préparation en vue des

championnats d'Europe à Istanbul à Pâques, mais on l'a vue sur le terrain de football de La Praille donner le coup d'envoi du match de Challenge League Servette-Winterthour (3-3) avec deux autres sportifs genevois de talent, Chris Rivera (HC Genève Servette) et Nicolas Groux (voile). Elle s'est aussi rendue à un stage à Erfurt en Allemagne afin de préparer le rendez-vous européen, malgré une douleur au haut du dos.



Gymnastique

Les deux Chênoises Souleïha Yacoub et Marine Périchon ont terminé au 6^e rang au concours général à Pesaro avec l'équipe nationale de gymnastique rythmique lors de l'étape italienne de coupe du monde. Cette formation vise aussi la participation aux Jeux olympiques de Londres à l'été 2012.



Football

La section des juniors du CS Chênois organisera en juin deux tournois de jeunes: le samedi 18 juin, des juniors D foulent la pelouse des Trois-Chêne et le lendemain ce sera au tour des juniors E. Michel Gigantino, responsable de la section des jeunes du Club sportif chênois recherche des équipes romandes et françaises. Quant au tournoi international de Pentecôte pour des joueurs de moins 17 ans, il n'aura pas lieu cette année, la direction du club ne voulant pas assumer cette organisation ni la confier à une autre structure!

Yohannes Djourou (1987) s'est luxé l'épaule lors d'un match de championnat d'Angleterre avec Arsenal, mais cette blessure est moins grave que prévu. Il a repris l'entraînement avec des séances spécifiques et compte bien participer au match Angleterre-Suisse à Wembley le samedi 4 juin dans le cadre des éliminatoires du championnat d'Europe 2012 en Pologne et en Ukraine. La Suisse a actuellement très peu de chances de se qualifier.

En juillet 2011 au stade de la Fontenette à Carouge (du 4 au 8 et du 11 au 15), si son emploi du temps avec Arsenal le lui permet, le joueur de l'équipe de Suisse animera des camps de jeunes réservés à des enfants nés entre 1999 et 2004.



Handball

Une saison après la montée de 1^{re} Ligue en LNB, Chênois handball Genève a assuré lors de l'avant-dernière journée de championnat son maintien en deuxième division. Les Genevois ont battu GS SG Cadets Espoirs Schaffhouse, tout récemment éliminé de la coupe d'Europe par Montpellier, sur le score de 22-21, puis ont perdu à Zollikofen face à Grauholz (26-36), soit deux matches en deux jours. Les Genevois terminent finalement au 8^e rang ex-aequo sur douze équipes avec 22 matches et 19 points (buts: 591-614) en LNB. West lémanique et PSG Lyss sont relégués en 1^{re} Ligue. La formation vaudoise avait été promue en LNB il y a un an avec Chênois.



Basketball

Engagée dans les quarts de finale du championnat de LNB, l'équipe de Chêne BBC a très mal terminé la saison. Battue à Lucerne sur le score sans appel de 47-69, la formation chênoise a vu le joueur Jan Sainte Rose frapper l'arbitre à 3'30" de la fin du match, alors que les Genevois menaient de sept points. Le pivot genevois, déjà sanctionné en 2009 pour avoir fumé un joint, a complètement perdu les nerfs après avoir reçu une faute technique et disqualifiante (5^e faute). Le match a bien évidemment été arrêté et homologué par la Ligue nationale sur le score de 0-20. Quant à ce joueur, il a terminé sa carrière sur les parquets. La formation lucernoise et les arbitres ont dû quitter la salle de Sous-Moulin sous la protection de la police! Le club chênois, déjà sanctionné en 2010 pour infraction au règlement de jeu lors de ces mêmes finales de fin de saison, doit s'attendre à de très lourdes sanctions émanant de la Ligue. Tout cette affaire est tout simplement lamentable...

Jeux de Genève

L'Association genevoise des sports (AGS) veut relancer les Jeux de Genève, qui ont été organisés entre 1940 et 1951, à une époque où les frontières autour de Genève étaient fermées avec la France, en raison de la guerre. Les dates des samedi 12 et dimanche 13 mai 2012 sont réservées aux stades de Champel-Bout-du-Monde et Vessy avec des compétitions prévues également aux Centres sportifs des Vernets et de la Queue d'Arve. Ces très nombreuses compétitions ouvertes aux jeunes filles et garçons de 10 à 18 ans réuniront plusieurs sports. L'AGS, la Ville de Genève et aussi l'Etat de Genève participeront à l'organisation de ces jeux.

Michel Bordier



Ecole de la Guitare

Même sans connaissance du solfège Pierre Meister
Cours individuels enfants et adultes
Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement
25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
Tél. 079 375 19 36 www.guitaremoi.ch

p
g

pharmacie gouda

HORAIRES NON STOP
lundi au vendredi: 8 h à 19 h – samedi: 8 h 30 à 18 h
LIVRAISONS RAPIDES À DOMICILE

Tél. 022 348 35 68
Centre commercial
Ch. De-La-Montagne 136 / Chêne-Bougeries Fax 022 348 03 67



CARROSSERIE DE SOUS-MOULIN

Georges Real

À VOTRE SERVICE DEPUIS 30 ANS,
VOITURE EN PRÉT PENDANT LES RÉPARATIONS

Route de Sous-Moulin 35 1225 Chêne-Bourg
(face au stade) Tél. 022 348 20 14 Fax 022 348 23



CUIVRETOUT S.A.
82, route de Chêne - 1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 / 782 86 22 - Fax 022 / 800 29 29
FERBLANTRIE - COUVERTURE
ÉTANCHÉITÉ - ENTRETIEN

TOITURES Les Spécialistes

E-mail: info@cuivretout.ch
www.cuivretout.ch



PIERRE
MAGNARD
OPTICIEN
LUNETIER

RUE DE GENÈVE 115
1226 THÔNEX • 022 349 32 71

PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima
sont à votre entière disposition pour:

- Pressing
- Blanchisserie
- Retouches
- Rideaux – voilages
- Tapis
- Daim – cuir – fourrures

Travail artisanal soigné effectué
par des professionnels

Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

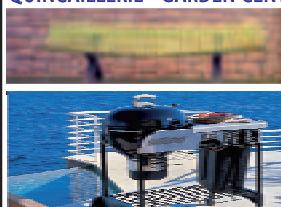
1, rue de Genève (face au cinéma Forum)
Tél. 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg



EUGENE BAUD

UNIQUEMENT A CHENE BOURG

MEUBLES DE JARDIN - BARBECUE RUE EDOUARD-BAUD WWW.EUGENE-BAUD.CH
CONCIERGERIE - PARKING - ATELIER 1225 CHENE BOURG INFO@EUGENE-BAUD.CH
QUINCAILLERIE - GARDEN CENTER TEL: +4122 869.23.23 FAX: +4122 869.23.09



Arrêtez de fumer
en 1 heure seulement!
Depuis 10 ans à Genève

Garantie et suivi gratuit d'un an.

Démonstration + test 7/7 sur rendez-vous.

TABAC STOP Center

31, rue de Chêne-Bougeries GENÈVE
www.tabac-stop-center.ch Tél. 022 348 83 15

Critiques littéraires

Une sélection de Liliane Roussy

Roman

Les feux sauvages de la mémoire

Kitty Sewell

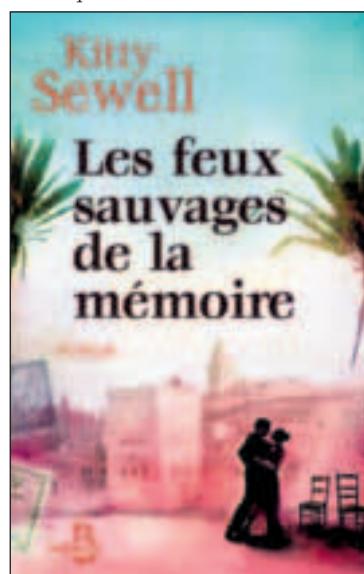
Ed. Belfond, 355 p.

La grand-mère est épouvantable, la mère malade et le fils bizarre. Il lave le linge d'un hôtel et, accessoirement, vend des statuettes laides à pleurer aux touristes venus faire leurs dévotions à Torre de Burros, dans les Asturias. Mair, une jeune Galloise, est venue pour une toute autre raison: elle a trouvé dans les paperasses de feu son grand-père des écrits prouvant qu'il a participé à la guerre civile d'Espagne en tant que volontaire républicain. Elle veut en savoir davantage mais la mémoire du village est rebelle.

Aidée du bizarre Hector, elle se lance avec toute son obstination sur les traces de l'aïeul belliqueux.

L'Histoire se mêle aux histoires avec son lot de mensonges et de non-dits.

Remarquable.



Le Chœur des femmes

Martin Winckler

Ed. Gallimard/folio, 677 p.

A première vue, ce livre est illisible: il est très long, les chansons sont stupides, ce n'est pas vraiment un roman. Mais on ne peut s'en détacher.

En effet, si l'on songe que la moitié de l'humanité est composée de femmes qui sont bien obligées de subir leur condition féminine avec tout le sang – règles, accouchements – qu'elle comporte, on comprend vite que le stage de la brillante interne qui doit passer à son corps défendant un certain temps dans une petite unité gynécologique/obstétrique française n'est que le fil – rouge évidemment – d'une réflexion approfondie.

Cet ouvrage concerne tout le monde et particulièrement les médecins et le personnel soignant. D'ailleurs, c'est un médecin qui l'a écrit, et pas mal de ses patientes. Alors, pas besoin d'être patient!

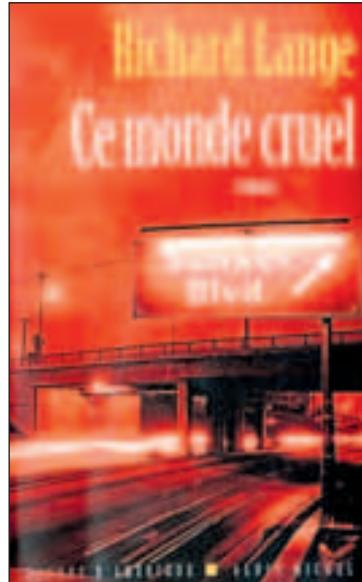


Ce monde cruel

Richard Lange

Ed. Albin Michel, 359 p.

Bien sûr que les banlieues sont laides, il n'y a pas de raison qu'Hollywood et ses paillettes fassent exception. Ce qui la fait vraiment, la raison, c'est que les personnages présentés le soient avec leur bon et leur mauvais côté, que l'immigré guatémaltèque, le truand convaincu, le veule gamin shooté, l'apprentie vamp ou la policière repentie soient tous un peu sympathiques dans la mesure où on les comprend mieux. Personne n'est tout blanc ou tout noir. Premier roman de l'auteur qui a publié jusque là des nouvelles, ce livre est écrit de façon remarquable et on ne peut s'en détacher, même si on saute les combats de chiens, parce que c'est vraiment insoutenable!



Témoignage plus que roman

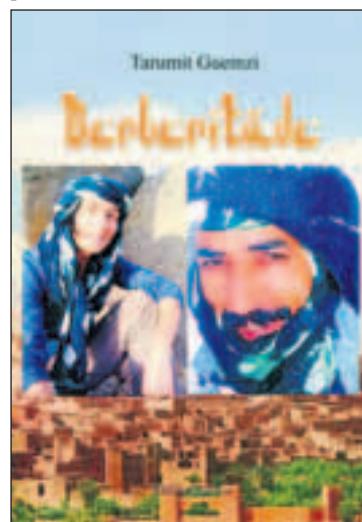
Berbéritude

Tarumit Guemzi

Ed. Bénévent, 367 p.

Quand vous saurez que "Tarumit" signifie "étranger" en berbère, vous aurez une approche plus réelle de cette histoire. Alors, pour une fois, passons sur les fautes d'orthographe presque comiques, les répétitions et les faiblesses de ce texte pour nous pencher sur le fossé qui sépare notre culture helvétique de celle teintée d'islam et de "berbéritude" d'une vallée du Maroc. Résumons: une femme de chez nous – oui, elle habite dans le coin – tombe amoureuse d'un aide-cuisinier berbère lors d'un trek. Il lui raconte qu'il est célibataire sans enfant. Qu'il soit lui aussi amoureux ne fait aucun doute quoiqu'il l'exprime mal ou peu. Toujours est-il qu'il est prêt à l'épouser. Cela pourrait finir en "happy end" mais nous avons oublié qu'un musulman a droit à quatre épouses. C'est pourquoi notre compatriote se retrouve dans la même maison que le prétendant, sa femme et ses six enfants. Adieu les rêves d'amours éternelles, d'agence de voyage, etc. Nous ne voyons décidément pas les choses de la même manière. Le retour est rude.

A lire par tous ceux qui seraient tentés par l'exotisme...



Beau livre

Les châteaux des croisades – Conquête et défense des états latins XI-XIII^e siècles

Jean-Jacques Langendorf

et Gérard Zimmermann

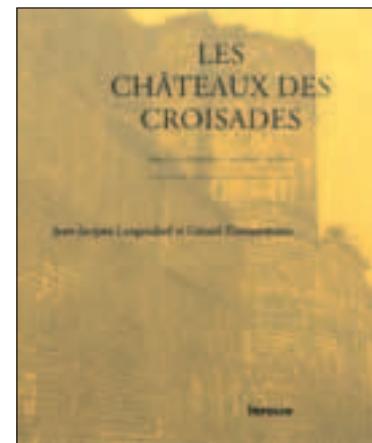
Ed. infolio, 366 p.

L'étonnant est que cet ouvrage soit aussi abordable par tout un chacun que financièrement!

Les auteurs ont mis leurs pas dans celui des Croisés pendant plus d'un an entre 1962 et 1963 en Turquie méridionale, Syrie, Jordanie, Israël, Liban, afin d'y étudier les édifices militaires, religieux et civils édifiés entre les 11^e et 13^e siècles.

Chacun a été photographié et les représente tels qu'on les voit ou ne les voit plus du tout parce qu'ils ont disparu lors de la guerre israélo-arabe ou ont été sacrifiés à l'urbanisation quand ils n'ont pas subi des "restaurations" bizarres.

Ce livre raconte comment ils ont été découverts, comment les Croisés les bâtièrent, y vécurent et les défendirent, avec quoi et à quelles occasions. Il contient un rêve qui fut celui des chrétiens et de bien d'autres.



Enfants

Quelqu'un

Christine Nöstlinger – Janosh

Ed. La Joie de Lire, 71 p.

A lire et à relire dès 8 ans en se délectant des merveilleux dessins de Christine Nöstlinger, cet album conte l'histoire de "Quelqu'un" qui fut recueilli par une femme ronde intelligente et bonne qui vit qu'il avait besoin d'aide et le soigna. Tant et si bien qu'ils tombèrent amoureux. Mais cela ne suffisait pas à "Quelqu'un" qui préférait la liberté au confort quotidien. C'est pourquoi il reprit la route.

Mais peut-être qu'il va revenir? Pour revenir, il faut d'abord s'en aller, pas vrai?



La ville suisse inconnue

par Jean-Michel Jakobowicz

Une fois que vous aurez découvert les 35 noms de villes suisses de cette grille dont la liste vous est donnée ci-dessous par ordre alphabétique, vous pourrez former, avec les 13 lettres qui vous resteront, le nom d'une commune vaudoise.

La lecture des noms, dans la grille, peut se faire horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers.

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| O | F | T | R | I | N | G | E | N | È | V | E | L |
| L | R | H | L | U | C | E | R | N | E | N | I | S |
| A | O | C | O | I | R | E | H | O | R | W | T | P |
| B | D | A | O | U | L | B | I | E | N | N | E | I |
| I | S | L | F | L | O | U | B | I | I | F | L | E |
| R | R | Ü | U | Ä | L | C | H | C | I | R | U | Z |
| S | E | B | E | R | T | H | O | U | D | O | G | R |
| F | S | D | Â | E | E | S | O | V | A | D | A | U |
| E | S | S | Y | L | N | N | K | R | I | E | N | S |
| L | A | H | T | N | E | G | N | A | L | N | O | T |
| D | B | P | E | X | M | E | Y | R | I | N | Y | E |
| E | D | E | L | É | M | O | N | T | I | Ä | N | R |
| N | N | E | L | I | E | M | C | H | A | M | L | Z |



| | |
|-------------|------------|
| Arth | Delémont |
| Bâle | Emmen |
| Bassersdorf | Genève |
| Berne | Hinwil |
| Berthoud | Horw |
| Bienne | Kriens |
| Birsfelden | Langenthal |
| Buchs | Lucerne |
| Bülach | Lugano |
| Bulle | Lyss |
| Cham | Männedorf |
| Coire | Meilen |
| Davos | Meyrin |

| |
|-----------|
| Nyon |
| Oftringen |
| Olten |
| Onex |
| Riehen |
| Spiez |
| Stäfa |
| Uster |
| Zurich |

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois.
Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

Les fleuves secrets – Solution du N° 481

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|---|---|---|---|---|
| E | U | P | H | R | A | T | E | | T | I | G | R | E |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|---|---|---|---|---|

La gagnante du mois est Madame Barbey Boven, Thônex.

L'avenue inconnue

En relevant dans cette grille les lettres qui ont été notées trois fois et trois fois seulement vous découvrirez le nom d'une avenue qui se trouve dans les Trois-Chêne.

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois.

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | A | F | H | J | K | L | R |
| M | I | W | C | M | Q | D | S |
| O | N | B | O | L | K | O | T |
| C | H | A | D | K | B | G | X |
| K | G | G | N | F | A | O | R |
| P | Q | Q | C | M | O | E | U |
| J | A | B | H | C | K | R | V |
| M | N | D | N | Q | I | B | R |

Sornettes et fariboles

C'est fou ce que le quartier a changé. Les "nouveaux" habitants ne peuvent pas s'en rendre compte.

Quand on a commencé à bâtir, donc à démolir ou à construire sur des terrains en friche qui servaient de terrains de jeux, j'ai pris un panier, une petite pelle, et me suis mise à arpenter. C'est ainsi que les violettes et les pervenches proviennent de la route de Jussy où trônt de grands immeubles et que corydalies – appelés aussi "demoiselles des jardins" – qui poussaient sous une haie aujourd'hui défunte au chemin du Bois-Des-Arts envahissent mon espace. Les lys martagons ont orné autrefois d'autres lieux aujourd'hui méconnaissables, ainsi que le muguet, le bois-gentil, l'euphorbe et bien d'autres espèces.

Adieu donc les fossés et autres sauts-de-loup, place au ciment parfois laid mais irrémédiablement utile.

Toujours est-il que j'avais coutume d'acheter les graines de tabac ornemental chez un marchand grainier de Gaillard vu que cette plante n'est pas bien vue en Suisse. Ceux qui l'ont interdite n'ont sans doute jamais respiré son parfum quand tombe la nuit. Bref, j'entre gaillardement – c'est la moindre des choses – dans la boutique pour m'apercevoir qu'elle est devenue un sex-shop. La tête du vendeur méritait le déplacement.

Alors, personne n'a de tabac ornemental?

Liliane Roussy

Sucré-salé

Et si on faisait des croûtes à la Neuchâteloise? Parce qu'on peut faire mieux que de mettre un bête bout de fromage sur un bête bout de pain.

Pour 4 personnes, prenez 4 tranches de pain de mie dont vous ôterez la croûte, 200 g de gruyère râpé, 1 œuf, 2 dl de vin blanc, un peu de beurre. Sel, poivre, muscade.

Rangez le pain dans un plat à four beurré et humectez avec quelques gouttes de vin blanc.

Préparez un appareil en mélangeant à froid le fromage râpé, le reste de vin et l'œuf entier.

Assaisonnez et tartinez généreusement les tranches de pain.

Passez à four moyen pendant 20 à 30 minutes en surveillant et servez bien chaud.

Cela n'a l'air de rien, mais ça fait toute la différence.

L.R.

Espace Juniors: La finale EAU

Solution du N° 481

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| A | N | C | R | E |

Du 16 mai
au 18 juin

*shampooing
+ coupe
+ brushing
+ couleur*
+ soin*

Printanges

140, rue de Genève
1226 Thônex

022 348 67 66

* offre valable du 16 mai au 18 juin pour une application de couleur sur 2 cm de racines

Printanges
utilise les produits
L'ORÉAL

www.chene-bourg.ch



saison culturelle 2011

Samedi 21 mai 2011 à 20h

MATERRE HUMOUR HAPPY!

de et par
Bruno Coppens



Photo © Véronique Vercheval

Point favre - Av. F.-A. Grison - Place Favre

RENSEIGNEMENTS: Tél. 022 869 41 15 - E-mail: c.origa@chene-bourg.ch

LOCATION: www.ticketportal.ch, Mairie de Chêne-Bourg, Coop City, Manor, Agences CFF, et Hotelplan Balexert, Rive et Charmilles

PRIX DES PLACES: Adultes : Fr. 25.– / Jeunes, AVS et chômeurs : Fr. 20.–



Pianos
Matthias Freiburghaus

Restaurant des 3 communes

CONSTRUCTION - GLOBAL - CONSEILS soit
Jean-Pierre Renaggi

M.H. IMPRIMERIE
MEDECINE & HYGIENE

RAIFFEISEN

mauvilles

resaplus.ch
La billetterie

LE RESPECT
CA CHANTE LA VIE
www.respect.org